

MANUEL

OU

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE.

Dédié à la Jeunesse Canadienne.

~~~~~  
**PAR M. C. CHINIQUY, P<sup>RE</sup>.**

*Curé de Kamouraska.*  
~~~~~

QUEBEC, BUREAU DE L'ARTISAN.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU & C^{ie}

—
1844.

PROVINCE
DU
CANADA.

QU'IL soit notoire que le TREISIEME JOUR DE
MARS de l'année de Notre-Seigneur Mil-huit-cent
quarante-quatre, STANISLAS DRAPEAU du District de
Québec, Imprimeur, a déposé à ce Bureau un Livre imprimé, le
titre duquel consiste dans les mots suivants, savoir : MANUEL
ou REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE,
DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE PAR M. C. CHINIQUEY,
PRETRE, CURE DE KAMOURASKA, dont il reclame le droit comme
Imprimeur-Propriétaire.

R. A. TUCKER,
Régistrateur.

HV

5308

A3C45

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A LA

Jeunesse Canadienne.

JEUNES AMIS,

C'est à vous que nous dédions ce petit ouvrage, parce que c'est votre bien, votre bonheur surtout que nous avons en vue pendant les veilles que nous y avons consacrées.

Notre manque de talents fait que ce livre n'a pas l'intérêt littéraire qu'une main plus habile aurait pu lui donner. Cette considération, cependant, ne nous empêchera pas de vous l'offrir, parceque, malgré de nombreux défauts, nous le pensons propre à vous découvrir, et à vous faire éviter un des plus dangereux pièges que l'ennemi vous tend, dans ce pays, dès les premiers pas de la vie.

Lorsqu'un voyageur traversant un pays inconnu, arrive, sans le voir, sur le bord d'un abîme, où des milliers d'infortunés sont périés avant lui, et qu'une voix lui annonce le danger, et lui crie de changer de route ; il ne s'amuse pas à considérer si les sons qui ont frappé son oreille sont aigres ou suaves, il détourne son chemin en bénissant la providence qui lui a sauvé la vie.

Nous sommes cette voix qui vous annonce le danger. Si notre langage est parfois trop vulgaire, pardonnez-nous ; vous souvenant que nous ne sommes qu'un pauvre ignorant, et que d'ailleurs, les incessantes occupations de notre laborieux ministère, nous ont ôté la facilité de donner à ce petit traité le tems nécessaire. Si vous y trouvez quelques pages qui vous instruisent et vous intéressent gardez-vous de nous applaudir, car ce qu'il y a de bon dans cet humble volume, n'est pas de nous

ce sont des notes réunies à la hâte, que nous avons puisées dans différents bons auteurs, ou qui nous ont été données par des amis respectables, pour votre bien.

Jeunes amis, la religion et la patrie ont également à souffrir des boissons fortes, elles versent également des larmes sur les milliers de leurs enfants que ces détestables et dévorantes liqueurs entraînent tous les jours dans l'abîme de tous les maux.

Regardez autour de vous, et partout vous verrez que la boisson a passé comme la foudre, a ravagé comme l'incendie. Ce n'est pas seulement sur quelques points de notre malheureux pays, c'est partout non seulement dans l'enceinte de nos villes, mais c'est au milieu de toutes nos campagnes, c'est non seulement dans les classes les plus humbles, mais encore dans les rangs les plus élevés de la Société, c'est enfin au sein de presque toutes nos familles qu'elle a porté la désolation, qu'elle a engendré le deshonneur et le crime !

Est-il un seul Canadien, aujourd'hui, qui puisse dire que parmi ses parents ou ses amis les plus chers, il ne se trouvent personne que la boisson ait ruiné, flétri, dégradé ?

Si ce funeste et redoutable ennemi de votre bonheur ne vous tient pas encore dans ses chaînes ; s'il ne vous a pas encore frappés dans votre personne, toujours vous devez craindre ses coups, puisqu'il en a renversés d'aussi forts et peut-être de plus forts que vous : vous devez le haïr puisqu'il vous a déjà mille fois blessés sinon personnellement, du moins dans vos affections les plus chères : car qu'elle est celui parmi vous qui n'ait eu souvent devant les yeux le hideux et désolant spectacle d'un parent ou d'un ami ivre ?

C'est la boisson qui remplit nos prisons de malheureux : c'est la boisson qui peuple les colonies pénales d'infortunés exilés : c'est elle qui éteint la foi et fait oublier les devoirs les plus sacrés au milieu de notre patrie, comme elle arrête constamment les progrès de l'Évangile chez les nations lointaines. Couvertes des plaies profondes que la boisson leur fait tous les jours, la patrie

et la *religion* tournent vers vous des mains suppliantes, et vous conjurent de faire cesser la cause de leur larmes, et de leur deuil, de panser et fermer les plaies qui les défigurent, en vous enrôlant tous sous les bannières de la Société de Tempérance.

Quelques personnes ont cru que la Société de Tempérance avait pour but principal de convertir la génération d'ivrognes que nous avons parmi nous, elles se sont trompées. Sans doute que les apôtres de la tempérance, dans leurs travaux ne perdent pas de vue le salut des malheureux qui sont en ce moment déjà les esclaves des boissons fortes ; mais ils ont dans la pensée quelque chose de plus grand, de plus durable encore ; c'est d'empêcher que le démon de l'intempérance ne rétablisse *j'aimais* à l'avenir son règne parmi nous : et voilà pourquoi ils s'adressent plus particulièrement à la *jeunesse* dont les lèvres n'ont pas encore été souillées par la boisson car l'Esprit-Saint a dit " L'homme marchera toute sa vie " dans le chemin qu'il a pris dans sa jeunesse."

Déjà nous voyons avec un indicible plaisir que la jeunesse Canadienne comprend que c'est elle surtout qui est appelée par la Providence, à recueillir les fruits de la Société de Tempérance ; partout elle se presse autour des bannières de cette Société régénératrice. Et la Société St. Jean-Baptiste de Québec, presque toute composée de jeunes gens, a adopté la courageuse et honorable résolution de célébrer ses banquets, et proposer ses santés avec le plus pur, le plus précieux, le plus salubre de tous les breuvages...l'eau.

Puisse cet imparfait travail vous donner de nouveaux motifs d'embrasser les règles de la Société de Tempérance, et de persévérer dans votre bonne résolution pour le bien de notre commune patrie, pour l'amour de notre sainte religion. C'est là le désir de

Votre dévoué Serviteur,

C. CHINIQUEY, P^{RE}S.

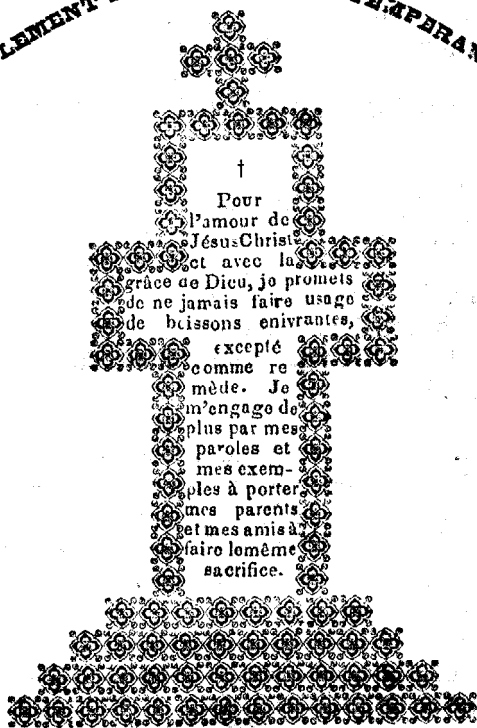
ERRATA.



LIGNE.	AU LIEU DE :	LISEZ :
74 12	pourra détourner	pourra détruire
83 12	le mur froment	le froment
85 14	prit aussitôt,	prit aussitôt à la distillerie
92 15	ne sont que de	ne sont, le plus souvent, que de
99 4	indirectement ?	indirectement par la boisson ?
102 18	un homme pour son	un honneur pour son
104 12	comme la paume	comme le pouce
111 26	Là avec des ravages	A la vue des ravages
114 23	les bonnes qualités, et qui	les bonnes qualités des mets placés devant nous, et qui
116 12	(ôtez toute la parenthèse)	
138 14	Eh bien, ils ont	Eh bien, malgré cela, ils ont
140 1	n'auront qu'à léguer	n'auront à l'éguer que des
148 19	liqueurs violentes	dévorantes liqueurs
150 23	caves infectes, et si le père	caves infectes. Si le père
151 17	la société de tempérance, la société de tempérance. Ne ne craignons rien	craignons rien

Comme la distance des lieux nous a mis dans l'impossibilité de
 suivre de près l'impression de ce livre, il s'est glissé une multi-
 tude de fautes typographiques que nous avons connues trop tard
 pour les corriger. Nous avons indiqué, dans l'errata seulement
 les fautes qui changent et dénaturent le sens. — *Note de l'Auteur.*

REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE



RIEN de plus admirable que la révolution qui vient de s'opérer en Irlande à la voix du PERE MATTHIEU. Le peuple le plus dégradé de la terre, au dire même de

ses meilleurs amis, par le vice infâme dont le caractère propre est de traîner à sa suite tous les désordres, tous les vices, devient tout d'un coup et sous nos yeux le plus moral, le plus sobre, le plus paisible de tous les peuples. Le peuple le plus écrasé sous le poids d'une tyrannie dont le joug allait s'appesantissant d'un jour à l'autre, voit tout d'un coup ses chaînes tomber, comme par enchantement. Il est sans armes, sans argent, sans troupes, tandis que ses fiers ennemis couvrent la terre de leurs puissantes armées: Et cependant il les fait trembler—Et pour cela il n'a qu'à lever son front si long-temps courbé dans la poussière... Comment tous ces prodiges se sont-ils opérés..... ? Le nouveau Moïse de l'Irlande, O'Connell lui-même l'a proclamé: c'est par la Société de Tempérance.

Dire donc que l'établissement de cette Société de Tempérance est une faveur que Dieu a donnée à la catholique Irlande, est une chose que tout le monde a mille fois répétée. Mais ce n'était pas dans l'Irlande seule que cette société mille fois bénie devait contribuer à la régénération des hommes. Le Seigneur en a aussi fait un instrument de ses miséricordes envers le Canada, en bénissant au centuple les efforts que ses ministres ont faits pour étendre partout sa bienfaisante influence.

Si le bien n'a pas jusqu'à ce moment été aussi grand et aussi rapide qu'on l'aurait désiré, cela est dû aux mêmes causes qui en Irlande même en avaient d'abord retardé les progrès : manque d'*unité* de la part de ceux qui ont travaillé, quoiqu'avec un zèle égal, à la bonne œuvre. Nous espérons donc que ce petit ouvrage en donnant à tous les raisons que nous avons de suivre le plan du PÈRE MATTHIEU, c'est-à-dire, d'embrasser et de prêcher la Tempérance parfaite, nous aidera à arriver au but qu'il a si heureusement et si promptement atteint, avec l'aide du ciel.

Le meilleur moyen de donner les règles de la Société de Tempérance, est suivant nous, de bien développer le sens qu'on doit attacher aux termes de la formule dont on se sert lorsqu'on veut devenir membre de cette société, puisque cette formule renferme les obligations qu'on s'impose en s'y agrégeant.

Or, pour cela nous diviserons cette formule en six parties, comme suit :

1. Pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre
2. Et avec la grâce de Dieu
3. Je promets

4. De ne jamais faire usage de boissons fortes,
5. Excepté comme remède ;
6. Je m'engage de plus par mes paroles et mes exemples à porter mes parents et mes amis à faire le même sacrifice.

Comme on voit, celui qui veut devenir membre de la société de Tempérance a six choses à considérer. La première est le motif qui doit le déterminer à agir. La seconde est le sentiment de sa faiblesse, et les motifs d'espérer que Dieu l'aidera. La troisième chose à considérer, est la nature de l'engagement qu'il va prendre. La quatrième et la cinquième, l'étendue et les bornes du sacrifice qu'il s'impose. Enfin la sixième chose qu'il aura à envisager est l'espèce d'apostolat qu'il promet d'exercer envers ses parents et ses amis.



CHAPITRE PREMIER.

MOTIFS QUI DOIVENT NOUS DETERMINER
TOUS A NOUS METTRE DE LA SO-
CIÉTÉ DE TEMPERANCE.

*C'est pour l'amour de Jésus abreuvé de
fiel et de vinaigre.*



QUELQUE chose que vous fassiez, dit l'apôtre St. Paul, faites-le pour l'amour de JÉSUS-CHRIST. Si l'amour que nous devons à notre divin Sauveur nous est donné comme devant être le motif de nos actions les plus ordinaires et les plus indifférentes, à plus forte raison devons-nous avoir ce sublime motif pour nous guider lorsqu'il s'agit de faire un sacrifice quelquefois aussi pénible que celui demandé par la Société de Tempérance.

Au dernier des jours, lorsque nous serons appelés à recevoir de notre Souverain Juge la récompense de nos bonnes œuvres ou le châtiment de nos péchés, souvenons-nous bien qu'il n'y aura de réputées bonnes que les actions qui auront été faites pour l'amour de Jésus. Les autres, quelques bonnes, quel-

ques pures, quelques grandes et admirables qu'elle puissent être en elles-mêmes et aux yeux des hommes, resteront au nombre des œuvres mortes et seront sans récompense, si elles n'ont pas été faites au nom et pour l'amour de Dieu . . . Il n'y aura donc personne assez insensé pour refuser de faire une action aussi généreuse et aussi belle que celle de s'imposer une pareille privation, pour vouloir en perdre le mérite en oubliant de l'offrir à son Dieu et de l'unir aux souffrances de Jésus-Christ. Si ce motif sublime était bien développé, bien compris par les peuples, la Société de Tempérance compterait bientôt autant de membres zélés qu'il y a de chrétiens en Canada.

Si ce sublime motif de charité était bien compris, on n'entendrait plus comme par le passé un grand nombre de personnes refuser de se mettre de la Société de Tempérance sous le spécieux prétexte qu'on n'y est pas obligé, qu'on peut se sauver sans cela!! Si vous êtes chrétiens, si vous avez pour votre Sauveur un véritable amour, dès-lors que vous savez qu'une chose lui sera agréable, qu'elle tournera à sa gloire, comment pouvez-vous refuser de la faire, surtout si vous le pouvez facilement. Votre frère, votre voisin, votre ami, qui pour l'amour de Jésus-Christ aura renoncé à l'usage des boissons fortes, aura la douce satisfac-

tion d'avoir fait une chose agréable à Dieu. Une voix intérieure lui dira que ce petit sacrifice ne restera pas sans récompense. Tous les jours il pourra dire à Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre : " Seigneur acceptez le sacrifice que j'ai fait pour votre amour ; " mais vous qui avez refusé de suivre son exemple vous serez privé de cette douce consolation, et je doute que les jouissances que vous éprouverez en buvant même modérément vos boissons enivrantes, puissent vous dédommager de cette privation. . . . Peut-être même entendrez-vous comme une voix intérieure qui vous reprochera d'avoir manqué de faire une bonne œuvre, d'avoir refusé de participer à une nouvelle source de grâces, et d'avoir laissé perdre une belle occasion de pratiquer une mortification, qui pour n'être pas d'obligation, n'en serait pas moins devenue une source de mérite pour vous, et d'édification pour votre prochain. Vous me dites que vous ne vous mettez pas de la Société de Tempérance parceque n'ayant jamais fait mauvais usage des boissons enivrantes, vous ne voyez pas de raisons de les abandonner. Si vous eussiez été un intempérant, dites-vous, vous en feriez volontiers le sacrifice. Et nous, nous vous dirons que c'est justement pour cette raison que nous vous engageons à vous mettre de la Société de Tempérance. C'est justement parce que vous êtes un homme sobre, que vous n'avez

jamais fait d'excès d'intempérance, qu'il y aura un vrai mérite de faire le sacrifice de ces boissons. L'homme faible qui a péché par l'excès des boissons fortes, les laissera parce qu'il craint de retomber encore ; et son motif, quelque bon qu'il soit, ne sera jamais aussi parfait, aussi noble que celui de l'homme qui aura toujours su en modérer l'usage : celui-ci seul pourra dire :— " Seigneur, ce n'est point par contrainte ni par force que je fais ce sacrifice, c'est uniquement par amour pour vous. " Si quelqu'un me doit quelque chose je ne lui aurai pas d'obligation lorsqu'il m'aura donné ce qu'il me doit. Mais si cette même personne ne me doit rien, et que cependant elle cherche tous les moyens possibles de m'obliger et de me plaire, alors je lui serai véritablement redevable de ce qu'elle a fait, et je chercherai à lui en témoigner ma reconnaissance. Il en est ainsi de notre Dieu.— Dans son infinie bonté, il veut bien récompenser tout ce que nous faisons pour son amour, même les choses qui sont d'obligation. Mais ce qu'il récompense surtout magnifiquement ce sont les sacrifices, qui, sans être commandés par le devoir sont conseillés par l'amour.

Vous me demanderez si vous êtes *obligé* de renoncer à l'usage des boissons enivrantes ? Mais je ne vous répondrai que lors-

que vous aurez répondu aux questions suivantes :

Jésus-Christ était-il *obligé* de descendre sur la terre et de naître dans une pauvre étable ?

Votre Sanveur était il *obligé* au Jardin des douleurs, de prendre vos péchés sur lui et d'en éprouver une telle douleur qu'il tombât dans une affreuse agonie et qu'il coulât de ses membres une sueur de sang ?

Votre Jésus était-il *obligé* de se laisser lier à la colonne et de laisser briser sa chair sous les fouets ?

Votre Dieu était-il *obligé* de charger sur ses épaules meurtries la croix si pesante que ses bourreaux lui avait préparée ?

Votre Jésus était-il *obligé* de laisser déchirer et percer ses mains et ses pieds par les cloux ?

Votre Jésus était-il *obligé* de prendre dans sa bouche, et de goûter le fiel si amer qu'on lui présenta ?

Était-il enfin *obligé* de mourir de la mort la plus infâme et la plus cruelle, sur une croix, entre deux scélérats ? Non sans doute, il n'était pas *obligé* à toutes ces cho-

ses, mais il a voulu les souffrir *parce qu'il vous aimait*. . . . Et vous, si vous l'aimiez comme il vous a aimé, quand vous sauriez que quelque chose lui sera agréable, vous le feriez sans hésiter, et il ne vous viendrait seulement pas dans la pensée de demander si vous y êtes *obligé*. Moins il y aura d'obligation à faire un sacrifice, plus vous aurez de joie, plus vous mettrez de promptitude à le faire, j'entends quand cela ne vous empêchera pas de remplir les devoirs de votre état.

Bien loin de nous la pensée de croire ou de soutenir l'absurde idée que chaque fidèle soit *obligé* de pratiquer toutes les bonnes œuvres qui sont conseillées dans l'évangile. Non, cette doctrine a été justement condamnée par l'église. Ce que nous voulons, c'est de rappeler aux peuples qu'il ne nous a pas seulement été défendu de faire le mal, mais qu'il nous a aussi été commandé de *faire le bien*. Or, est-ce s'écarter de la doctrine de l'Eglise que de penser que ce bien dont-il est ici parlé, est tout ce que nous pouvons faire pour la gloire de Dieu et le salut du prochain sans nuire aux obligations de notre état ? Et si quelqu'un avait entretenu le moindre doute que le sacrifice des boissons fortes pour l'amour de Jésus-Christ, et pour l'édification du prochain fût une bonne œuvre, ses doutes ne devraient-ils pas être dissipés, depuis que notre digne Evêque, sans rien

commander à personne, a cependant fait connaître que la Société de Tempérance, surtout la parfaite, était chère à son cœur ; qu'elle était bénie de Dieu, et qu'il invitait ceux qui avaient la gloire de Dieu, et le salut de leurs frères à cœur de s'enroler sous ses bannières ?

Où en serions-nous, en fait de religion, si nos pères n'avaient jamais rien fait que lorsqu'ils y étaient forcés, *obligés* par un commandement formel de Dieu ?

Où en serait par exemple la Propagation de la Foi si chaque fidèle ne s'en mettait qu'après avoir demandé et reçu l'assurance qu'il est *obligé* de s'en mettre ? Combien de courageux missionnaires qui auraient perdu la couronne des Apôtres ? Combien de peuples qui seraient restés dans les ténèbres de l'Idolatrie ? Combien de Trônes vides au ciel, combien de réprouvés de plus dans l'enfer si les disciples de Jésus-Christ n'avaient agi, prêché, mais surtout donné au monde l'exemple des plus sublimes vertus que lorsqu'on leur aurait prouvé, qu'ils étaient strictement obligés à toutes ces choses ? Quand on aime, on ne prend pas ainsi le compas et la règle envers son bien-aimé, on n'est pas si craintif d'en faire trop pour son amour ; au contraire, on ne craint qu'une seule chose ; c'est de n'en pas faire assez.

On est ingénieux à trouver tous les jours quelques nouveaux moyens de lui prouver qu'on est tout entier à ses intérêts, à sa gloire.

Quelles raisons donne-t-on généralement pour ne pas faire à Jésus-Christ le petit sacrifice des boissons fortes ? Je n'ai pas besoin de m'imposer cette privation, dit-on, je suis assez tempérant comme cela. Et on ne s'aperçoit par qu'une pareille réponse est absolument inconvenable dans la bouche d'un chrétien. Passe qu'un payen dise du fond de son orgueil ; " je suis assez vertueux " comme cela, je suis assez sobre, etc., je ne " dois plus croître en telle et telle vertu ; je " l'ai à la perfection." Mais qu'un chrétien ôse se rendre un pareil témoignage, après qu'il lui a été commandé de prendre Jésus-Christ pour son modèle : Qu'il s'arrête dans la pratique d'une vertu et qu'il ôse la proclamer, tandis qu'une voix lui crie du ciel d'avancer tous les jours, de croître sans cesse ; tandis qu'il lui est dit positivement que celui qui s'arrête, recule ; c'est ce que nous ne voudrions pas croire, si nous ne l'entendions tous les jours.

Nous dirons à ceux qui ne veulent pas se mettre de la Société de Tempérance : nous ne connaissons aucun commandement positif qui vous ordonne d'en être, il est vrai . . .

Mais toujours quand vous paraîtrez devant votre souverain juge, vous serez examinés non seulement sur le mal que vous aurez fait, mais encore sur le bien que vous n'aurez pas voulu faire. Et qui vous a dit que votre Dieu ne désire pas que vous aidiez vos frères dans cette œuvre de régénération qui vient de commencer ?

Il s'agit d'arracher au démon de l'ivrognerie une multitude de malheureux qui gémissent sous ses chaînes. Il s'agit de rendre à la famille, à la société, à la religion une foule d'infortunés qui en ont oublié toutes les lois. Ce projet n'est-il pas beau, n'est-il pas grand, n'est-il pas digne d'un chrétien ? Si pour réussir dans une si noble entreprise, il fallait risquer une partie de vos biens, exposer même votre vie, balanceriez-vous ? Non, sans doute, la charité qui vous anime vous ferait trouver doux et faciles les sacrifices les plus pénibles, quand il s'agirait de sauver des âmes immortelles qui ont déjà coûté si cher à votre Sauveur. Mais on ne vous en demande pas tant. Il s'agit simplement de renoncer pour l'amour de Jésus-Christ à toute espèce de boissons fortes, et d'offrir ce sacrifice pour obtenir la conversion de vos frères. Dieu bénira votre sacrifice ; votre généreux exemple donnera de la force à ceux qui sont faibles, et vous aurez bientôt le bonheur de voir le vice de l'intempérance

disparaître entièrement autour de vous. Le Dieu des miséricordes pourrait bien opérer tous ces prodiges sans vous. Il est assez fort pour renverser seul tous ses ennemis, mais puisqu'il vous appelle par la voix de vos évêques et de vos curés, à prendre part au combat, à partager pour ainsi dire avec lui l'honneur de la victoire, ne devez-vous pas accourir avec joie vous ranger sous ses drapeaux, ne devez-vous pas être fier de combattre sous un tel chef, surtout quand il doit vous en coûter si peu, et que vous êtes assuré du succès ! Seriez-vous assez lâche pour fermer l'oreille à cet appel, sous le misérable prétexte que vous n'êtes pas *obligé* de prendre part à cette guerre sainte ?

Vous pouviez autrefois douter du succès que la Société de Tempérance aurait, et du bien qu'elle pourrait faire aux hommes. Mais aujourd'hui des milliers d'ivrognes convertis sincèrement ; des paroisses, des peuples entiers régénérés par la Société de Tempérance. sont-là pour vous assurer que c'est le Seigneur qui en a inspiré la pensée aux hommes, et que l'établissement de cette société est une des plus grandes grâces que le ciel nous a accordée dans ces derniers temps. Si votre Dieu ne commande à personne d'en être, vous voyez au moins qu'il bénit d'une manière bien admirable les efforts de ceux qui s'en sont mis pour l'amour de

leurs frères. Mais rien n'est plus visible que si, dans chaque localité, ce qu'on appelle *les gens respectables* renonçaient à l'usage des boissons fortes et employaient toute leur influence à les faire disparaître de leur paroisse, d'abord ceux qui en font un mauvais usage et qui les aiment, auraient tout de suite bien moins d'occasions de tomber, puisque personne, ou presque personne ne leur en offrirait. Les *gens comme il faut*, n'en prenant plus, et tout le monde, même les intempérants, voulant être du nombre des *gens comme il faut*, n'oseraient plus en offrir ni en prendre, au moins devant le monde. La passion qui ne serait plus alimentée, s'éteindrait tout doucement, la raison et la religion prendraient bientôt le dessus, et avant peu de temps vous béniriez le Dieu des miséricordes, qui vous aurait donné le bonheur de contribuer par votre agrégation à la Société de Tempérance, à des conversions aussi consolantes que solides. A l'appui de cette doctrine, nous aurions bien des faits à citer, mais nous n'en rapporterons qu'un seul pour n'être pas trop long. Nous le rapporterons tel que nous l'a raconté un curé qui en a été le témoin.

EXEMPLE.

Il était dix heures du soir. Je lisais quelque chose qui m'intéressait singulièrement,

lorsque tout-à-coup mon oreille est frappée d'un bruit inaccoutumé ; je prête attention et voilà que des coups précipités se font entendre à la porte. On m'appelle et on me conjure de venir au secours. A peine ai-je ouvert la porte que je reconnais François. . . Il était hors de lui-même ; ses mots mal prononcés et entre-coupés annonçaient la plus vive émotion : " Venez, Monsieur, tout de suite. Si vous ne faites diligence, il va arriver quelque malheur. Ah ! que c'est horrible !" Il n'est pas besoin de dire quelles impressions j'éprouvai, à ces paroles. Je lui demande de qui il veut parler. " C'est de Louis . . . , me répond-il. Il est revenu ivre de chez *** Il est comme un tigre furieux. Il a cruellement frappé sa pauvre femme qui a été comme vous savez, très long-temps malade : elle est tombée sans connaissance sous ses coups. Il a battu son frère, et lorsque j'ai laissé la maison, il tenait sa pauvre mère à la gorge, je n'ai pu l'arracher de ses mains : il avait un bâton et je craignais qu'il ne me fendit la tête. J'ai pris le parti de venir vous chercher : peut-être votre présence le calmera. Mais hâtez-vous, s'il vous plaît ; car chaque instant de retardement peut coûter la vie à quelqu'un de la maison." Ce récit quelque effrayant qu'il fut ne me surprit cependant pas. On peut attendre tout d'un ivrogne. Les crimes les

plus affreux, les horreurs les plus épouvantables ne sont qu'un jeu pour l'homme abruti par la boisson.

D'ailleurs je connaissais d'avance celui dont il s'agissait. Bien des fois je l'avais rencontré ivre sur la route. Ses cris le devançaient toujours, et le faisait distinguer de loin. C'était alors prudent de passer vite ; aussi personne n'était bien pressé de lier conversation avec lui dans ce moment.

Les jurements, les malédictions, les imprécations à faire trembler les Démons mêmes, sortaient comme un torrent de sa bouche. Combien de fois dans ces tristes moments n'avait-il pas frappé et fait couler le sang de ses meilleurs amis ! Combien de fois n'avait-il pas alors aussi battu son vieux Père ! Il est vrai que personne ne plaignait beaucoup le pauvre homme. C'était lui qui avait instruit son enfant dans l'art de boire. C'était lui, qui lui avait mille fois montré le chemin de l'auberge... Pendant que tous ces tristes souvenirs viennent se heurter à la fois dans ma mémoire, je me mets à courir avec François.... La distance n'était pas bien longue, elle fut promptement franchie. Je n'étais pas arrivé que déjà j'entendais les hurlements, les cris, etc. Sans frapper à la porte, je rentre brusquement.... Quel spectacle, grand Dieu ! La pauvre femme à peine

revenue de son évanouissement se tordait les mains de désespoir. Elle s'arrachait les cheveux comme une personne qui a perdu la raison. Ses yeux égarés et rougis laissaient tomber des larmes brulantes sur un jeune enfant qu'elle tenait sur ses genoux, et dont les cris perçants déchiraient l'âme. La pauvre femme comme elle appelait à grand cris la mort ! Comme elle maudissait avec d'énergiques paroles, le jour où elle s'était liée au monstre cruel qui au lieu d'être son époux, s'était fait son impitoyable bourreau ! Plus loin j'apercevais le frère, le visage couvert de sang, et puis à quelque distance, dans l'ombre, la mère infortunée. Ses cheveux en désordre pendaient autour d'elle, et attestaient qu'un des plus noirs forfaits venait de s'accomplir ; qu'un homme avait frappé celle dont il tenait la vie, qu'un enfant avait levé la main sur sa mère. Elle était diffigurée, et à moitié morte des coups qu'elle avait reçus. Ses pleurs, ses cris, ses sanglots se mêlaient à ceux de sa brue et de son enfant.....

Et lui le monstre où était-il donc ?

Il se promenait à pas redoublés au milieu des chaises et des tables brisées et renversées pêle-mêle sur le plancher. Quelque furieux qu'il fût, mon arrivée subite le déconcerta cependant.

Etant prêtre et curé : plus ce malheureux semblaient perdu, plus je devais faire d'efforts pour le ramener. Aussi je ne perdis pas de temps. Dès le lendemain je me mis à l'œuvre. Je lui parlai de laisser la boisson ; mais je ne tirai de lui d'autres paroles que celles qu'il m'avait déjà données. Bien des fois déjà il m'avait dit que c'était impossible pour lui. Qu'il avait bien du chagrin et de la honte de ce qui s'était passé la veille, qu'il promettrait bien de ne plus s'enivrer, mais qu'il ne pouvait pas promettre de ne plus jamais prendre de boissons fortes. Il y avait si long-temps, qu'il en prenait disait-il. Il travaillait si fort. Il allait si souvent au mauvais temps. D'ailleurs, ajoutait-il, après tout, il n'y avait pas tant de mal à prendre un petit coup avec son ami, pourvu qu'on ne fit pas d'excès.... Enfin il me donnait toutes les bonnes raisons que les Intempérants sont si industrieux à trouver....

Bien déconcerté de ses réponses et de ses résistances aux bons conseils que je lui donnais, je ne me décourageais pourtant pas tout à fait. Il n'y avait pas long-temps que j'avais commencé à établir la société de Tempérance dans ma paroisse, et déjà je voyais fuir le démon de l'ivrognerie de bien des lieux, où jusque là il avait régné en souverain maître.

Le soir, j'appelle secrètement Charles... son plus proche voisin, son meilleur ami, c'était un brave homme qui ne se dérangeait peut-être pas deux fois dans un an, mais pourtant fort attaché à ses trois et quelque fois quatre petits coups par jour. Bon cœur envers ses amis, jamais personne n'était venu le visiter sans qu'il les traitât..... Il avait toujours chez lui la meilleure Jamaïque de Québec ; et ni sa famille, ni sa santé ne paraissaient souffrir des nombreuses *politesses* qu'il faisait à ses amis. Comme de raison, il n'aimait point du tout la Société de Tempérance. Dès la première fois que j'en avais parlé en public, il s'était prononcé hautement contre : Cela était bon disait-il, pour les gens qui n'étaient pas capables de se conduire eux-mêmes. Que pour lui, il n'avait aucun besoin de cette société, qu'il pouvait se *tempérer* tout seul, et qu'il ne s'en mettrait jamais.

Rendu chez moi, il m'exprime le chagrin qu'il a ainsi que tout le voisinage de ce qui s'était passé la veille chez le pauvre Louis... Et bien, lui dis-je, il ne tient qu'à vous mon cher Charles... de ramener et de convertir votre ami Louis.... “ Ah ! Monsieur, me répond-il, si ça tenait de moi, ce serait bientôt fait, car je donnerais la moitié de mon sang, la moitié de ce que je possède pour lui faire passer cette malheureuse ivrognerie. C'est

un si honnête homme, c'est un si bon voisin ; c'est un cœur si sensible, si généreux lorsqu'il est sobre.

“ Mais à peine a-t-il la tête chaude, qu'il devient comme un loup enragé. Je m'attends qu'il finira par tuer quelqu'un, peut-être moi le premier. Car quand il a pris quelques coups de trop, il ne connaît plus personne, et je crois qu'il frapperait le Bon Dieu même s'il pouvait le rencontrer alors. Pour le convertir, je crois qu'il faut un grand miracle. Il aime tant la boisson ! Mr. le curé qui vous a précédé a essayé bien des fois à le convertir, et s'il n'a pas été capable, ni vous avec vos beaux sermons, comment pouvez-vous penser que ça dépend de moi de le convertir.” Et bien oui, mon brave ami, je persiste à vous dire que la conversion de Louis....dépend de vous. Jusqu'à présent on ne savait pas trop comment s'y prendre pour ramener un ivrogne. Comme on laissait subsister les occasions autour de lui, il n'avait pas plutôt pris sa bonne résolution, qu'il l'oublait chez le premier ami qu'il rencontrait. Rien donc n'était plus rare que la persévérance de ces sortes de Pécheurs dans leurs bons desirs de se corriger. Mais voilà que le Dieu des miséricordes vient de nous donner dans les Sociétés de Tempérance un moyen aussi simple que puissant de les convertir. En agrégeant à

la Société de Tempérance les amis respectables et sobres, et les parents d'un ivrogne, en ôte les occasions qu'il aurait de retomber, il pourra aller partout sans qu'on lui offre de boissons. Personne ne lui en demandera, et toutes ces circonstances aidées de la grâce de Dieu, font que son retour à Dieu est aussi durable que sincère. Mettez-vous de la Société de Tempérance ainsi que tous ceux du voisinage avec qui vous savez que Louis va le plus souvent ; ça va vous fatiguer les premiers jours, à cause de la longue habitude que vous avez de prendre des boissons fortes ; mais il ne vous en arrivera aucun mal je vous assure. Au contraire, vous vous en trouverez bien de toutes les manières avant peu. Offrez cette petite privation à Dieu pour la conversion de votre ami. Dites à Louis. . . que vous détestez la boisson de tout votre cœur, à cause des crimes qu'elle lui a fait commettre ainsi qu'à tant d'autres. Dites-lui qu'en conséquence vous ne voulez plus jamais en prendre, ni en avoir dans votre maison pour en donner à vos amis.—Charles avait écouté ces paroles avec une attention respectueuse “ Le
“ conseil que vous me donnez là, Mr. le
“ curé, est bon, je veux le suivre, et j'es-
“ père que mes voisins vont en faire autant,
“ car je vous avouerai que ça nous fatigue
“ de voir que vous vous donnez tant de
“ peines pour établir une chose qui est si vi-

“ siblement pour notre bien, et que nous
“ résistons.

“ Nous ne comprenions pas, lorsque vous
“ avez commencé à établir la Société de
“ Tempérance dans la paroisse, qu'elle ferait
“ tant de bien, et nous ne la regardions pas
“ d'un trop bon œil, mais aujourd'hui que
“ nous voyons les changements qu'elle opère
“ partout, nous avons changé d'idée à son
“ égard. Et après tout si nous n'avons pas
“ le bonheur de ramener notre ami, il ne
“ nous arrivera toujours pas grand mal de
“ quitter la boisson ; Et puis nous aurons
“ toujours le mérite d'avoir fait notre pos-
“ sible.”

Il me sert cordialement la main, et il part. Il tint parole comme je m'y étais bien attendu.—Le même soir il vint avec six de ses voisins, tous grands amis de Louis . . . se mettre de la Société de Tempérance. Ils n'eurent rien de plus pressé le lendemain que d'annoncer cette nouvelle à leur infortuné ami. Il n'en veut d'abord rien croire ; mais il ne mit pas grand temps à se convaincre de la réalité.

Frappé de l'intérêt que ses amis prennent à son salut, il se résout de les imiter. Cette résolution qu'il avait tant de fois prise de ne jamais goûter aux boissons enivrantes, et

qu'il avait autant de fois oubliée, lorsque ses amis lui en offraient, ou qu'il leur en voyait prendre, lui devient d'une exécution facile depuis qu'il n'en voit plus nulle part. Il rentre en lui-même et voit avec effroie qu'il n'a pas approché des sacrements depuis bien des années. Il se décide donc à faire une confession générale. Quelques mois plus tard il était à la Sainte Table entre sa femme et sa mère, et recevait avec les sentiments de la plus tendre piété le corps de Jésus-Christ. Depuis ce temps, et il y a plus de deux ans, il est le modèle de ma paroisse.



CHAPITRE SECOND.

AVEC LES SECOURS DE DIEU ;
SE DEFIER DE SOI-MÊME,
ET METTRE SA CONFIANCE
EN DIEU.

LA foi nous apprend que sans le secours de la grâce de Dieu nous ne pouvons rien faire de bien dans l'ordre du salut. Si donc vous vous mettez de la Société de Tempérance, soit pour devenir plus tempérant vous-même, soit pour porter les autres à le devenir, il ne faut pas que vous comptiez uniquement sur la sincérité de votre résolution, ni sur la force de votre propre volonté. Car dès lors vous manquerez votre but. Vous appuyant sur vous-même, qui n'êtes que faible, vous succomberiez à la première tentation que vous auriez de prendre des boissons fortes. C'est donc surtout sur le *secours de la grâce de Dieu*, que vous devez compter, si vous voulez procurer votre bien spirituel ou celui de vos frères, en rentrant dans cette société. En un mot, vous ne devez vous en mettre que lorsque vous serez convaincu qu'elle est un des puissants moyens que le ciel emploie dans sa miséricorde pour faire découler ses grâces sur les hommes.

C'est un fait qu'à venir jusqu'à ces derniers temps, rien n'était plus rare et plus difficile que la conversion d'un ivrogne. Ces malheureux, dont le nombre allait toujours croissant, étaient la désolation, le désespoir des plus saints prêtres, des curés les plus zélés.

Le vénérable M. BEDARD, si connu dans tout le pays par les missions qu'il a prêchées pendant un grand nombre d'années à la suite de nos Evêques, parlant des ivrognes à un jeune prêtre : “ Cher monsieur, lui dit-il, “ vous aurez la joie de voir bien des pé-
“ cheurs se convertir, dans le cours de
“ votre ministère : Des ennemis oublieront
“ leurs vieilles rancunes, et deviendront des
“ amis sincères ; vous aurez souvent la con-
“ solation d'être le dépositaire des restitu-
“ tions secrètes : des personnes de tous les
“ âges et de tous les sexes, livrées aux pas-
“ sions les plus honteuses, briseront géné-
“ reusement les chaînes du péché, et de-
“ viendront l'édification et l'exemple de vo-
“ tre paroisse. Mais les ivrognes, rien
“ n'est plus difficile et plus rare que de les
“ voir se convertir, et persévérer. Il faut
“ comme un miracle pour convertir cet es-
“ pèce de pécheurs. Ils sont si dégradés
“ par ce vice infâme, qui les conduit à tous
“ les crimes, qui les met au rang et plus bas
“ même que les plus vils animaux : qu'on

“ dirait que Dieu les a frappés d'un anathême encore plus terrible que celui qui fut lancé contre Caïn. ”

Oui, jusqu'à ces derniers temps, l'homme que possédait une fois le démon de l'ivrognerie, semblait porter déjà sur son front comme le sceau de l'éternelle réprobation. Il devenait sourd à la voix de l'honneur comme à celle de sa conscience. C'était en vain que le ministre de Jésus-Christ, parlant du haut de la chaire de vérité, lui montrait l'enfer ouvert sous ses pieds. Il riait de ces menaces, ou il allait bientôt les oublier dans les orgies d'une sale et infecte auberge. C'était en vain qu'une épouse désolée et digne d'un meilleur sort, lui donnait le détail affreux de sa misère et de celle de ses enfants. Il se moquait de ces larmes ; il n'y répondait que par des jurements et des blasphèmes. Si cette femme malheureuse pour faire plus d'impression sur son mari, se jetait à ses pieds, pour le supplier au nom de Dieu, d'avoir pitié d'elle, et de ses pauvres petits enfants qui périssaient de misère, de froid, et de faim. Si elle le conjurait au nom de ce qu'il avait de plus cher au monde, de ne pas tout dépenser pour la boisson, et d'en réserver quelque chose pour donner du pain, des habits à sa famille ; il lui commandait avec brutalité de se taire ; et souvent il la frappait cruellement, si elle avait le malheur d'ouvrir

la bouche encore pour se plaindre
Combien n'a-t-on pas vu de malheureux ivrognes, après avoir bu les biens qu'ils avaient reçus de leurs pères, vendre jusqu'aux hardes de leurs femmes et de leurs enfants, vendre jusqu'à leurs propres habits pour acheter quelques verres de boissons. Et chacun sait que nous ne disons là rien d'exagéré. Il est peu de paroisses qui n'aient fourni de ces tristes exemples de perversité, d'endurcissement et de dégradation. Cependant les chaires chrétiennes retentissaient partout des anathèmes de la religion contre l'ivrognerie. Partout des prêtres remplis de science et de zèle employaient toute la force de leur ministère pour convertir les ivrognes

Combien de fois après d'inutiles efforts pour ramener dans la bonne voie les intempérants dont le salut leur était confié, les ministres de Jésus-Christ, n'avaient-ils d'autres ressources, d'autres consolations, que d'aller verser aux pieds des saints autels, des larmes amères sur leur endurcissement. Mais alors, avec quelle ferveur ne conjuraient-ils pas l'adorable et bon Sauveur de se souvenir du sang qu'il avait versé, du fiel si amer dont-il avait été abreuvé pour leur amour : avec combien d'instances ne le suppliaient-ils pas de jeter un regard de miséricorde sur tant d'infortunés esclaves du plus tyrannique comme du plus dégradant de tous les vices.

Tant de prières, de larmes et de vœux ardents ont enfin touché le cœur de Dieu, c'est alors que la Société de Tempérance nous a été donnée comme une de ces gouttes de miséricorde qui tombent de temps en temps du ciel, sur cette vallée de larmes. Elle porte avec elle toutes les marques d'une de ces pensées que le Dieu de bonté tire des trésors de sa science, et qu'il donne à l'homme pour l'aider à briser quelques unes des épines qui croissent partout si piquantes, si venimeuses et si dures sur les bords de l'étroit chemin. Chaque curé a formé autour de lui comme une armée de courageux soldats pour l'aider à combattre et à chasser loin de sa paroisse le démon de l'intempérance. Il a invité à s'enrôler dans cette armée sainte tout ce qu'il y avait parmi son peuple de cœurs nobles et généreux. Il a mis entre leurs mains l'arme du chrétien, la croix au milieu de laquelle est écrit l'engagement de la Société de Tempérance. Au nom de Jésus-Christ abreuvé de fiel et de vinaigre, chaque curé soutenu de l'élite de sa paroisse, a crié : *“ guerre à mort au démon de l'ivrognerie. ”* Et partout Jésus-Christ a été pour ses soldats, et la victoire la plus complète a partout couronné leurs efforts et leurs sacrifices. Il n'y a pas eu de sang ni de larmes versés dans ce nouveau combat ; il n'y a de renversées et de perdues que les boissons

détestables qui avaient causé tant de maux parmi nous.

Ne dirait-on pas que Dieu a voulu renouveler parmi nous le prodige qu'il opéra autrefois pour tirer son peuple des mains de ses ennemis. Les Israélites gémissaient depuis plusieurs années sous la dure servitude des Madianites, lorsque le Seigneur résolut de les délivrer. Gédéon fut choisi pour commander l'armée d'Israël forte de trente-deux mille hommes,

Mais Dieu jaloux de sa gloire craignant que ce peuple endurci n'attribuât à ses propres forces et au nombre de ses soldats la victoire qu'il allait remporter, commande à Gédéon de renvoyer vingt-deux mille hommes. Il ne lui en restait plus que dix mille : c'était encore trop dans l'ordre de la providence. L'armée devait passer près des eaux du Jourdain lorsque Dieu parlant à Gédéon, lui dit : " Je vous promets la victoire, mais " je veux que le peuple sache que c'est moi " seul qui la donne. Vous avez encore " trop de soldat à votre suite. Renvoyez " donc ceux que vous verrez plier le genoux " pour boire : ne gardez pour combattre que " ceux qui se contenteront de prendre l'eau " avec la main, pour la porter à leur bouche " et se désaltérer.".... Il ne s'en trouva que trois cents de ces derniers. Et ce fut à

la tête de cette petite troupe choisie de Dieu que Gédéon s'avança pour combattre l'armée innombrable de ses ennemis.

Mais pour que tout fut miraculeux dans cette victoire, il n'arma pas le bras de ses guerriers d'épées ni de lances, comme c'est la coutume ; il se contenta, suivant l'inspiration qu'il en avait reçue de Dieu, de mettre dans leur main gauche, un vase de terre cuite au milieu duquel était une lampe allumée, et dans la main droite une trompette.

Gédéon range ses trois cents soldats autour du camp des ennemis, sans être aperçu, à la faveur des ténèbres de la nuit. Au signal qu'il donne, chacun de ses braves fait retentir l'air du son de sa trompette, et brise le vase qu'il tient dans sa main. Les ennemis éveillés soudainement par le bruit éclatant de ces trompettes, éblouis, épouvantés par toutes ces lumières dont ils sont environnés, cherchent à fuir de toute part. Dans un moment le désordre le plus affreux, la plus horrible confusion règnent partout. Personne ne se reconnaissant au milieu des cris, du tumulte et des ténèbres, ils tirent l'épée les uns contre les autres, et couvrent bientôt la terre de leurs morts et de leurs blessés. De cette manière Gédéon et les siens n'ont eu d'autre peine que de sonner de leur trompette et de montrer la lumière qu'ils

portaient pour remporter la plus signalée victoire.

C'est ainsi qu'avec cette nouvelle manière de faire la guerre que Dieu dans sa miséricorde vient de nous inspirer, nous sommes comme assurés de triompher des ennemis de notre salut. Pour cela nous n'avons qu'à briser et détruire les vases que nous avons presque constamment entre les mains et qui contenaient les boissons dont nous nous servions pour contenter notre gourmandise au préjudice de notre santé, de notre bourse, et de notre religion. Ce n'est qu'alors qu'on verra briller parmi nous du plus pur éclat mille vertus qui étaient comme cachées et obscurcies par l'usage de ces détestables liqueurs.

La trompette de la renommée publiera partout ce qui sera fait de bien dans chaque localité, où on aura courageusement pris l'engagement de la Tempérance ; chacun voudra participer aux grâces abondantes que Dieu répandra sur les peuples où cette société s'établit ; de toutes parts nos ennemis spirituels seront mis en fuite, et Dieu sera béni, loué, et aimé dans mille endroits où l'intempérance et tous les vices régnaient depuis long-temps.

Que chacun donc se fasse un devoir, un

honneur d'appartenir à la Société de Tempérance. Ne cherchons pas de prétexte de n'en pas être. Surtout qu'on n'entende plus dire comme par le passé : " Je me
" mettrais bien de cette société, mais je
" crains de ne pouvoir persévérer dans le
" sacrifice qu'elle demande." Souvenez-vous que c'est pour l'amour de Jésus-Christ que vous allez faire ce sacrifice : et que votre Jésus pour l'amour duquel vous agirez sera comme obligé de vous soutenir, et de vous fortifier. Vous êtes faible, il est vrai, mais il est fort et puissant. Nous vous louons de vous défier de vos propres forces, mais ne seriez vous pas infiniment blamable de vous défier du Dieu bon qui a *promis* de ne jamais abandonner ceux qui l'invoquent avec amour, confiance et humilité. Venez donc encore une fois, pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, et appuyé sur la grâce de Dieu, vous enroler dans l'armée des braves qui ont juré de combattre jusqu'à la mort contre un des plus grands ennemis du salut des hommes. Vous êtes assuré de la victoire ; c'est le Dieu Tout-Puissant qui vous la donnera.

Ce serait ici le lieu de citer plusieurs de ces conversions aussi frappantes que solides opérées par la Société de Tempérance, pour prouver que la grâce de Dieu aide et soutient ceux qui s'en mettent : mais comme il est peu

de paroisses aujourd'hui, où cette société mille fois bénie, n'ait amené de ces changements admirables, nous n'apprendrions rien à personne. Nous préférons prendre une autre voie pour prouver cette vérité.

Dieu a deux manières de faire voir qu'une œuvre lui est chère, et qu'il la protège. La première est de bénir ceux qui la soutiennent : la seconde est de punir visiblement ceux qui en retardent les progrès et qui s'y opposent. C'est par cette dernière espèce de preuve que nous allons terminer ce chapitre.

Les traits suivants qui nous ont été rapportés par Messieurs les curés même qui en ont été les témoins sont trop frappants pour ne pas y voir le bras d'un Dieu vengeur, punissant ceux qui s'opposent aux desseins de miséricorde qu'il a en vue, en faisant établir partout la Société de Tempérance.

Exemple.

Mr. A. . . . curé de. . . . avait établi depuis quelque temps la Société de Tempérance dans sa paroisse et déjà le bien qu'elle opérait était visible partout. Il s'en faut pourtant que tous ses paroissiens consentissent à s'en

mettre ; au contraire un certain nombre n'en parlait qu'avec le plus grand mépris. Parmi ceux-ci se trouvait un père de famille qui aurait eu cependant bien besoin d'en être, car rien n'était plus commun que de le voir se déranger par la boisson. Outre le chagrin qu'il causait à sa pauvre femme par sa colère, ses jurements, et le scandale qu'il donnait à ses enfants, il faisait des dépenses assez fortes pour altérer sa famille. Comme d'ailleurs cet homme avait de bonnes qualités, Mr. le curé un jour résolut de faire un effort pour le faire mettre de la Société de Tempérance. Il prend donc avec lui deux de ses amis qui s'en étaient déjà mis depuis quelque temps. Il se rend avec eux chez notre homme. Il lui représente les chagrins qu'il cause à sa femme, les mauvais exemples qu'il donne à sa famille. Il lui fait voir son bien qui s'en va en ruine, sa santé qui se détériore, mais par dessus tout, son âme qu'il perd. Enfin ce digne prêtre met tout en œuvre pour le porter à suivre l'exemple de ses amis, à quitter la boisson pour toujours, à se mettre de la Société de Tempérance. " Moi, répond-il avec colère, me mettre de la Société de Tempérance ; Non, non, jamais, jamais ! Il n'y a que des pour- " ceaux qui doivent se mettre d'une pareille " société." Le digne pasteur affligé de cette inconvenable réponse, voyant qu'il n'y avait rien à faire avec un pareil homme, se retire

le cœur gros de chagrin. Trois semaines plus tard, ce malheureux apperçoit ses bâtimens en feu. Il s'élance pour arracher ses animaux des flammes, et il tombe roide mort étouffé par le feu et la fumée sur deux pourceaux déjà à moitié brûlés !

Ce terrible chatiment fit ouvrir les yeux à plusieurs de ses amis qui ne l'avaient que trop malheureusement écoutés et qui vinrent aussitôt après se mettre de la Société de Tempérance.

Autre Exemple.

Les jeunes gens de la paroisse de avaient été fortement invités par leur curé à s'enrôler dans la Société de Tempérance. On leur avait fait voir combien il en résulterait d'avantages temporels et spirituels pour eux, s'ils abandonnaient l'usage des boissons fortes, auxquelles un grand nombre parmi eux paraissaient déjà malheureusement enclins. Ils paraissaient tous déterminés à suivre le conseil de leur pasteur, lorsque un nommé Michel qui s'aperçoit de leur dessein, les appelle à lui, après l'office..... Pendant un temps considérable, il leur débite tout ce que le démon peut lui suggérer,

pour les en détourner. Il leur dit que jusque là on s'était bien sauvé sans cette société. Quel mal d'ailleurs, leur disait-il, pouvait-il y avoir à prendre un petit coup avec un ami ? c'était le seul plaisir qu'ils pouvaient se procurer, et il n'y avait aucune raison de le leur interdire. Il était allé, leur assurait-il, il n'y avait pas long-temps, chez un bon prêtre qui lui avait fait la politesse d'un bon coup, et qui se moquait bien de la tempérance. Que s'ils écoutaient leur curé, ils auraient bientôt perdu la tête. Il leur prouvait surtout à sa façon que cette société étant faite pour ramener les ivrognes, c'était les insulter, eux, que de leur proposer de s'en mettre, puisqu'ils étaient tous des jeunes gens sobres et honnêtes. Enfin il finit par leur dire que s'ils suivaient le conseil de leur curé, ils deviendraient la risée des paroisses voisines, dont les curés avaient trop d'esprit pour exiger de pareilles choses..... Son discours fit une telle impression, que pas un seul ne vint ce jour-là se mettre de la Société de Tempérance.

Le lendemain, ce même Michel.....était à enlever de la terre au pied d'une grande côte, où plusieurs autres journaliers travaillaient avec lui. Tout-à-coup un cri de détresse se fait entendre.... Déjà il était disparu sous un énorme éboulis de terre. On

se précipite pour lui porter secours. On a bien de la peine à le retrouver..... Il était mort et son cadavre offrait le plus effroyable spectacle. Son visage couvert de Loue était horriblement noirci par le sang coagulé. Sa langue sortie de sa bouche était à moitié coupée, et pendait ensanglantée sur ses lèvres livides !!

Autre Exemple.

C'est Mr. le Curé A..... lui-même qui parle :

Au sortir d'une instruction à la fin de laquelle j'avais fait un appel à ceux de mes paroissiens qui ne s'étaient pas encore enrôlés dans la Société de Tempérance, pour les exciter à ne pas retarder cette démarche, un jeune homme se poste à la porte de l'église pour compter ceux qui vont suivre mon conseil. Chacun reçoit quelque insulte de sa part en passant devant lui. Pendant plus d'une demi-heure il épuise les mots les plus grossiers contre eux. Tout le monde, même ceux qui n'étaient pas encore décidés à s'enrôler dans l'armée sainte, étaient indignés des propos de ce jeune libertin. Environ quinze jours plus tard, au milieu de la nuit, le malheureux réveille la maison en poussant

d'horribles cris. " J'ai les entrailles déchirées ; ma tête est comme broyée dans un pilon. J'ai l'enfer dans le corps ; je vais mourir : je suis damné !... " L'alarme se répand comme un coup de foudre dans tout le voisinage. Bientôt la maison est remplie d'une foule consternée. Plusieurs de ses compagnons de débauche accourent avec les autres. Il les aperçoit : " Maudits amis, leur dit-il, je suis damné, c'est vous qui en êtes la cause, mais vous le serez avec moi, c'est vous qui m'avez engagé à mépriser les conseils de mon curé ; sortez d'ici tout de suite.... " Et les malheureux, accablés par la malédiction de leur ami, et encore plus par les remords qui les déchirent, s'éloignent. On accourt me chercher. Grand Dieu ! quel spectacle ! Il se roulait comme un serpent, et quatre hommes robustes employaient toute leur force à l'empêcher de s'élancer hors de son lit. Tantôt des soupirs, des sanglots, puis des cris déchirants sortaient de sa poitrine brûlante comme une fournaise. On espérait que ma présence allait le distraire de ses douleurs et lui donner un peu de calme, mais il n'en fut pas ainsi. " Mon curé, s'écria-t-il, en m'apercevant, je me meurs et je suis damné. Ah ! si j'avais écouté vos charitables conseils je ne serais pas dans le triste état où vous me voyez ! " Je cherche à l'encourager, mais inutilement. J'entends sa confession,

mais ses souffrances, ses terreurs et son affreux désespoir sont les mêmes. Pendant trois jours et trois nuits, ses cris, sa rage, ses douleurs, ses malédictions, ses paroles d'enfer jettent la consternation et la stupeur dans tout le canton et dans toute la paroisse. Chacun se rappelait et se redisait tout bas les paroles insolentes dont le malheureux s'était servi quelques jours auparavant contre les personnes qui venaient s'enrôler dans la Société de Tempérance. Et j'avais de la peine à suffire à prendre les noms de ceux qui venaient encore, surtout parmi les jeunes gens, se faire inscrire, en disant : " Nous nous mettons de la Société de Tempérance, car nous voyons bien aujourd'hui que ce n'est pas un badinage que de résister à Dieu."

Je le visitais deux fois par jour et il m'est impossible de décrire ce qui se passait alors dans ma pauvre âme. J'avais beau regarder l'Image de J. C., je ne voyais plus son cœur ouvert, ses bras étendus pour appeler et recevoir les pécheurs. Je n'entendais plus les paroles d'amour, de paix, de pardon, de Jésus mourant pour les hommes.

Je n'apercevais plus que le bras d'un Dieu vengeur frappant sa victime. Je n'entendais plus que les paroles foudroyantes : *In peccato vestro moriemini*, Vous mourrez dans votre péché ; *Mors peccatorum pessima*, La mort des

pêcheurs est très mauvaise. Si le souvenir des divines paraboles de l'Enfant prodigue, ou de la Brebis égarée, ou enfin du pauvre homme engagé à la dernière heure du jour par le bon Maître, venaient comme de coutume m'apporter des pensées de paix et de miséricorde, les paroles pour les exprimer expiraient sans forces et sans feu sur mes lèvres glacées par la terreur. Le troisième jour, apercevant tous les symptômes d'une mort prochaine, je me décide à lui donner l'Extrême-Onction. Mais son âme semble rester toujours fermée à tout espoir de salut. Son œil à demi éteint, et horriblement couvert de taches de sang, n'aperçoit que les feux de l'enfer et semble comme déjà plongé dans l'abîme sans fond. Sa bouche entr'ouverte et noircie par la fièvre brûlante qui la consume, ne profère plus que des sons qu'on a de la peine à saisir. Cependant, de temps en temps il semble ranimer ses forces pour faire sortir du fond de sa poitrine ces lugubres paroles : *Maudite boisson ! Maudits amis !....* Je m'efforce encore de lui faire entendre quelques paroles de pardon, mais sans succès. La foudre qu'il entendait gronder sur sa tête, l'absorbait tout entier. Une sueur froide coulait de tous ses membres qui commençaient à se roidir. Sa respiration était plus lente, son œil se fixait. J'étais accablé. La nuit était déjà bien avancée. J'en avais trop vu et trop entendu pour désirer

assister au dernier acte de cet épouvantable spectacle des vengeances de Dieu. Je m'en retourne chez moi.... Quelques heures plus tard son âme avait brisé les liens qui la retenaient à son corps, et était aux pieds de son souverain Juge !



CHAPITRE TROISIÈME.

JE PROMETS, ETC., ETC.

*Nature de l'engagement que l'on prend
en entrant dans la Société de
Tempérance.*

NOTRE Sauveur, dans l'Évangile de Saint Matthieu, ch. v., dit : " En vérité, je vous
" déclare que vous ne devez point jurer en
" aucune manière : ni par le ciel parce qu'il
" est le trône de Dieu ; ni par la terre parce
" qu'elle sert comme d'escabeau à ses pieds ;
" ni par Jérusalem parce qu'elle est la ville
" du grand Roi : vous ne devez pas jurer
" non plus par votre tête, parce que vous ne
" pouvez en rendre un seul cheveu blanc ou
" noir : mais contentez-vous de dire : cela
" est, cela est, ou cela n'est pas, cela n'est
" pas ; car ce qui est dit de plus vient du
" mal."

Il n'est pas nécessaire de dire, après cela, que l'esprit de l'Evangile est qu'on ne fasse de serments que dans les circonstances les plus graves. Dans le cours ordinaire des choses, on ne doit se servir que de la simple affirmation pour exprimer sa pensée. Et c'est ce qui se fait dans l'engagement que l'on prend en se mettant de la Société de Tempérance. Cet engagement n'est ni un serment ni un vœu : c'est une promesse pure et simple. C'est la parole d'un homme d'honneur, c'est la promesse d'un chrétien que nous demandons, bien persuadés que celui qui n'aurait pas assez d'honneur pour respecter sa parole, n'aurait pas assez de religion pour garder son serment.

Mais quoique l'engagement que vous prenez ne soit ni un serment, ni un vœu, il doit cependant vous être comme sacré et inviolable, puisque le plus souvent c'est dans l'Eglise, aux pieds des saints autels, en présence de vos amis, de vos parents, et de toute votre paroisse que vous avez fait la promesse généreuse de ne jamais prendre de boissons enivrantes. Si vous manquez à votre parole, vous trompez votre curé, vos amis, vos parents, votre paroisse tout entière, qui se fiaient sur vous et vous regardaient comme un soldat généreux dont les exemples et les paroles allaient servir le reste de votre vie à détruire le règne de la boisson, et à

chasser pour toujours le démon de l'intempérance.

En manquant à votre promesse, sans de graves raisons, il est vrai que vous ne seriez pas un parjure, puisque vous n'avez pas fait de serment. Mais toujours vous serez un lâche, un homme sans cœur et sans honneur, sur la parole duquel il n'y aura aucun fond à faire. Et souvent ceux-là même qui vous auront le plus pressé de boire avec eux, qui vous auront le plus excité, en vous disant qu'après tout vous n'aviez fait qu'une simple promesse, et qu'il n'y avait pas de péché à prendre un petit coup avec un ami, seront les premiers à publier votre bassesse, et à rire de vous en arrière. Ils auraient été forcés de vous admirer et de vous respecter si vous leur eussiez dit courageusement, comme un brave habitant des environs de Québec qui, se trouvant avec des amis, était sollicité par eux à prendre de la boisson. “ Je n’ai
“ point fait de serment, mais j’ai donné ma
“ parole d’honneur à mon curé ; cela suffit.
“ Si vous êtes mes véritables amis, vous ne
“ m’excitez pas à faire une action aussi
“ peu excusable. Pour l’amour de Jésus-
“ Christ, j’ai promis de ne jamais faire usage
“ de boissons fortes ; il ne convient pas que
“ pour votre amour je fausse ma première
“ promesse, et vous devriez être les pre-
“ miers à m’encourager à respecter ma pa-

“role. Un homme d'honneur ne doit jamais
“manquer à sa parole, vous voulez donc que
“je cesse d'en être un. Il me semble que
“je ne mériterais plus d'être de vos amis,
“si j'étais capable de m'oublier jusqu'à ce
“point.” Ses amis restèrent confus, et n'o-
sèrent plus jamais lui parler de prendre de
la boisson.

On voit quelquefois des personnes qui demandent si c'est un péché de prendre un verre de boisson quand on est de la Société de Tempérance ? Nous répondrons d'abord qu'un membre de la Société de Tempérance qui se respecte, ne fera jamais cette question, car sa parole est donnée de ne plus jamais en prendre, il ne lui en faut pas plus..... Il ne demandera pas pour s'excuser si c'est péché ou non d'en faire usage.

Mais, admettant qu'il n'y a pas de péché à manquer en général à un engagement qu'on a pas pris sous peine de péché, ne peut-on pas dire que, dans presque tous les cas, celui qui manque à son engagement de Tempérance, pèche. D'abord il pèche presque toujours par gourmandise, en prenant une chose dont il n'a pas besoin. Il pèche contre la justice qu'il doit à ses enfants, en donnant au vendeur de boisson, un argent qui aurait été infiniment mieux emplo-

yé à l'éducation et pour l'établissement de sa famille. Il pèche contre lui-même en buvant, sans besoin, ce qu'il sait (comme on le prouvera plus tard) être nuisible à sa santé. Il pèche contre la charité qu'il doit à son prochain. Son voisin, son frère, son ami, peut-être même, ses propres enfants, qui sont plus faibles que lui, étaient devenus des hommes sobres et religieux depuis qu'imitant l'exemple qu'il leur avait donné, ils avaient entièrement renoncé à l'usage des boissons fortes ; mais à peine le voient-ils manquer à sa promesse, qu'ils deviennent moins fermes eux-mêmes dans leurs bonnes résolutions. Le démon leur dit tout bas, et ses suppôts crient tout haut : " qu'il n'y a pas de péché à prendre un petit verre, que la religion ne défend " que l'excès, qu'un *tel* en prend bien quoi- " qu'il soit de la tempérance ; que c'est " du fanatisme de mettre des péchés par- " tout, et que c'est se rendre ridicule de te- " nir si fort à un engagement qui n'est rien " dans le fond."

Quand ils vont chez leur perfide ami, ils voient les autres en prendre gaiement, ils s'entendent persiffler de tous côtés.... " Pre- " nez garde, leur dit-on, d'y goûter, vous êtes " damnés sans ressource. Si vous en portez " à vos lèvres, vous allez mourir, c'est du " poison." Il n'en faut pas tant pour réveiller une longue habitude, pour rouvrir des

plaies qui ne faisaient que commencer à se fermer. Ils portent la main au malheureux verre ; à peine y ont-ils goûté, que la passion se rallume avec plus de fureur que jamais. Incapables de se modérer comme leur ami, ils se plongent plus qu'auparavant dans le borbier de l'ivrognerie, et leur dernier état devient sept fois pis que le premier. Je dirai, sans crainte de me tromper, à ceux qui ont la lâcheté de prendre de ces boissons, après y avoir renoncé, voilà votre ouvrage. De même qu'une étincelle cause souvent le plus terrible embrasement, ainsi ce petit verre de boisson, que vous avez pris, qui n'était rien en lui-même, a causé la perte peut-être éternelle de votre frère.... vous étiez assez forts, vous aviez assez de tête pour marcher sur le bord de l'abîme, vous avez pris par la main votre frère que vous connaissiez plus faible que vous. Il vous a suivi, vous lui disiez qu'il n'y avait pas de danger, que pourvu qu'il suivît le sentier où vous marchiez avec lui, il ne tomberait pas. . . . Et pendant que vous lui parliez, il a perdu l'équilibre. . . Vous le voyez, il roule au fond du gouffre. . . Il périt sous vos yeux, sans qu'il vous soit possible de lui porter aucun secours Et après cela vous demandez si un petit verre était péché pour vous ? . . . vous cherchez des excuses à votre imprudence, et vous n'êtes pas désolé ! Et vous ne regardez pas avec horreur ce sentier

si étroit et si dangereux où vous avez conduit et perdu votre ami, votre frère ! Ah c'est que si vous avez la figure humaine, vous n'avez pas l'âme d'un chrétien. St. Paul disait ; si je savais que la viande que je mange, fût un sujet de péché pour mon frère je ne voudrais jamais en prendre une seule bouchée. Voilà comment on parle et agit quand on a de la religion, qu'on aime Dieu, qu'on a de la charité pour son prochain. Et voilà comment parleront et agiront les membres de la Société de Tempérance. Ils ne souilleront jamais leurs lèvres, des boissons auxquelles ils ont renoncé pour l'amour de Jésus-Christ, parce qu'ils savent que le moindre manque de fidélité à leur promesse deviendrait le signal de la perte de la plupart de ceux que l'heureuse influence de la Société de Tempérance a ramenés dans les sentiers de l'honneur et de la religion. Et saint Paul ne dit-il pas encore dans l'admirable épître aux Galates, chapitre vi : “ Mes frères, si quelqu'un est
“ tombé dans le péché, vous qui êtes spiri-
“ tuels et forts, travaillez à le relever avec
“ charité ; faisant toujours attention que vous
“ pouvez être tenté vous-même aussi bien
“ que lui. Portez les fardeaux les uns des
“ autres, et vous accomplirez ainsi la loi de
“ Jésus-Christ.” Méditez bien ces paroles du saint apôtre, et vous ne serez pas tenté

de manquer à votre engagement, sous le prétexte que vous êtes fort, et qu'il n'y a pas de danger pour vous de tomber. Car l'apôtre des nations vous avertit que tout ce qui a fait tomber votre frère peut être un sujet de chute pour vous aussi. Il veut que vous vous regardiez toujours comme étant faible et que vous preniez les mêmes précautions pour ne pas tomber que celles que vous conseillez aux personnes dont vous connaissez les chutes, et que vous auriez comme relevées et corrigées en vous mettant pour leur amour de la Société de Tempérance.

Si vous manquez à votre engagement de tempérance, et que vous preniez sans une absolue nécessité de la boisson après y avoir renoncée, c'est sans doute parce que vous pensez que n'en ayant jamais fait d'excès, il n'y a pas de danger pour vous aujourd'hui de devenir intempérant. Mais ne craignez vous pas qu'il ne se glisse quelque secret orgueil dans cette bonne opinion que vous avez de vous-même. Vous dites : " Il y aurait du danger pour un tel, à prendre un verre de boisson, mais il n'y en a pas pour moi ! " Ne voyez-vous pas par là que vous faites une comparaison qui n'est pas du tout en faveur de votre frère ; que vous vous mettez au-dessus de lui, que vous oubliez en ce moment ce mot de l'Écriture : " Que celui qui

est debout craigne de tomber." Combien n'a-t-on pas vu de ces gens qui avaient atteint l'âge de vingt, trente ou quarante ans en disant qu'il n'y avait point de danger pour eux de prendre un petit coup de temps en temps, et qui ont cependant finis par être des ivrognes. Il n'y a peut-être pas une seule paroisse en Canada où on ne trouve de ces exemples. Il semble que Dieu a permis ces chutes de gens qui comptaient tant sur leurs forces, afin que personne ne soit tenté à l'avenir de se croire et de se dire à l'abri du danger.

Vous me direz peut-être : " Mais c'est
" bien pénible, pour l'amour des ivrognes
" de se priver de ces boissons dont l'usage
" ajoutait tant de charmes à nos petites réu-
" nions. C'est bien singulier, j'ai toujours
" été sobre, Dieu merci, et parceque mon
" voisin est un ivrogne, vous voulez que je
" quitte des liqueurs innocentes, en elles-
" mêmes, qui n'ont jamais fait faire de mal
" dans ma maison et qui souvent m'e faisaient
" si bien le soir, oublier les dures fatigues de
" la journée." Nous vous répondrons, une
fois pour toute : mon ami en vous invitant
de vous mettre de la Société de Tempé-
rance, nous ne vous *commandons* rien ; et
vous ne rendez pas justice aux apôtres de la
Société de Tempérance, lorsque vous dites
qu'ils *veulent*, qu'il *exigent*, qu'ils *commen-*

dent, etc., etc. Non, non, nous n'exigeons, ne commandons rien ; seulement nous vous montrons une bonne œuvre à faire, nous vous donnons les motifs que vous auriez de vous joindre à nous pour le bien de notre patrie, de notre religion, pour le salut de nos frères pour la gloire de Dieu, et peut-être aussi pour votre propre intérêt. Si, comme vous dit votre digne Evêque, dans sa circulaire sur la Société de l'empérance, vous n'avez pas assez de force et de courage pour suivre les bons conseils qui vous sont donnés, si vous n'avez pas assez d'intelligence pour comprendre le bien incalculable qui s'en suivrait, si les boissons détestables en usage dans ce pays étaient bannies de toutes nos maisons, restez tranquille, buvez vos *petits coups*, instruisez vos enfants à boire aussi : nous vous souhaitons de ne pas en voir surgir parmi eux comme il s'en trouve partout qui à force de *petits coups* ont fini par perdre leurs biens, leur santé, leur religion, leur honneur, ont fini en un mot par devenir des ivrognes scandaleux.

Mais ne vous plaignez pas de nos *commandements*, de nos *exigences* ; car encore une fois, nous ne commandons à personne. C'est une armée sainte que nous cherchons à former, dont nous désirons nous environner, pour combattre un des plus grands ennemis de notre salut. Il ne faut jamais mener per-

sonne à la guerre de force ; les gens qui vont au combat malgré eux, deviennent traitres à la première occasion, nous le savons. Ils abandonnent leur drapeau, quittent leurs armes et s'enfuient à l'approche de l'ennemi, aussi nous ne voulons pas de vous, nous ne voulons avoir que des gens de cœur, qui ne tremblent pas, qui ne se lamentent pas quand on leur propose de faire un sacrifice pour l'amour de Jésus-Christ. Nous ne voulons que des hommes d'honneur, que des chrétiens véritables dont la simple parole vaut tous les serments, toutes les garanties du monde.

On dit : “ mais n'est-ce pas inconcevable
“ de vouloir nous imposer à nous qui sommes
“ des hommes sobres et tempérants un joug
“ aussi pèsant que celui d'être privés toute
“ notre vie des liqueurs que Dieu nous a
“ données et dont après tout il nous permet
“ l'usage.” Les personnes qui tiennent ce
langage n'ont jamais lu l'Épître de saint
Paul que nous venons de citer, ou si elles
l'ont lue, elles en ont bien complètement
oublié les sublimes et divins enseignements.
Qu'est-ce que le saint Apôtre dit ? “ Portez
“ les fardeaux les uns des autres et vous
“ accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ.”
Nous dirons donc à ceux qui se plaignent
qu'on cherche à leur imposer au fardeau qui
ne devrait être mis que sur les épaules des

intempérants. Jésus-Christ qui était innocent a voulu souffrir comme s'il avait été coupable afin de nous sauver tous. Il a pris nos misères sur lui pour nous en délivrer. Il a porté le fardeau à notre place, parcequ'il a vu que nous n'étions pas capables d'en supporter le poids. Nous étions faibles, misérables, pécheurs ; et pour nous tirer de l'abîme de notre faiblesse, de nos misères, et de nos péchés, il a voulu vivre et faire pénitence, jeûner et souffrir comme s'il eut été lui-même faible, misérable et pécheur. Voilà le grand mystère du salut des hommes que nous sommes tous appelés à continuer les uns envers les autres. Saint Paul, sans commander rien à personne, nous dit que nous devons faire les uns envers les autres ce que Jésus-Christ a fait pour le salut de tous. Saint Paul veut que ceux qui sont forts portent le fardeau comme ceux qui sont faibles. Et pourquoi cela ? Parce que si les faibles sont laissés seuls à porter le fardeau, il n'en seront jamais capables. Ils succomberont tout de suite ; mais s'ils voient le reste de leurs frères porter le même fardeau pour leur amour, ils prendront courage et le fardeau leur paraîtra léger. Jésus-Christ en jeûnant nous a appris à jeûner ; en se mortifiant, en crucifiant sa chair, il nous a appris à crucifier la nôtre. Ainsi autrefois c'était chose presque impossible aux intempérants de porter le fardeau de l'abstinence totale ; mais

aujourd'hui qu'une foule de personnes qui comprennent qu'il n'est pas toujours nécessaire au service du bon Maître, d'attendre le *commandement* pour faire une bonne action, se sont imposées volontairement le fardeau de l'abstinence totale pour aider leurs frères faibles ; rien n'est plus commun que de voir des hommes adonnés à l'excès des boissons fortes en faire généreusement et pour toujours le sacrifice. Que personne donc ne se plaigne, que personne ne crie à la nouveauté. Ici il n'y a rien de nouveau. Tout est facile et doux *aux hommes de bonne volonté*. Et quand à la prétendu nouveauté de la doctrine que prêchent les apôtres de la tempérance, c'est une chose *nouvelle*, oui, mais comme l'Evangile qui est une *nouvelle* aussi. C'est une admirable et bonne nouvelle destinée si elle est bien comprise, à *déraciner* entièrement l'ivrognerie de notre pays et avec ce vice bien d'autres désordres qu'il traîne naturellement à sa suite.

Que ceux donc qui ne veulent pas se mettre de la Société de Tempérance vivent tranquilles, personne ne songe à leur faire violence pour les y contraindre, qu'ils usent tant qu'il leur plaira des boissons auxquelles ils tiennent par tant de liens ; qu'ils se servent de la liberté dont parle St. Paul quand il dit : " Tout m'est permis mais tout ne " m'est pas avantageux." Quant aux mem-

bres de la Société de Tempérance qui ont voulu suivre le conseil du St. Esprit, et qui se sont volontairement imposé le fardeau de l'abstinence totale pour l'amour de leurs frères, qu'il bénissent Dieu de leur en avoir inspiré la pensée, et qu'ils repoussent avec une religieuse indignation les efforts que des amis pervers feraient pour les détourner du sentier glorieux où ils se sont engagés à marcher le reste de leurs jours. Qu'ils se souviennent de ce que Jésus-Christ a dit de celui qui ayant mis la main à la charrue a le malheur de regarder en arrière. Il vaut certainement mieux ne pas commencer une bonne œuvre que de l'abandonner lâchement sans raison après l'avoir commencée.

Nous ne croyons pas hors de propos ici de donner la traduction d'une partie de l'admirable discours d'un des premiers Evêques d'Irlande et d'un des plus savants Pontifs de l'Eglise, Monseigneur FORAN, Evêque de Waterford et de Lismore au sujet de la Société de Tempérance. Après avoir éloquentement décrit une partie des biens spirituels et temporels que la divine providence fait descendre sur l'Irlande, par le moyen de la Société de Tempérance, il continue ainsi :
" Dès le commencement des travaux du
" Père Matthieu, j'appergus le bien incalcu-
" lable qu'il était appelé à procurer à mon
" peuple, et voyant les dépenses et les

“ inconvénients de toutes espèces qu’entraî-
“ nait l’obligation où chacun se trouvait d’al-
“ ler à Cork, pour recevoir le *Pledge* des
“ mains de l’Apôtre de la tempérance, je
“ l’invitai à venir dans mon Diocèse, espé-
“ rant que toujours au moins deux ou trois
“ mille personnes auraient le courage de
“ faire le sacrifice des boissons fortes. Et
“ quelle ne fut pas ma joie en voyant que
“ dans l’espace de trois jours, pas moins de
“ quatre-vingt mille personnes avaient pris
“ l’engagement de la Tempérance entre ses
“ mains. Depuis ce moment on ne connaît
“ plus le vice de l’ivrognerie dans Waterford.
“ La paix, l’ordre, l’industrie, le bonheur
“ règnent partout à la suite de la tempé-
“ rance. Les hommes les plus prodigues
“ sont devenus économes.”

“ Les pères sans entrailles qui dépens-
“ saient leur gages dans les auberges, con-
“ servent aujourd’hui le fruit de leurs tra-
“ vaux pour donner la nourriture, l’habit et
“ la vie à leurs heureuses familles. Ils re-
“ çoivent en rentrant dans leur maison, les
“ caresses de leurs chers petits enfants qui
“ n’ont connu l’abondance et le bonheur que
“ depuis que leur père est membre de la So-
“ ciété de Tempérance, Le libertin a re-
“ noncé à sa mauvaise voie ; partout l’enfant
“ prodigue retourne à la maison paternelle.
“ Accablé de douleur au souvenir de ses

fautes passées, le blasphémateur élève sa voix suppliante vers le Dieu des miséricordes, et demande, avec larmes, le pardon de ses crimes. Les pécheurs les plus scandaleux et les plus endurcis sont humblement prosternés au pied du tribunal de la pénitence. Des hommes qui s'étaient comme arrachés des bras de l'Eglise leur mère pour vivre sans frein, sans lois, sans religion accourent avec joie se ranger parmi ses enfants les plus dociles, et non contents d'obéir au commandement de la confession annuelle, ils viennent non seulement tous les mois mais encore toutes les semaines purifier leur conscience et se nourrir du pain de vie. Les discordes dans les familles, les batailles, les jurements, les blasphêmes, la misère hideuse ont disparu devant cette société régénératrice. Je conjure donc instamment mon clergé de m'aider à propager par tout mon Diocèse, la doctrine et la pratique de la tempérance parfaite.....”

“ Je suis décidé à employer toute l'autorité que Dieu m'a donnée pour faire disparaître les auberges, au moins celles qui avoisinent les Eglises. Je ne souffrirai pas que les Temples du Démon restent debout à côté de ceux du Dieu Tout-Puissant. Tant que je vivrai je ne permettrai jamais à personne de tenir auberge à

une distance moindre que d'un demi *mille* de l'Eglise. Et je défends à mes prêtres dès ce moment d'administrer aucun sacrement à ceux qui tiennent de pareilles maisons. Si j'apprends que quelqu'un fréquente ces maisons, j'interdirai l'Eglise et pendant six mois il sera défendu d'y offrir le Saint-Sacrifice. Je déclare de plus que ceux qui transgressent la promesse qu'ils ont faite en entrant dans la Société de Tempérance tombent dans les cas réservés à moi seul. Et mes grands vicaires même ne pourront les absoudre. Et je veux que mon clergé maintienne l'observation de cette ordonnance que je proclame et que je veux voir exécuter avec la plus grande exactitude par tout mon Diocèse à l'égard des membres de la Société de Tempérance."

" Dieu a répandu sur nous ses bénédictions les plus abondantes par le moyen de la Société de Tempérance. L'histoire du monde n'offre aucun exemple d'un changement aussi prompt, aussi admirable et aussi salulaire que celui opéré parmi nous depuis quelques temps. Et comment le Seigneur opère-t-il ce prodige ? Il se choisi deux hommes obscurs ; le Père Matthieu de Cork et le Père Foley de Youghal, et c'est en cela que nous voyons clairement que le bien prodigieux qui s'o-

père est dû au Dieu dont les miséricordes sont sans bornes et que c'est la main du Tout-Puissant qui opère toutes ces merveilles. Car il est dans les secrets de Dieu d'opérer les choses les plus admirables, sur la terre, souvent par le moyen des membres les plus faibles de la société. L'Etablissement de cette société n'est donc l'œuvre ni du Père Matthieu, ni du Père Foley, ni mon œuvre non plus ; c'est l'œuvre du Dieu Tout-Puissant.'

Si le savant et pieux Pontife de Waterford a établi à l'égard des membres de la Société de Tempérance qui fausse leur promesses, des règles plus sévères que celles établies par nos respectables Evêques, c'est que le mal causé par les boissons en Irlande était peut-être encore plus grand que dans notre pays, et qu'il faut toujours proportionner le remède au mal. Mais toujours nous voyons par ce discours d'un des plus illustres prélats de l'Eglise, combien la Société de Tempérance est respectable, et combien ceux qui en sont membres doivent se faire un point d'honneur, sinon de conscience, d'en observer les règles.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans chercher à donner par l'histoire suivante une nouvelle horreur de l'usage des boissons

qui a été pour un si grand nombre le premier pas vers l'abîme.

Histoire.

C'était un Samedi soir, la pluie tombait par torrents.... Une femme à haute taille était assise dans une pauvre maison, sur la seule chaise qui restait. Malgré sa maigreur extrême et les traces que la misère et le chagrin avaient empreintes sur sa figure, on reconnaissait encore en elle les vestiges d'une femme aussi belle qu'aimable. Elle chantait à demi voix, sur un ton doux et plaintif, comme pour calmer les douleurs d'un petit enfant malade dont les cris déchiraient le cœur ; à côté d'elle on voyait une petite fille assise sur le plancher, et dont le regard douloureusement fixé sur sa mère, semblait demander quelque chose. Et la pauvre mère navrée de douleur, cherchait à sourire à son enfant. Pour cacher les larmes qui roulaient sur ses joues, elle disait à voix basse : " Ma chère Enfant, il va bientôt arriver, et alors ma bonne petite fille aura à souper..... " Un instant après la porte s'ouvrait pour laisser entrer un enfant dont la bonne mine et la beauté se faisaient jour à travers les haillons dont il était couvert. " Il n'ont rien voulu m'avancer, ma chère

“maman, dit-il, avec un ton de désespoir. Ils
“disent que mon père ne fait que boire, et
“qu’ils courent risque de ne pas être payés
“pour ce qu’il nous ont déjà donné.....” Le
pauvre enfant étouffé dans les sanglots, ne
put en dire plus long. La malheureuse fem-
me reste quelques moments muette de dou-
leur. Enfin reprenant quelque force : “Eh
“bien, Edouard, qu’allons-nous devenir ?....
“c’est demain Dimanche, et nous allons
“certainement mourrir de faim, à moins
“que tu n’aïlles de nouveau..... (Elle n’o-
“sait prononcer le mot) chez ton oncle pour
“lui demander quelques chelings. Il me
“semble que si tu lui fais connaître l’affreu-
“se misère à laquelle nous sommes réduits
“il ne pourra nous refuser.....” L’Enfant
veut en vain cacher la peine que lui cause la
proposition de sa mère ; ses joues si pâles se
teignent tout d’un coup d’un rouge écarlate
par la violence qu’il se fait, son bel œil si
doux brille d’un éclat inaccoutumé.—“Oh !
“ma mère, s’écrie-t-il, que me demandez
“vous, non jamais, jamais..... J’aime mieux
“mille fois souffrir les horreurs de la faim,
“j’aime mieux quêter..... J’aime mieux
“mourrir..... Oh ! ma mère, je vous con-
“jure, ne me commandez pas d’aller chez
“mon Oncle.....” Et en prononçant ces
paroles, ils se cachait le visage entre ses
mains, qu’il avait appuyées sur la table. Ils
s’en suivit un long silence qui ne fut inter-

rompu que par la petite fille : “ Maman, dit-elle, vous m’aviez promis de me donner à souper lorsqu’Edouard serait de retour ; je vous en prie, j’ai faim, donnez moi donc un petit morceau de pain..... Vous ai-je donc fait de la peine, chère petite maman, pour que vous ne m’ayez rien donné à manger aujourd’hui, je n’en puis plus..... Mais pourquoi donc pleurez vous ? ” La mère pressant cette chère petite, ne put lui répondre que par ses sanglots..... En ce moment Edouard levait sa tête de dessus la table ; son visage était revenu à sa paleur naturelle, et cet air de vivacité qu’il avait un instant auparavant, avait fait place à l’abattement ; il s’avance vers sa mère, passe ses bras autour de son cou et l’embrasse avec toute l’effusion d’un bon cœur. “ Chère et tendre mère, lui dit-il, pardonnez-moi, je vous en prie..... Je ne savais ce que je disais..... Oh ! je vous en conjure, ne me faites pas mourir avec ces larmes que vous versez et qui me reprochent le malheur que j’ai eu d’augmenter vos chagrins par ma désobéissance. Je parts tout de suite.... Après tout, il ne peut toujours me traiter plus durement qu’il a fait l’autre jour.... Ma mère, ma chère mère, prenez un peu de courage, je vous en conjure, priez pour moi, je vais vous chercher du pain..... ” — “ Edouard, —répliqua la mère éplorée : en le pressant contre son cœur, — Mon

“ Edouard, ce serait avec joie que je ferais le
“ sacrifice de ma vie, pour exempter la moin-
“ dre peine à un enfant qui m’a toujours été
“ aussi bon et aussi soumis que toi mon cher,
“ tu sais que ce n’est pas pour moi que je te
“ prie de faire une démarche dont la seule
“ pensée m’accable autant que toi..... Mais
“ (en lui montrant ses petites sœurs.) c’est
“ pour leur amour que tu vas m’obliger, et
“ que tu vas encore cette fois montrer ton
“ bon cœur pour ta mère.” Un instant après
elle était seule, à genoux, et priait en tenant
dans ses bras ses enfants qu’elle arrosait de
ses larmes. Il est impossible de dire com-
bien les instants qui s’écoulaient paraissaient
longs et ennuyants à cette mère dont le cœur
était à la fois brisé par tant de douleurs.....
Bien des fois elle se leva, et ouvrant la por-
te, elle regardait ; mais elle ne voyait que
les ténèbres d’une nuit dont l’obscurité était
encore augmentée par l’orage qui tombait.
Elle prêtait l’oreille au moindre bruit qu’elle
croyait entendre..... Enfin elle reconnut
les pas de l’enfant si chère à son cœur. Il
rentre, et cette fois-ci, il apportait quelque
nourriture. Mais il ne conta pas à sa mère
avec quel mépris il avait été repoussé de
bien des portes, quelles insultes il lui avait
fallu recevoir partout. Il ne lui dit pas dans
combien d’endroits on lui avait dit que ça ne
convenait pas de donner du pain qu’on avait
tant de peine à gagner, pour nourrir un

ivrogne, avec ses paresseux enfants, il ne lui dit pas quels affronts il avait reçus pour son amour ; et combien de fois il avait été forcé de se jeter aux genoux de ceux qui le repoussaient en les conjurant de lui donner un petit morceau de pain pour sa mère et ses petites sœurs qui mourraient de faim. Mais la fièvre mortelle qui colorait de ses teux dévorants la figure de son enfant, et les larges gouttes de sueurs qui tombaient de son front racontaient plus éloquemment qu'aucune voix, à cette mère infortunée ce que son enfant avait souffert pour elle.... ses forces étaient épuisées ; il tombe sans connaissance entre ses bras ; aux premiers cris de douleur de cette pauvre femme succède un long silence.... Puis revenant un peu à lui-même :

“ Ma mère, dit-il, prenez ma main mettez-
“ la sur votre cœur.... Pourquoi pleurez-
“ vous, ajouta-t-il, après un moment de re-
“ pos, pourquoi pleurez-vous ma mère ; est-
“ ce parce qu'aujourd'hui vous avez un en-
“ fant sur la terre, et que demain il sera au
“ ciel ? Pourquoi pleurez-vous ?.... je m'en
“ vais quitter ce monde si plein de misère,
“ ce monde où vous n'avez eu que du cha-
“ grin et des soucis pour ce ciel si beau dont
“ nous avons si souvent parlé tous les deux.
“ Je n'ai plus qu'un moment de vie ; déjà
“ je sens mes yeux qui se ferment à la lu-
“ mière. La mort a déjà la main sur moi ;
“ je n'ai qu'un seul regret en quittant si jeu-

“ ne la vie, Oh ! ma mère, c’est d’être sé-
“ paré de vous.,... Ah ! si je pouvais vous
“ amener avec moi ! mais j’espère que vous
“ allez bientôt me suivre.....” Les mots qu’il
voulut encore prononcer étaient inintelli-
gibles.—Sa tête se pencha sur le sein de sa
mère, puis poussant un profond et dernier
sopirs, il laissa échapper son âme pour aller
au ciel, jouir comme il l’espérait, d’une meil-
leur vie. Et la mère trop infortunée, tomba
sans paroles et sans force sur le cadavre
inaniné de son enfant.....

Plusieurs heures s’étaient écoulés, et sans
connaissance, elle tenait toujours le corps de
son fils entre ses bras ; on eut dit quelle était
morte, et qu’elle aussi avait dit un éternel adieu
aux peines et aux misères de cette vie. Tout
d’un coup la porte poussée violemment s’ou-
vre avec bruit, et un homme ivre, rentre en
chancelant.... Il regarde avec un air stupide
autour de lui, comme pour connaître où il se
trouve. A la fin il reconnaît sa femme, et
s’élançant vers elle, il la saisit par le bras, et
la tire avec brutalité.

Un profond sopir qu’elle pousse fait con-
naître qu’elle revient à elle..... puis l’apper-
cevant, elle se lève, et lui montre le cadavre
de son enfant.—“ Le vois-tu, s’écria-t-elle,
“ le reconnais-tu ? sais-tu qui est celui qui a
“ écrasé cet enfant sous le poids des peines

“ et des angoisses ? sais tu qui lui a donné
“ en partage dès son entrée dans le monde,
“ la pauvreté, la misère et la honte, et qui a
“ rempli la coupe de la vie de cet ange
“ d'un fiel si amer, qu'il en a détourné ses
“ lèvres, et qu'il n'a pu en supporter l'amer-
“ tume ? Monstre, ai-je besoin de le dire,
“ sais-tu qui a enfoncé le poignard dans le
“ cœur de ce tendre enfant ? C'est *un père*
“ *ivrogne*, c'est toi qui a creusé son tombeau,
“ c'est toi qui m'a ôté mon enfant, c'est toi
“ qui a déchiré le cœur de la femme que tu
“ avais fait serment de rendre heureuse...”

Le malheureux père stupéfait ne pouvait prononcer une seule parole.—Son ivresse était complètement passée, à la vue du triste spectacle qu'il avait devant les yeux. La voix de sa conscience lui faisait des reproches aussi mérités, et encore plus forts que ceux de sa femme.

Pour apaiser ses remords, et oublier son chagrin, il court à l'auberge voisine et s'enivre ! !.....

CHAPITRE

QUATRIEME ET CINQUIEME.

**NE JAMAIS PRENDRE DE BOISSONS FORTES
EXCEPTE COMME REMEDE.**

*Etendue ou matière du sacrifice que l'on
fait en entrant dans la Société de
Tempérance.*

CES deux Chapitres que nous avons réunis en un seul, sont bien certainement la plus importante partie de ce petit traité, aussi prions nous tous ceux qui s'intéressent à la sainte et belle œuvre de la Société de Tempérance, de les lire avec la plus grande attention.

Avant tout il est absolument nécessaire d'avoir constamment à la pensée que lorsque nous parlons de boissons *fortes*, de *vins*, etc., nous entendons parler des boissons, des vins tels qu'on nous les faits, ou qu'on nous

les importe dans ce pays. C'est à des Canadiens que nous parlons, et nous ne les entretiendrons que des boissons en usage parmi eux. Ce que nous avons à dire n'aurait certainement pas le même à propos en France, en Italie et dans les autres pays où Dieu fait croître la vigne... .. on en verra la raison dans la suite de ce chapitre.

Ceci posé, nous voudrions faire le tour de notre pays, pénétrer dans toutes les maisons, nous jeter aux pieds de tous nos compatriotes pour les conjurer au nom de Dieu, au nom de leur patrie, de leur religion, de leur famille, au nom de tout ce qu'ils ont de plus cher de renoncer à l'usage des boissons fortes ; parce qu'elles n'ont jamais fait de bien dans ce pays, ou que si elles en ont fait, ce bien n'est pas capable de racheter les maux épouvantables qu'elles nous ont causés.

Oui, c'est après plusieurs années de recherches et d'examen que nous le proclamons sans crainte à la face de notre pays. *Les boissons fortes ne nous ont fait aucun bien.*—Nous avons en vain cherché partout, il nous a été impossible de trouver une seule famille, une seule maison honnête, qui nous ait dit des boissons fortes : “ nous leur devons notre prospérité, notre paix et notre bonheur.” Pas un seul père de famille est devenu meilleur par la boisson, pas une seule

mère que l'usage des boissons fortes ait rendue plus tendre, plus vigilante, plus capable de bien élever une famille. Pas un seul enfant dont les parents nous aient dit : " nous devons à l'usage qu'il fait de la boisson, le respect, la docilité, l'amour qu'il nous témoigne."—Jamais nous n'avons rencontré d'enfants qui ait eu à bénir Dieu de la boisson dont leur parents fesaient usage. Et qu'elle est la femme qui ne connaît la joie, le bonheur que depuis que son mari, ou ses enfants font usage des boissons fortes ?—Si elles sont bannies du milieu de nous, comme nous l'espérons, bientôt, il n'y aura donc pas une seule famille qui aura à en souffrir dans ce qui constitue le véritable bonheur domestique. Que tous les pères de famille se donnent la main pour n'en jamais prendre, et pas un seul enfant, pas une seule épouse aura à s'en plaindre. Que tous les jeunes gens renoncent courageusement à l'usage de ces boissons ; et d'un bout du pays à l'autre, il nous sera impossible de trouver un seul père, une seule mère de famille qui ait à gémir de cette résolution. Voilà ce qui n'a pas besoin de preuves, voilà ce dont chacun est aussi bien convaincu que nous. Voilà ce qui prouve jusqu'à l'évidence cette proposition dont nous désirons que chacun se souvienne : " Les *boissons* en usage dans ce pays sont *inutiles* au bonheur des familles." Mais si de là nous passons à l'examen du bien *moral*

qu'elles sont de nature à produire chez ceux qui en font usage, le jugement que nous en devons porter leur sera-t-il plus favorable ? Quel est le canadien que les boissons ont rendu plus vertueux, plus chrétien ? Où est celui qu'elles ont rendu plus patient, plus doux, plus chaste ? Quel est celui qui leur doit quelque victoire sur ses passions, quelque bonne action qu'il n'aurait pu faire, quelque bonne pensée même qu'il n'aurait pas eue sans elles ? Quel est donc celui que la boisson a fait marcher d'un pas plus droit et plus assuré dans la voie du salut ? Qu'on nous montre celui qui fréquente les sacrements avec plus d'assiduité et de ferveur depuis qu'il fait usage des boissons fortes ? Croit-on qu'il y en ait beaucoup parmi nous que la boisson puisse aider à sortir du péché ? Serait-il possible d'en trouver un seul en un mot à qui elles ont ouvert les portes du Ciel ? Non encore.—Et par conséquent le moindre mal qu'on puisse dire des boissons pour le moment, c'est qu'elles sont parfaitement *inutiles* relativement à notre salut.

Mais on nous répondra peut-être ici : “ Il en est des boissons fortes comme du pain et des autres nourritures que Dieu nous donne dans sa bonté.—Je ne les prends pas absolument par ce qu'elles me rendront meilleur père de famille ou plus assidu à mes devoirs religieux ; mais je m'en serts

“ pour conserver ma santé et réparer mes
“ forces ; et par cequ’elles m’aident en un
“ mot souvent à adoucir le poids de mes
“ durs et pénibles travaux. ” Et voilà en-
core en quoi une foule de personnes sont
sous l’influence d’une triste et lamentable er-
reur.... Le plus grand de tous les malheurs
pour les peuples, comme pour les individus,
est de croire *bien* ce qui est *mal*, et de con-
sidérer comme *bon* ce qui est *mauvais*. Voi-
là la cause de tous les crimes, voilà la sour-
ce de toutes les misères de l’homme. Aussi
quand notre grand, notre éternel ennemi
veut nous faire du mal il lance un faux prin-
cipe parmi nous ; il commence par tromper
les intelligences ; et les crimes, les larmes
et la désolation suivent de près.—Ainsi
l’homme aux noirs projets sort de sa maison
pendant la nuit profonde, il tient en sa main
une torche. On dirait qu’il veut éclairer le
voyageur, et l’empêcher de s’égarer au mi-
lieu des ténèbres, mais non ; depuis long-
temps il nourrit la haine contre son ennemi
et cherche l’occasion de se venger. Il s’a-
vance et le flambeau répand autour de lui
une sombre lueur : son cœur palpite d’une
joie infernale, son œil brille comme celui du
tigre qui s’élance sur sa victime. Il regarde ;
personne ne le voit, personne ne le soup-
çonne, tout est dans le tranquille et mysté-
rieux repos du sommeil ; mais un cri d’a-
larne se fait entendre, on accourt de tous

côtés. C'est en vain que chacun cherche à arrêter l'incendie. La flamme dévorante s'élance au-dessus des toits avec fureur, et bientôt les toits s'écroulent avec fracas. Une épaisse et noire fumée s'élance en roulant sur elle même, jusqu'à la nue et porte la consternation dans le cœur de ceux-là même qui semblent le plus à l'abri du danger. Ainsi dans cette vallée de larmes, l'homme qui marche comme à tâtons au milieu des ténèbres, prend souvent pour une lumière bienfaisante le flambeau qui n'est allumé que pour porter partout la désolation et la ruine.. Il faudrait une plume trempée dans le sang et les larmes, pour décrire les malheurs qu'a causés parmi nous la fatale croyance que les boissons étaient bonnes et qu'elles étaient un de ces mille dons que Dieu a faits à l'homme pour lui aider à soutenir ou à réparer ses forces. C'est par ce faux principe que la mère en donne à son enfant malade; que le journalier en prend au milieu de ses pénibles travaux, que le Canadien de tout état a cru jusqu'à présent n'avoir rien de mieux à offrir à l'ami ou à l'hôte qui le visite qu'un verre de boisson. C'est parce qu'on les croyait *bonnes* qu'on en prenait entre les repas et en tout temps. Nous ne craignons pas d'être contredit par personne en le proclamant. C'est à l'abri de cette fausse croyance, de ce faux principe, que le démon a entraîné dans l'abîme de l'ivrognerie une foule d'hommes

généreux qui semblaient par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère, le plus à l'abri de ce malheur ; et qu'il a porté la honte et la misère hideuse dans tant de familles respectables qui, sans la boisson, seraient devenues heureuses et prospères. Mais de même que, dans la comparaison dont nous nous servions il n'y a qu'un instant, on aurait pu arrêter le plus funeste et le plus destructeur incendie, en éteignant le flambeau dont on avait cru apercevoir briller la lumière : ainsi on ne pourra détourner l'ivrognerie et les crimes que ce vice hideux traîne à sa suite, qu'en détruisant le faux principe que les boissons sont bonnes dans les mille et une circonstances où nous avons coutume d'en faire usage jusqu'à ce jour. Il faut prendre le mal à sa source, il faut frapper l'arbre à sa racine. Tant qu'on répètera et qu'on croira qu'elles sont *bonnes* dans toutes ces circonstances, elles seront recherchées, elles seront aimées ; car il est dans notre nature d'aimer ce qui est *bon*.

“ Mon cher fils, a dit jusqu'à présent, le
“ père honnête et chrétien à son enfant,
“ ne prends de boissons fortes qu'avec
“ modération et suivant ton besoin, ” et
par ses exemples il lui montrait qu'il en avait besoin à tout moment, à tout propos : avant le repas pour se donner appétit, pendant et après le repas pour donner des forces à l'es-

tomac, et aider la digestion ; le matin, pour se donner bonne bouche ; le soir, pour se reposer de ses fatigues ; avec ses amis pour les recevoir honnêtement ; lorsqu'il faisait chaud, pour se rafraîchir ; pendant les rigueurs de l'hiver, pour se réchauffer ; en maladie, pour se rétablir ; en santé, pour ne pas devenir malade ; pendant le travail, pour se fortifier, et les jours de repos et de fêtes, pour les passer plus joyeusement ; seul, pour se désennuyer ; en compagnie, pour faire comme les autres, et répondre aux santés qu'on lui proposait !

N'est-ce pas un fait que si jusqu'à présent le père disait à son enfant de ne prendre des boissons qu'avec tempérance et suivant son besoin, il lui prouvait que cette tempérance consistait à en prendre à tout propos, et que ce besoin existait à tout moment ? L'enfant malheureusement prenait plus garde aux exemples qu'aux conseils : aussi les deux ou trois verres par jour qui lui étaient suffisants les premières années qu'il en faisait usage, ne suffisaient déjà plus quelques années plus tard. De ce prétendu usage modéré, comme on le voit, il n'y avait qu'un pas, qu'une ligne imperceptible à franchir pour tomber dans l'excès. Aussi toujours en se croyant tempérant, et modéré dans l'usage des boissons, parvenait-il souvent en peu d'années à se rendre presque au dernier de-

gré de l'ivrognerie. Alors si le prêtre charitable et zélé avertissait le jeune intempérant qu'il était temps de s'arrêter, qu'il courait à sa ruine, celui-ci paraissait tout étonné, répondait : Je ne suis pas un ivrogne, il n'y " a pas de danger, je ne prends de boissons " qu'à mon besoin".... Et si le père effrayé des dépenses de sa maison, et de la prodigieuse quantité de boissons que ses enfants consommaient, et des excès auxquels ils commençaient à se livrer, voulait les reprendre, il était presque toujours trop tard : on lui répondait : " Dieu merci, nous ne sommes pas des ivrognes, il faut bien recevoir ses amis, nous n'avons pas l'envie de " faire de grossièretés à personne : nous ne " prenons de boisson que notre besoin".... L'épouse infortunée conjurait-elle son mari avec larmes de ne pas tant dépenser pour la boisson : lui faisait-elle voir que les enfants étaient presque nus ; qu'il était temps de mettre quelque chose de côté pour les envoyer à l'école : qu'il y avait mille choses nécessaires qui manquaient dans la maison : Elle ne recevait ordinairement pour toute réponse que ces paroles : " Je travaille fort, " et si je prends de la boisson c'est que j'en " ai besoin." Et malheur à la pauvre femme, si elle osait après cela se plaindre ; quelque affreux blasphème prononcé avec fureur, et souvent des coups lui avaient bientôt fermé la bouche.

Et le père malheureux voyait en peu de temps, l'intempérance de ses enfants dévorer les biens qu'il n'avait acquis qu'avec tant de peines, qu'il avait arrosés de tant de sueurs. Il conjurait Dieu d'abrégér ses jours pour n'avoir pas la douleur d'être témoin de la ruine complète et du deshonneur de sa famille. Et lorsque la mort trop lente à son gré, venait enfin terminer ses peines, ses dernières paroles étaient de maudire la boisson qui avait répandu le deuil et l'amertume sur ses dernières années, et qui lui avait comme creusé son tombeau... Et le ministre de Jésus-Christ voyant inutiles les efforts qu'il faisait pour toucher, convertir les ivrognes, déplorait tous les jours les funestes effets de la boisson.

Et la mère désolée, qui n'avait souvent que des larmes à donner à ses enfants qui lui demandaient du pain, maudissait la boisson qui arrachait tous les jours à son mari le prix de ses sueurs et de ses travaux.

Mais si toutes ces larmes, tous ces gémissements, tous ces cruels désespoirs n'ont pu servir à corriger les ivrognes, ils serviront aux moins à constater un fait : *c'est que les boissons fortes nous ont fait du mal...* oui, et ce qui est trop oublié, et ce que nous ne saurions jamais assez répéter, c'est que le mal qu'elles nous ont fait, elles ne l'ont jamais

racheté, elles ne pourront jamais le racheter non plus par aucun bien. Trop long-temps nous avons cru qu'elles étaient un don que Dieu nous avait fait dans sa bonté, comme le pain et les autres nourritures qu'il nous donne ; mais c'est une erreur funeste, et il n'y a que notre cruel et constant *ennemi* qui a pu gagner à l'accréditer parmi nous. Il a fait à notre égard, ce qu'il fit autrefois dans le paradis terrestre lorsqu'il trompât notre mère Eve : il n'a fait que répéter son premier mensonge. “ Mange de ce fruit, et tu “ ne mourras pas, dit-il, à la première “ femme, il ne t'en arrivera que du bien ; ce “ fruit ne donne pas la mort comme Dieu “ te l'a dit.” Il a fait appeler *eau de vie*, une liqueur dévorante dont le nom aurait plutôt du être *eau de feu et de mort*. Comme nos premiers parents, nous y avons goûter, nous en avons fait un de nos breuvages les plus ordinaires, et la ruine, et les forfaits de tout genre, et la mort sous tous ses aspects les plus hideux ont suivi de près notre imprudence, et ont couvert notre terre de désolation. Les lèvres encore teintes de ces détestables boissons, on a vu l'enfant méconnaître, frapper, égorger son père.... l'ami enfoncer le poignard dans le cœur de son ami ; l'époux déchirer sans pitié la femme qu'il aimait, qu'il adorait auparavant ; rempli de ces boissons, on a vu mille fois le père oublier tous les sentiments de la nature

jusqu'au point d'arracher de la bouche de ses enfants le dernier morceau de pain qu'ils avaient, pour se procurer le moyen d'éteindre la soif dévorante qu'il éprouvait. Puisque nous avons imité nos premiers parents dans la funeste erreur qu'ils commirent de chercher leur bien et leur bonheur dans un fruit qui n'était propre qu'à faire tomber tous les maux sur eux.—Ouvrons donc aussi les yeux comme eux. Voyons de quels biens les boissons nous ont privés, à quelle affreuse nudité elles ont réduit une grande partie de ceux qui en ont fait usage. Assez longtemps nous les avons regardées avec estime, avec respect, j'oserais dire avec amour : nous leur avons donné comme la première place dans nos maisons. Nous les regardions comme le plus bel ornement de nos tables. Nous les offrions à nos amis comme le signe de nos bons souhaits à leur égard. Voyons aujourd'hui les droits qu'elles ont à tant d'estime, à tant d'honneur, et nous ne serons pas longtemps à voir qu'elles ne méritent que notre mépris, et notre haine.

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs peuples qui rendaient les honneurs divins à des bêtes féroces ou stupides, et qui les bénissaient, et les estimaient comme les auteurs de tous leurs biens. Nous les avons en quelque sorte imités, dans ce que nous oserions presque appeler le culte extravagant

que nous avons rendu aux boissons fortes. Nous avons placé haut dans notre estime et notre confiance ces boissons malfaisantes : et fermant follement les yeux sur les maux épouvantables qu'elles nous causaient, nous nous obstinions à les regarder comme bonnes et utiles en mille circonstances où elles ne nous faisaient que du mal. Nous savons que les Indiens adorent un serpent venimeux dont la morsure est suivie de la mort la plus cruelle et la plus prompte. Ils gardent même quelques fois cet animal au milieu d'eux, et lui donnent une place honorable dans la maison. Voilà presque ce que nous avons fait à l'égard des boissons. Jamais les serpents les plus redoutables n'ont fait autant de victimes par leurs mortels poisons chez les Indiens, jamais ils n'ont fait couler autant de larmes, ni détruit autant de familles que les boissons parmi nous

Et cependant il y a encore des personnes qui ont le triste courage de prendre leur défense, qui crient à l'excès, au fanatisme contre ceux qui parlent de les détruire ; qui se mettent presque en colère lorsqu'on parle de cette moderne divinité en termes peu polis. Et lorsqu'on cherche à faire passer dans le cœur des peuples l'horreur dont on est si naturellement saisi à la vue du mal qu'elles nous font, " Prenez garde, dit-on, à vos

“ expressions, souvenez-vous que les boissons sont l'ouvrage de Dieu.”

Oui, répondrons-nous, les boissons, comme toute créature, toute matière, sortent des mains de Dieu, sans doute ; mais si elles sont créatures de Dieu, elles le sont comme le fruit de l'arbre de la science auquel il n'était pas bon de toucher quoiqu'il sortît des mains de Dieu. Elles sont les créatures de Dieu, oui, mais comme les tigres et les lions, qu'il faut craindre et fuir ; comme le loup qu'il faut pourtant chasser loin du troupeau, et dont souvent même on met la tête à prix ; comme le serpent à qui Dieu dit : “ je mettrais une éternelle inimitié entre la femme et toi, entre sa postérité et la tienne. Elles sont les créatures de Dieu comme l'arsenic, l'opium, et tous les autres poisons que Dieu a mis sur la terre, et qui, quoique bons et utiles à l'homme dans certains cas rares, sont pourtant mis au nombre des choses qu'il faut éloigner de nos lèvres et de celles de nos enfants. Les boissons fortes sont les créatures de Dieu, oui, mais n'est-il pas bien admirable et ne devrait-il pas être dans la bouche de tous les pères, le discours rapporté par le **Revd. Père SMET**, d'un grand chef sauvage à un marchand qui voulait vendre des boissons fortes à sa tribu. “ A quoi bon votre eau de feu ; elle ne fait que du mal, elle brule la gor-

“ ge et l'estomac ; elle rend l'homme pa-
“ reil à un ours en colère ; il mord, il
“ gratte, il hurle sans savoir ce qu'il fait.
“ Portez cette eau à nos ennemis ; ils se
“ tueront entre eux, et leurs femmes et leurs
“ enfants feront pitié : pour nous, nous som-
“ mes bien assez fous sans cela.” Les bois-
sons fortes sont les créatures de Dieu : oui,
mais comme le fer que mon ennemi a aiguisé
pour me percer le sein, et que je ne regar-
de plus qu'en frémissant ; comme le cou-
teau sanglant que j'ai retiré du cœur de mon
ami, de mon frère. Ce fer, ce couteau me
seront pour toujours un objet d'horreur, je
ne m'en servirai jamais ; et lorsque je les
regarderai, mon sang se glacera dans mes
veines..... Elles sont les créatures de Dieu,
comme la montagne de Gelboé que David
chargea de malédictions, parcequ'elle avait
bu le sang de Saül et de Jonathas. Elles le
sont comme ces nations perfides que Dieu
commanda de détruire entièrement parce
qu'elles avaient fait pécher son peuple. Elles
sont enfin les créatures de Dieu comme l'œil,
le pied, la main que J. C. veut pourtant
qu'on coupe, qu'on détruise, qu'on arrache,
qu'on brûle lorsqu'ils sont devenus un sujet
de péché.

Ah ! si vous saviez comme elles sont sales
et dégoûtantes les mains qui font les boissons
dont vous prenez la défense, il nous semble

que vous hésiteriez à les appeler du beau nom de créatures de Dieu. Si vous vous fussiez donné la peine d'aller étudier les boissons fortes dans les distilleries, vous craindriez de blasphémer en leur donnant une si haute origine. En sortant du spectacle que vous auriez eu sous les yeux, si vous eussiez eu la force de dire " ces boissons " sont les créatures de Dieu " vous eussiez ajouté : " mais la cupidité de l'homme les a " horriblement détournées de leur fin première." Dieu avait donné le mur froment et les autres grains à l'homme pour se nourrir, et l'homme au lieu de s'en servir pour la fin voulue par son créateur, a comme brisé l'œuvre de Dieu, et l'a changé, dans la distillerie, en un affreux poison.

Etes-vous jamais entré dans ces maisons ou plutôt dans ces espèces de portes d'enfer, où l'homme par une science qu'il tourne à la perte de ses semblables transforme le grain le plus sain, le plus nourrissant, dans un liquide dévorant, qui coule ensuite comme un fleuve de feu à travers nos campagnes, et qui laisse partout des traces si profondes et si lamentables de son passage. A peine êtes-vous entré sous ces voûtes sombres que vous vous sentez comme suffoqués par une épaisse vapeur. D'immenses fourneaux, qui représentent les feux de l'enfer, laissent échapper comme un cercle de flammes autour d'énor-

mes chaudières remplies d'une matière épaisse, sale et noire : on vous avertit de ne pas approcher, car ce qui boue là est d'une force si prodigieuse que la seule vapeur qui en sort peut faire perdre la vue. C'est le Rum dans sa première nature, non réduit..

Au-dessus de votre tête vous voyez d'énormes serpents de cuivre rouge dans lesquels vous entendez gronder le dévorant liquide qu'attendent d'immenses réservoirs souterrains. Les êtres malheureux qui travaillent dans ces infectes demeures n'ont presque plus rien de la figure humaine, tant ils sont comme suffoqués par l'atmosphère humide et brûlant qu'ils respirent. On dirait des spectres tant ils semblent quelquefois épuisés, faibles et pâles. Encore une fois si les boissons sont les créatures de Dieu, le Dieu qui les a faites, ou plutôt qui dans sa colère a permis que l'homme connût l'art de les faire, ne peut nous défendre de les fuir, de les avoir en horreur, non pas à cause de celui qui est créateur de toute chose, mais à cause du mal qu'elles nous font. Et comment les aimer quand on sait ce qui les compose ?

Voici la recette du Rum qui nous a été donnée par six personnes respectables qui ont travaillé elles-mêmes plusieurs années à en distiller.

“ Nous certifions avoir travaillé plusieurs
“ années dans une distillerie de Rum, et voi-
“ là comment on le faisait. Après avoir fait
“ bouillir le grain, on y jettait du savon, du
“ sang de bœuf, de la chaux, de la potasse,
“ de la couperose, et une grande quantité
“ d’eau forte. On faisait bouillir cet affreux
“ mélange dans d’immenses chaudières de
“ cuivre, après quoi on faisait passer tout
“ cela dans d’énormes tuyaux de cuivre
“ remplis de ver-de-gris. Un jour une de ces
“ cruches remplies de l’eau forte dont on
“ se servait s’étant cassée, le feu prit aus-
“ sitôt, et on eut mille peines à l’éteindre.
“ On faisait huit tonnes par jours de ce Rum
“ qui passait pour d’excellente Jamaïque, et
“ qui était distribué et vendu dans les cam-
“ pagnes. Nous sommes certains que cette
“ boisson, et toutes les autres qui sont faites
“ dans ce pays de la même manière, sont
“ contraires à la santé, quelles ne peuvent
“ faire que du mal, voilà pourquoi nous y
“ avons renoncée et que nous conjurons nos
“ compatriotes d’y renoncer aussi” !...Voilà
cette boisson qu’on croyait si bonne et si
utile qu’on en prenait en toute circonstance,
qu’on croyait une chose si précieuse, qu’on
en donnait à ses meilleurs amis. N’avions-
nous pas le droit de dire que le démon seul
a pu nous faire croire à leurs vertus....Et si
ce qu’on vient de lire n’est pas suffisant pour
donner une invincible horreur des boissons

fortes, voici à ce qu'il nous semble, quelque chose de plus fort encore. C'est l'opinion de plus de quatre cents des plus savants médecins d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande sur les boissons. On verra par là que les boissons que Messieurs les marchands font venir d'Angleterre, ou des Isles ne valent pas mieux que celles qui sont distillées dans ce pays.

Le comité de la chambre des communes appointé dernièrement pour s'enquérir de l'étendue, des causes, et des effets de l'ivrognerie dans le Royaume-Uni a rapporté les témoignages suivants des premiers médecins des trois Royaumes.

DUBLIN.—“ Nous soussignés déclarons que c'est notre ferme conviction que rien ne pourrait plus tendre à améliorer la santé publique et à faire disparaître la plus part des maladies que *l'entière abstinence* des boissons spiritueuses ; signé par Alexandre Jackson, médecin du gouvernement ; John Crampton, M. D. et professeur de médecine ; R. Carmichael ; Philippe Crampton, premier chirurgien de l'état ; J. Cheyne, M. D. physicien général ; A. Colles, professeur de chirurgie, etc. etc. et par 43 autres comités médicaux d'Irlande.

EDIMBURGH.—Nous soussignés déclarons

que nous sommes convaincus que les liqueurs spiritueuses ne peuvent être regardées comme un article de diète propre à donner des forces et de la santé, et que si on s'en abstenait entièrement, la santé et le bonheur publics y gagneraient infiniment. Cette déclaration est signée par les quatre professeurs de la faculté médicale de l'université ; par onze membres du collège de médecine ; par le président et 27 membres du collège Royal des chirurgiens, et par 34 autres des premiers médecins d'Ecosse.

LEITH.—Nous soussignés, certifions que nous sommes convaincus que les liqueurs spiritueuses sous quelque nom et forme qu'elles soient, sont infiniment préjudiciables à la santé. Et qu'elles ne contiennent aucune qualité nutritive ; signé par MM. Anderson, M. D. ; Robert Sims, M. D. ; Charles Cheyne, chirurgien ; George Kirk, M. D. ; G. Combe, M. D. ; Thomas Lade, M. D. ; Thomas Craige, M. D. ; John Coldstream, M. D.

YORK.—Nous soussignés certifions que les liqueurs spiritueuses, ne sont en aucune manière nécessaires aux personnes en santé, et qu'au contraire elles sont presque toutes sans exception toujours pernicieuses. Que leur entière disparition contribuerait infini-

ment à ramener la santé, les mœurs et le bonheur publics ; signé par 24 médecins.

BRIGHTON.---Le certificat signé par 24 médecins de cette ville, est le même que celui ci-dessus : ainsi que celui de Bradford, signé par 13 ; celui de Berwick, signé par 11 ; celui de Cheltenham, signé par 36 ; celui de Derby, signé par 19 ; de Leeds, par 47 ; de Manchester, par 17 ; de Nottingham, par 26 ; de Worchester, par 32 ; de celui de Gloucester, par 15 ; celui de Kilmarnock, par 8 ; de Lincoln, par 22. A ces témoignages nous avons à ajouter l'opinion du célèbre Sir Astley Cooper, qui écrit, " personne ne déteste plus que moi l'usage journalier des boissons fortes. Je n'ai jamais voulu souffrir dans ma maison aucune espèce de boisson spiritueuse, les regardant comme de véritables démons, et si le pauvre peuple pouvait voir comme moi les maux de foie, les hydropisies, les cruelles maladies de nerfs qui sont les conséquences immédiates de l'usage des boissons fortes ; il saurait que les liqueurs spiritueuses ne sont rien autre choses qu'un poison destructeur."

Edward Wilmer, professeur de chimie de l'Université de Londres, écrit ce qui suit : C'est mon intime conviction que les boissons spiritueuses ne peuvent servir pour nourrir et soutenir l'homme, et que les forces du corps

et la santé y gagneraient, si on cessait entièrement d'en faire usage. Que l'usage journalier de ces liqueurs minent la constitution, affaiblissent l'esprit et dégradent le caractère.

Le comité dans son rapport, parle ainsi des boissons spiritueuses outre une infinité d'autre maux, elles causent tous les ans la destruction d'une immense quantité de grains seins et nourrissants que la providence donne à l'homme pour sa subsistance, et qu'elle change en affreux poison par la distillation.

Les plus hautes autorités médicales interrogées en grand nombre par le comité, se sont accordées à dire que les boissons fortes sont de véritables poisons pour l'homme, qu'il n'y a pas une seule circonstance où elles soient nécessaires, ou même utiles, aux personnes en santé ; et quelles sont toujours, dans tous les cas, et en quelque petite quantité que ce soit pernicieuses, destructives à proportion de ce qui en a été pris.

Après ces documents, comment parler de modération, de tempérance, dans l'usage journalier des boissons fortes. En quoi consiste la vertu de Tempérance ? à faire un usage modéré des *bonnes choses*, et à s'abstenir des *mauvaises*.... Dire qu'il peut y avoir *modération, tempérance* à faire usage

sans une absolue nécessité d'une chose qui ne peut nous faire que du mal, est une contradiction dans les termes. Il est vrai qu'on nous a mille fois répété que les boissons étaient bonnes en telles et telles circonstance. Mais c'est en cela que nous avons été trompés, ceux qui nous tenaient ce langage étaient aussi ignorants que nous sur cette matière. Ils étaient même intéressés à nous tromper parceque souvent ils aimaient la boisson, et que c'était plutôt la passion que la raison qui parlait en eux. Mais voilà plus de quatre cents hommes désintéressés qui ont fait une étude approfondie de la nature des boissons fortes, qui en ont examiné les effets, ont consciencieusement pesé le bien et le mal qu'elles procurent à l'homme, par rapport à sa santé, dans les différentes circonstances de la vie, et voilà que *tous* déclarent qu'elles ne procurent aucun bien, qu'au contraire, elles sont toujours dommageables. Ils disent que quelque nom que portent ces boissons, elles ne sont au fond qu'un poison destructeur. Et on feindrait après cela d'être indécis sur l'usage qu'on en doit faire !

Le Dieu tout puissant qui me défend d'enfoncer le poignard dans mon sein, me défend également de boire des liqueurs que la science et l'expérience prouvent être destructives de la vie qui m'a été donnée.

Si c'était une chose *inutile* de prendre des boissons fortes, je ne devrais pas en boire, et la raison en est que le Souverain juge qui doit me punir d'une parole *inutile* ne me punira pas moins si je fais une chose *inutile*. Et plut à Dieu que le seul mal qu'on peut dire de la boisson eut été d'être inutile à ceux qui en ont fait usage. Mais elles ont ruiné de fond en comble les fortunes les plus solides ; elles ont dégradé au dessous de la brute les intelligences les plus élevées ; elles ont amené la désolation dans le sein des familles les plus faites pour être heureuses ; elles ont visiblement et directement donné la mort à des milliers d'hommes ; elles éteignent tous les jours la religion dans le cœur de nos parents, de nos frères, de nos amis, de nos enfants ; elles changent tous les jours au milieu de nous en bêtes féroces les hommes souvent les mieux calculés à faire l'ornement et le soutien de la société ; elles ont fait des milliers de veuves et d'orphelins ; elles ont précipité dans l'enfer d'innombrables victimes ; elles ont arraché à J. C. des millions d'âmes qu'il avait rachetées au prix de son sang. Et à côté de tous ces maux épouvantables, elles n'ont jamais fait de bien à personne. Jésus-Christ a dit : " tout arbre qui ne porte pas de bons fruits " doit être coupé et jeté au feu," ne peut-on pas dire que la boisson est cet arbre maudit dont le Sauveur parle, et qu'il faut détruire

parce qu'il ne porte pas de bons fruits.... En vérité la boisson n'est-elle pas comme un arbre dont les fruits portent partout la désolation et la mort.... Nous savons bien que les Français et les autres peuples qui cultivent la vigne ont d'excellents vins, nous savons que ces vins sont propres à fortifier l'homme et à le nourrir.... Mais pour cela sommes-nous autorisés à nous servir des boissons qu'on nous offre dans ce pays sous le nom de vin de Porte, de Madère, d'Eau-de-vie, &c. &c., lorsque tous les hommes les plus éclairés, et la science que nous pouvons avoir acquise nous-mêmes, nous apprennent que tous ces prétendus vins ne sont que de dangereux brevages que la cupidité aidés par la chimie, nous compose non pas pour nous donner des forces et de la santé, mais uniquement pour flatter notre palais, vider notre bourse, miner notre tempérament et damner nos âmes ?

Les Chinois qui s'empoisonnent par milliers aujourd'hui avec l'opium que les Anglais leur portent au bout de leurs bayonnettes, pourraient répondre à leur prudent Empereur qui leur en interdit l'usage : " Les Français ont de bons vins à boire, donc nous pouvons boire de l'opium,".... Ils seraient aussi bons logiciens que la plupart de nos buveurs de vin, qui s'excusent en disant que les vins Français sont bons. Que m'importe

qu'il ait plu à Mr. le Marchand de boisson de donner à telle liqueur le nom de vin de Porte ; d'appeler telle autre, " vin de Madère, d'Espagne, de Ténérif ?"

Dès lors que par l'analyse, je m'aperçois d'une manière infailible que la plupart de ces boissons n'ont que le nom et le goût de celles quelles représentent, et quelles sont un composé de substances propres uniquement à causer les plus grands ravages dans les organes que Dieu m'a données pour la conservation de ma vie ; ne dois-je pas écouter la voix de la religion et de la raison qui me commandent de m'en abstenir ?

Or encore une fois, telle est notre position dans la plupart des pays où Dieu n'a pas fait croître la vigne, que nous ne pouvons guères connoître les *bons* vins que de nom... Voilà au moins ce que nous disent tous les Français qui voyagent dans ce pays, voilà ce qu'à déclaré en notre présence devant une assemblée des plus respectables à Québec, Monseigneur l'Evêque de Nancy, lui-même. Le témoignage de toutes ces personnes ne fait qu'ajouter un nouveau poids aux déclarations de tous les hommes versés dans la science de la chimie qui s'accordent à dire avec les 400 médecins cités plus haut, et avec le savant Sir Astley Cooper, " que les

liqueurs spiritueuses ne sont rien autre chose qu'un poison destructeur."

Le Docteur Douglas, qu'on regarde avec raison comme un des plus savants chimistes et un des meilleurs médecins et chirurgiens de Québec, a deux fois donné à cette ville en présence de plus de deux mille citoyens, son opinion que les vins, les bières et les autres boissons fortes en usage dans ce pays, étaient non seulement inutiles aux personnes en santé, mais que pour peu qu'on en fit usage même modérément, elles prédisposaient à une foule d'infirmité ; qu'elles rendaient souvent incurables les maladies que le moindre soin aurait arrêtées ; qu'elles paralysaient l'effet des remèdes les plus salutaires et les plus puissants ; qu'elles étaient la cause de presque toutes les apoplexies, les goutes, les paralésies, les anévrismes, les maladies de nerfs, &c. &c.... Non content de citer les noms les plus respectables à l'appui de sa doctrine ; il a voulu montrer par des preuves qu'on peut appeler infaillibles et *physiques* que ces boissons ne pourraient produire que du mal. Deux fois à Québec en présence de plusieurs milliers de personnes de la plus haute respectabilité, et une fois à Beauport devant une nombreuse assemblée des habitants de cette Paroisse auxquels s'étaient joints Monsieur le curé de Québec, et plusieurs autres membres du

clergé de la ville et des environs ; il a analysé du vin de Madère et de Porte de la meilleure qualité, ainsi que de la bière de table, et il a fait voir que les premiers contenaient un sur quatre d'alcool, et la dernière un sur huit !

Il a ensuite pris l'alcool, extrait de grosse bière, et l'ayant mêlé avec un peu de sucre et d'éther et d'autres ingrédients, il en a composé d'excellents vins de Porte, de Madère, de Champagne, et ensuite du Brandy et du Rum de première qualité. Il a terminé ses savantes et bien intéressantes expériences par conjurer ses concitoyens de ne jamais faire usage de ces boissons sans une absolue nécessité, et de les mettre au nombre de ces violents remèdes dont on ne doit se servir que très rarement sur l'ordre d'un habile médecin.

Si après cela, l'on venait nous dire : “ mais si c'est un si grand mal de boire du vin, pourquoi J. C. en a-t-il fait aux noces de Cana ” ! Nous répondrions, “ si vous aviez
“ du vin aussi doux, aussi bon, aussi salu-
“ taire que celui que J. C. créa lui même,
“ nous ne vous blamerions pas d'en faire
“ usage, mais c'est parce qu'il y a la distance
“ du jour à la nuit, la différence du bien au
“ mal, entre les vins tels que Dieu les a
“ faits, et ceux que vous débitent vos Mar-

“ chands que nous vous conjurons de n’en
“ jamais goûter. Les premiers étaient bons
“ pour votre corps qu’ils auraient fortifiés,
“ ils étaient bons même pour votre âme
“ qu’ils auraient élevées vers Dieu, tandis
“ que ceux que vous avez détruisent votre
“ santé, appesantissent votre âme, alimentent
“ en vous toutes ses passions.”.... Qu’on ne
parle pas non plus du conseil que St. Paul
donne à son bien aimé disciple de mettre un
peu de vin dans son eau à cause de l’ex-
trême foiblesse de son tempérament. D’abord
ce texte prouve tout le contraire de ce que
désirent les personnes qui le citent à tout
propos, sans en approfondir assez le sens.
Il prouve que St. Paul et son disciple ne
buvaient pas de vin, et que si nous voulions
être leurs imitateurs, nous nous en prive-
rions, nous, aussi avec joie pour l’amour de
J. C. Si St. Timothé eut été dans le cas
de boire du vin, St. Paul ne lui aurait pas
enjoint si expressément d’en prendre. Il
est plus que probable que le disciple n’était
en cela, comme dans tout le reste, que l’imi-
tateur de son maître.

Mais dites-vous ; “ toujours est-il vrai
“ que St. Paul conseille à son disciple de
“ prendre un peu de vin.”....

Oui, mais lisez tout le texte et vous verrez
qui s’il lui donne ce conseil c’est à cause de

son faible tempérament et de ses nombreuses infirmités. Il est visible qu'il ne lui aurait pas tenu ce langage s'il eut été fort et bien portant.... Il est surtout bien constaté par ce texte que l'Apôtre des nations n'aurait jamais eu la pensée de vous donner le conseil de boire du vin à vous mon cher ami dont la figure rubiconde, dont le fort tempérament, dont l'embonpoint auraient fait un si grand contraste avec le disciple de St. Paul.

En outre on sait que le vin, dans la Palestine, était extrêmement commun, qu'il était même le breuvage des plus pauvres du pays, et que par conséquent St. Paul qui se faisait gloire de vivre pauvrement et du travail de ses mains, ne dérogeait en rien à son régime de vie lorsqu'il prenait du vin dans ses maladies, et qu'il conseillait à d'autres d'en prendre.

Le vin était la boisson des pauvres comme des riches. Ce n'était pas comme dans ce pays un luxe d'en avoir; il n'y avait pas comme ici que les riches et les heureux du siècle qui pussent s'en procurer. Il est donc plus que douteux que St. Paul eut bu du vin, s'il eut vécu dans notre pays, puisqu'il faut le faire venir à grands frais de plus de mille lieues de distance. Assurément St. Paul, qui gagnait si misérable-

ment sa vie du travail de ses mains, comme il nous le rapporte lui-même, à faire des tentes, n'aurait pas eu souvent de pain sur sa table s'il eut vécu en Canada, et qu'il eut voulu faire un usage journalier de *bons vins*.

Les personnes qui citent le vin de Cana, ou le conseil de St. Paul, oublient donc entièrement que la distance des lieux et des temps, et surtout que la différence de qualité des vins de la Palestine avec ceux qui sont confectionnés ou perfectionnés dans les caves de Londres ou de Québec au moyen de certains procédés chimiques, font que ces modes ne peuvent être applicables ici que dans des cas bien rares, et des circonstances bien extraordinaires.

Il nous semble que la lecture suivante que nous avons reçue de Mr. le Coronaire de Québec, est encore de nature à prouver le mal que la boisson nous a fait, et est bien propre à nous y faire renoncer pour toujours.

Révérend Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 7 Décembre 1841. Votre première question est conçue en ces termes :

“ Sur le nombre des morts subites et

“ d’accidents déplorables, dont vous prenez
“ connaissance tous les ans, qu’elle est la
“ proportion de celles causées directement
“ ou indirectement ? ”

Réponse.—J’ai le chagrin de vous dire que la très grande partie, du moins les 7/8 des personnes qui perdent la vie par mort subite, par accident, par suicide, ne doivent ce malheur qu’à l’usage des boissons fortes.

Parmi ces tristes événements dont j’ai été obligé de prendre note, je me permettrai de vous en citer quelques-uns, dont les circonstances m’ont le plus frappé. Puisse le peuple Canadien, que vous cherchez à régénérer, réfléchir sérieusement sur les maux sans nombre qu’il attire sur lui par l’usage des abominables boissons qui nous sont importées. Puisse-t-il pour toujours les bannir loin de ce pays. Si chacun était, comme moi, témoin des maux que la boisson fait dans ce pauvre pays, vous n’auriez pas grand peine à porter tout le monde à y renoncer, surtout quand on considérerait qu’à côté du mal qu’elles font, elles ne procurent aucun bien réel à l’homme.

Les faits que je vais vous citer sont ceux qui me viennent en ce moment à la mémoire, et dont j’ai le plus authentiqué les

particularités. Mais je vous assure qu'ils sont loin d'être les plus atroces.

1.—Charles, sans être un ivrogne, aimait cependant la boisson lorsqu'il se maria. Son métier d'arrimeur lui faisait gagner de grosses gages en Été, et en hiver un petit commerce qu'il tenait dans sa maison, lui rapportait plus qu'il ne fallait pour payer les dépenses journalières. Il s'acquit bientôt une couple de jolies propriétés. Sa femme lui avait déjà donné deux enfants, lorsqu'elle s'aperçut qu'il commençait à faire beaucoup de dépenses et à négliger ses affaires pour l'amour de la boisson. Elle voulut lui faire des remontrances ; mais il était trop tard ; ses avis ne firent qu'aigrir son caractère, l'éloigner de sa maison, et le précipiter de plus en plus dans l'abîme de l'ivrognerie. Bientôt ce qu'il avait gagné dans ces années de bonne conduite fut dissipé ; et la femme pour se consoler de l'affreuse misère dans laquelle elle allait tomber, se mit à boire aussi. Il est impossible de décrire l'état de cette malheureuse famille.

Cet homme infortuné, frappé un jour de sa dégradation, se jette dans le corps une dose de boisson encore plus forte que de coutume. Puis il saisit un pistolet, et se décharge le coup à bout portant dans le côté. Il tombe sans connaissance, le bas ventre ou-

vert, baigné dans son sang. Il était dans un état horrible. Les gens du voisinage courent aussitôt chercher M. le Docteur, qui ne restait pas loin de là. Dans l'intervalle sa connaissance lui était revenue. En appercevant le Médecin, " Bon jour, dit-il, M. le Dr. " vous venez sans doute pour me guérir ; " mais auparavant il faut prendre un coup " ensemble." Puis il fait d'incroyables efforts pour mettre la main dans son gousset, afin d'en tirer un écu, avec lequel, dit-il, il veut envoyer chercher du Rum. Mais il n'a pas le temps de retirer de son gousset sa main couverte de sang qu'il expire !

Le médecin, les assistants et moi qui suis appelé un instant après, quoique accoutumés à voir bien des horreurs, restons saisis d'épouvante.

2.—Louis, issu d'une de nos meilleures familles de campagne, avait reçu une excellente éducation dans le collège de Il s'y fit remarquer par ses talents et ses bonnes qualités. Ses études achevées, il se maria à une jeune et très-aimable demoiselle, qui put jouir de quelques années de bonheur avec lui. Il s'était acquis l'estime de ses concitoyens, et il reçut même du gouvernement une charge de confiance. Il avait beaucoup d'amis, au nombre desquels je me félicitais d'être. Mais il aimait la boisson,

et ce fut pour lui la cause de tous ses désastres. Ce vice qui va toujours croissant, le posséda tellement à la fin, que pour le satisfaire il négligea ses affaires. Bientôt sa fortune se trouva réduite presque au néant, son esprit s'affaiblit. Ne se sentant pas la force de supporter ses malheurs ni le courage de quitter la boisson, l'horrible pensée de se détruire s'empare de lui ; il s'éloigne sans que personne ne soupçonne son dessein. Il s'attache une pierre au cou et va se jeter dans la Rivière sur les bords de laquelle j'ai eu la douleur d'être obligé d'inspecter son cadavre ! Telle a été la fin déplorable de cet homme infortuné, qui, sans la boisson, par ses bonnes qualités, aurait fait le bonheur de sa famille, et aurait été un homme pour son pays.

3.—Noël , Excellent ouvrier s'était acquis une certaine aisance par son industrie, son assiduité au travail, et la grande conduite de son excellente femme. Il avait été jusqu'à un certain âge sans prendre aucune sorte de boisson ; mais enfin sollicité par ses amis, il consent à y goûter, et dissipe en peu de temps tout ce qu'il avait d'abord gagné. Tombé par sa faute, avec sa famille, dans la plus affreuse misère, deux fois il cherche à se détruire, et deux fois sa pauvre femme vole à son secours, et l'arrache à la mort. Mais bientôt il profite des

ténèbres de la nuit, prend une corde et se pend au chevet de son lit ! Et c'est dans cet horrible état que sa femme et ses enfants le trouvent au sortir de leur premier sommeil.

4.—La plupart des morts subites sont dues à l'effet des boissons fortes. On se tromperait fort si l'on croyait qu'il faut toujours une grande quantité de boisson pour tuer un homme. Quelques verres bus avec des amis, sans sully pour enivrer, ont maintes fois eu l'effet d'un coup de pistolet dans la tête, ou dans le corps, par les ravages subits et étonnants qu'ils y ont causés. J'ai souvent été appelé pour de semblables cas. J'en suis toujours revenu l'esprit de plus en plus rempli de dégoût et d'horreur pour ces dévorantes boissons qui sont malheureusement d'un si fréquent usage dans *toutes les classes* de la société. On dit souvent : une telle personne est morte d'apoplexie, d'hémorrhagie, de consommation. Tous ces mots ne sont, le plus souvent, qu'un voile dont notre ignorance se sert pour cacher le *suicide* par la boisson. Si on ouvre les cadavres de ces personnes qu'on dit mortes d'apoplexie, de ruptures des vaisseaux sanguins, de consommation, on voit à ne pouvoir s'y tromper, généralement, que les ravages de l'alcool sont les seules et immédiates causes de ces morts funestes.

5.—Il n'y a pas bien longtemps, je fus appelé dans une campagne pour visiter le cadavre d'un vieillard mort subitement à l'âge de 80 ans ; cet homme avait, à ce qu'on me dit, fait excessivement usage de boisson toute sa vie, s'était toujours bien porté, et se moquait en apparence avec de bonnes raisons de ceux qui disent que les boissons fortes ruinent le tempérament. Le chirurgien ouvre son corps en ma présence et devant le jury. Quel n'est pas notre étonnement de voir qu'il n'avait pas gros comme la paume de foie. Tout avait été entièrement brûlé par la boisson : à la place du foie, il n'y avait plus qu'un affreux amas de matière coagulée ; au reste tous ses autres organes étaient dans un état parfait de conservation, et sans la boisson, il aurait encore pu vivre un grand nombre d'années.

6.—George, gros habitant de campagne, était à la tête d'une nombreuse famille qu'il soutenait honorablement. Mais comme il partageait avec un si grand nombre d'autres canadiens, la funeste pensée que les boissons donnent de la force à l'homme, il en buvait à proportion de ses grands travaux. Un jour que la chaleur s'annonçait devoir être excessive, pour mieux la supporter, il prend une dose plus forte que de coutume, ce fut son coup de mort ; l'alcool lui monte à la tête ; porte l'inflammation dans le cerveau,

et il meurt presque sur le champ. La déclaration du savant chirurgien que j'appelai fut qu'il était mort d'une inflammation de cerveau causée par la boisson.

7.—Le fait suivant que j'ai eu la douleur d'authentifier est encore bien déplorable, et prouve combien les parents devraient être attentifs à ce que leurs enfants ignorassent jusqu'aux noms des boissons fortes. Une jeune fille appartenant à une famille respectable, mais dans laquelle il se fesait un grand usage de boisson. en avait contracté secrètement le goût dès son bas âge. Ses parents qui s'en apperçurent, n'en firent pas ~~un grand cas.~~ Ils espéraient que ce mauvais penchant se détruirait avec l'âge; mais il en fut, comme il est ordinairement, le contraire; sa passion ne fit que croître avec l'âge. Ayant atteint sa 17e. ou 18e. année, et fatiguée de la gêne de la maison paternelle, et surtout des remontrances de sa mère, elle part un jour et vient en ville se jeter dans une mauvaise maison. Elle continue à boire, et au bout de deux ans je suis appelé à visiter son hideux cadavre. Elle était morte dans un état complet d'ivresse, et était brisée des coups quelle avait reçus la veille en se battant avec trois autres malheureuses!

8.—Augustin, jeune matelot canadien; et excellent jeune homme, vient en

ville, rencontre quelques amis qui l'entraînent à l'auberge presque malgré lui. Il s'enivre, et revient à son bord dans cet état. Il veut sauter, gambader devant le reste de l'équipage. Il tombe, roule à l'eau et se noie ! Il était le seul soutien d'une vieille mère infortunée.

9.—Cyprien, petit commerçant, s'enivre dans une auberge qui se trouvait sur le bord d'une rivière qu'il voulait traverser. Puis il s'embarque dans cet état ; arrivé au milieu du courant, un accès de phrénésie s'empare de lui, il s'élance à l'eau et se noie sous les yeux des rameurs épouvantés, et le lendemain je suis appelé à m'occuper sur son cadavre que la boisson est le plus redoutable ennemi de l'homme, et que tout ce qu'il y a de bon dans la société devrait travailler comme un seul homme à la détruire jusque dans sa racine.

10.—Marie, femme de campagne d'un certain âge, et mère d'enfants très-respectables, était malheureusement adonnée à la boisson. Elle vient en ville pendant l'hiver, s'enivre, veut retourner chez elle le soir, perd le chemin, et est trouvée gelée à mort le lendemain au milieu d'un champ. Et que de morts semblables à celle-là dont j'ai eu la triste nécessité d'enregistrer la cause ?

Beaucoup de personnes adonnées à la boisson meurent subitement tous les ans. Lorsqu'on ouvre leurs cadavres, on voit que c'est le manque de nourriture qui les a fait périr. On sait qu'une personne qui boit des liqueurs fortes perd bientôt le sentiment de la faim, oublie dans son ivresse de donner la substance à son corps qui tombe de faiblesse et qui laisse partir la pauvre âme pour l'autre monde. Parmi nombre de ces cas déplorables en voici un.

11.—Emilie, épouse de . . . , était extrêmement adonnée à la boisson ; son mari fatigué de ses excès, la renferme et lui donne autant de boissons fortes qu'elle en désire. Pendant quinze jours, elle en prend excessivement et meurt subitement au bout de ce temps.

Son cadavre qui est ouvert devant moi, nous présente un spectacle d'horreur presque impossible à décrire. Son foie horriblement gonflé, était endurci comme une pierre. Ses poumons étaient dans un état de décomposition affreuse. Le chirurgien déclare que la boisson seule avait causé ces ravages.

12.—Je fus appelé il y a quelque temps à examiner la cause de la mort subite d'un enfant de deux ans ; et voici le triste récit que nous firent les témoins de ce lamentable

événement. La mère, qui passait pour aimer la boisson, était sortie sans dire où elle allait. L'heure du repas arrive, son mari voyant qu'elle ne venait pas, est inquiet et sort pour la chercher ; il la trouve à quelques pas de sa maison, tombée dans un état complet d'ivresse sur son malheureux enfant qu'elle avait étouffé sous le poids de son corps. Et plutôt à Dieu que cette femme fut la seule qui ait causé la mort de son enfant par sa passion pour la boisson. Mais elle n'est pas la seule ; malheur aux pauvres enfants qui ont des mères tant soit peu adonnées à l'usage des boissons fortes. Les anciens Romains punissaient de mort les femmes qui aimaient trop le vin. Ils agissaient sagement.

Je vous citerais bien d'autres traits dont mes livres sont remplis des funestes effets de la boisson ; mais ce serait à ne jamais finir, et je serais véritablement embarrassé sur le choix. Je me contenterai donc de continuer à répondre simplement aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser. Votre seconde question est conçue en ces termes : " Combien, année commune, de
" personnes se noyent, combien se suicident,
" combien périssent d'autres manières aussi
" funestes ?". Réponse : dans chaque année, à quelque chose près, il est trouvé entre 30 à 50 noyés, qui sont reconnus pour être des matelots, des gens employés à bord des

petites goëlettes, chaloupes, bateaux, et sur les quais, &c. Ceux-ci sont généralement des Canadiens, qui ayant pris un coup ou deux de boissons fortes deviennent trop hardis, affrontent le danger, et courent après une mort funeste: Le nombre des suicides varie depuis un, deux, jusqu'à dix par année sur un total de 59 à 72 enquêtes que le Coronaire tient avec un juré pendant les années communes.

“ Votre troisième question est : depuis que la société de Tempérance fait quelque progrès parmi le peuple Canadien, avez-vous remarqué que les morts subites et funestes soient devenues plus rares ?” Réponse : je puis vous assurer que le nombre de morts par Apoplexies, Epilepsies, Délire, &c., toutes généralement causées par l'usage des boissons fortes, ont été beaucoup plus rares depuis l'établissement des sociétés de Tempérance. Le nombre des enquêtes n'a pas diminué dans la saison de la navigation, à cause de l'augmentation de la marine ; mais depuis que la navigation se ferme, à présent qu'il ne reste plus que la population Canadienne qui se corrige par l'heureuse influence de la société de Tempérance, le nombre de morts accidentelles et funestes est diminué d'une manière bien visible et bien consolante.

Personne ne peut fermer les yeux sur le bon effet que la société de Tempérance a déjà eu parmi nous. Nous voyons régner l'aisance dans bien des familles que la misère et mille privations accablaient tous les jours dans la ville et les villages. Beaucoup de personne ont recouvré leur santé et refait leur tempéramment depuis qu'elles se sont jointes aux sociétés de Tempérance, et qu'elles ont entièrement quitté la boisson. Beaucoup d'auberges ont été fermées parce qu'elles n'étaient plus fréquentées.

A la 4e. question qui est ainsi : “ Si on
“ parvenait à détruire l'usage des boissons
“ fortes parmi notre peuple, pensez-vous
“ que le nombre de morts funestes diminuerait
“ considérablement, et qu'il en résulterait
“ beaucoup de bien.” Réponse ; oui Monsieur, je le pense ; si, comme il faut l'espérer, l'usage des boissons spiritueuses cesse, les accidents et les morts funestes deviendraient aussi rares qu'ils sont aujourd'hui fréquents.

Et les biens qui en résulteraient, pour la société en général, comme pour les particuliers, sont incalculables.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

B. PANET, Cor.

Si un loup passe dans un endroit et enlève une ou deux brebis, chacun s'arme aussitôt, et court après la bête féroce ; on la poursuit jusqu'à ce qu'on l'ait atteinte ; on n'a de repos que lorsqu'elle est morte. Personne ne s'avise de crier aux chasseurs ;
“ prenez garde de frapper trop fort sur cette
“ pauvre bête, elle est innocente, elle ne
“ sait ce quelle fait, souvenez-vous que c'est
“ une créature de Dieu ! ” Mais on la détruit sans pitié, parce quelle nous fait du mal, et qu'elle n'est propre à nous faire aucun bien . . . On n'attend pas même qu'elle soit rentrée dans notre bergerie, on ne lui permet pas de venir jusqu'au troupeau, sous prétexte que si elle égorge quelques brebis, elle en laisse aussi beaucoup à qui elle ne fait aucun mal. Voilà comment on devrait agir et raisonner par rapport aux boissons fortes qui ont fait plus de mal aux hommes que tous les loups du monde. Il faut que chacun s'arme de courage pour les détruire. N'attendons pas qu'elles nous aient fait mal, car alors il ne serait pour ainsi dire plus temps de les combattre.

Là, avec des ravages épouvantables qu'elles ont fait partout, ne vous endormez pas, en disant : elles ne m'ont jamais fait de mal ; mais dites plutôt : “ elles pourraient bien en faire à mes enfants, et voilà pourquoi je veux me mettre de la société de Tem-

pérance, ainsi que mes enfants, pour être tous à l'abri du danger sous son heureuse influence."

On nous dira peut-être : " Nous sommes
" convaincus que les boissons fortes ont fait
" plus de mal que de bien, et que si on en
" détruisait l'usage, bien peu de personnes
" auraient à en souffrir ; mais est-ce qu'il n'y
" a pas de circonstances où elles puissent
" être bonnes et salutaires !" A cela nous
répondrons : Les écrits des hommes les
plus experts en cette matière ; les témoig-
nages des plus savants médecins d'Angle-
terre, des États-Unis et du Canada, s'ac-
cordent à dire qu'elles sont dangereuses et
dommageables à l'homme dans presque
toutes les circonstances où l'on est dans l'u-
sage d'en prendre. Ils disent que dans les
cas rares où elles sont bonnes, elles peuvent
toujours alors être suppléées par quelque
chose de meilleur.

Elles sont très nuisibles à jeûn ; aussi les
personnes qui en prennent avant leur déjeu-
ner ou tout autre repas, sont-elles peu de
temps sans s'apercevoir de leurs perni-
cieux effets. En peu d'années, et souvent
en peu de mois, elles perdent complete-
ment l'appétit ; elles ne sentent plus le besoin
de manger, parce que l'organe de l'estomac
que Dieu a chargé de nous avertir lorsque

le corps a besoin de nourriture, est paralysé, brûlé par la boisson. Delà vient que les personnes qui ont eu la mauvaise habitude d'en prendre à jeûn ne sont plus capables de déjeuner, sentent même comme une espèce de répugnance à prendre aucune nourriture. C'est alors qu'il faut prendre des *excitants*, et boire ce qu'on appelle le petit coup d'appétit. Mais l'estomac, chez nombre de personnes, se fait bientôt à ce petit coup, et exige quelque chose de plus : alors on augmente la dose. et cette dose ainsi augmentée, finit souvent par être encore insuffisante il faut alors l'augmenter encore jusqu'à ce qu'enfin Mais nous nous arrêtons pour demander à toute personne sensée, si ce n'est pas inconvenable, ridicule, nous oserions dire, honteux de prendre ainsi ce coup d'appétit dont l'usage est pourtant devenu de nos jours si commun et si à la mode ! Nous devrions regarder la table comme un champ de bataille, funeste pour nous par mille défaites que le Démon de la gourmandise nous a fait essuyer. Nous ne devrions nous avancer vers la table qu'armés pour combattre notre plus formidable ennemi, et voilà que nous nous livrons à lui pour ainsi dire pieds et poings liés, avant même qu'il nous ait attaqués, en excitant par toutes sortes de moyens un appétit que nous devrions bien plutôt chercher à modérer dans l'intérêt de nos corps autant que dans celui de nos âmes.

La table est dressée, l'heure du repas est arrivée ; un homme s'avance pour y prendre place . . . c'est un chrétien. Il forme sur son front le signe de la croix, de cette croix sur laquelle son Sauveur Jésus a été abreuvé de fiel amer et de vinaigre. . . . Alors une pensée l'occupe. . . . Il est inquiet. . . . Savez-vous pourquoi ? Il a peur de ne pas manger assez. . . . Il craint de n'avoir pas assez d'appétit. . . . Et pour augmenter cet appétit, il jette dans sa poitrine un liquide brûlant qui va si bien agiter toutes les fibres qu'il ne pourra plus s'apercevoir lorsqu'il aura assez mangé. . . . Voilà qui serait incroyable si on ne le voyait tous les jours. . . . Lorsqu'on se met à table, notre seule inquiétude doit être que nous allons trop manger. . . . et la crainte contraire est plus que puérile ; elle est inconvenable et honteuse. . . . Nous n'avons pas besoin de ces choses pour exciter l'appétit, ... Nous avons assez du démon qui nous en exagère les bonnes qualités et qui nous crie depuis le commencement jusqu'à la fin du repas : . . . " Manges, manges, tu en as besoin : " Mais si les boissons fortes sont inutiles avant le repas ; elles le sont encore plus pendant le repas.

D'après le témoignage des hommes les plus instruits sur ces matières, le plus puissant dissolvant que nous ayons pour notre

nourriture est l'eau, et l'eau pure telle que Dieu nous la donne. Les boissons fortes, loin d'aider la digestion, comme quelques personnes le prétendent, l'arrêtent ; et ceux qui s'en servent pendant leurs repas sont infiniment plus sujets à avoir des vents, des rapports d'estomac, des indigestions que ceux qui boivent de l'eau. La raison en est bien claire. Veut-on conserver longtemps de la chair, ou tout autre substance sujette à la corruption : veut-on quelle devienne dure et *coriace*, (si on veut nous passer ce mot en usage dans nos campagnes) on la fait tremper dans des boissons fortes, on l'en imbibe. Ainsi si les vivres que vous mettez dans votre estomac sont imbibées des liqueurs spiritueuses que vous buvez, loin d'être plus tendres et plus faciles à être digérées comme vous le pensiez, elles deviennent nécessairement plus dures ; et il faut alors que votre pauvre estomac travaille trois fois plus pour les broyer que si vous n'eussiez pris que de l'eau. Aussi, si on veut être de bonne foi, on avouera qu'après un repas où on a tant soit peu pris de boissons fortes, on se sent fatigué, appesanti, on éprouve une forte fièvre, on ressent des maux de tête, on a un mauvais sommeil : ce sont là des misères et des infirmités auxquelles on ne sera jamais exposé si on ne boit que de l'eau pendant son repas.

Si les boissons fortes ne font que du mal à l'homme avant et pendant son repas, au moins, dira-t-on, elles lui son infiniment utiles lorsqu'il travaille fort ? Point du tout : Plus un homme travaille fort, et moins il a besoin de boisson. Le pauvre journalier a bien assez de ses pénibles et durs travaux pour se fatiguer et s'épuiser sans boire encore d'une liqueur dévorante qui le fatigue et l'épuise plus que son travail, en tenant constamment son sang à l'état de fièvre.

Dieu a condamné l'homme au travail, à la peine, à la fatigue, et c'est en vain qu'il cherche à se soustraire à cette sentence, . . . N'allez pas croire que les boissons fortes que vous prenez vous ôtent l'épuisement, la fatigue du travail ; non elles ne vous ôtent que le sentiment, et vous exposent par là à prolonger vos travaux bien au delà de vos forces. Si vous prenez des boissons fortes, nous avouons très volontiers que sur le moment vous sentirez moins la fatigue que ce lui qui ne boit que de l'eau, peut-être qu'à l'instant continuerez vous un travail que vous étiez sur le point d'abandonner ; oui, mais tout cela est au dépens de votre santé que vous épuisez, de votre vie que vous abrégcz.

Nous allons expliquer plus clairement notre pensée L'homme qui travaille sans prendre de boissons fortes, travaille

comme un homme raisonnable ; il suit la loi de la nature qui est celle de Dieu : lorsqu'il est fatigué, il se repose ; il n'a pas l'imprudence de se charger d'un fardeau au-dessus de ses forces , s'il faut le porter, il refuse sagement de le faire tant qu'il est seul, il attend que ses amis, ses compagnons viennent à son aide. Mais dès qu'un homme prend des boissons fortes on peut dire qu'il s'expose à travailler non pas comme un homme, mais comme une bête sans raison
Donnez-lui un verre de boisson il vous dit qu'il ne sent plus la fatigue ; donnez-lui en deux il vous dira qu'il est presque aussi frais, aussi reposé que s'il n'avait rien fait encore. Donnez-lui en un troisième, il rit, il chante sous le fardeau qui l'écrase ; il le trouve léger, il ne s'aperçoit pas qu'il le porte ; si vous lui en donnez un quatrième, il se sent si fort, qu'il ne voit rien à son épreuve ; il ne peut plus se porter lui-même, et cependant il se croit capable de porter la terre si vous vouliez la lui mettre sur les épaules Le fait est que la boisson n'a pas donné de forces à son corps, mais qu'elle lui a ôté l'esprit en proportion de ce qu'il en a pris. Elle avait un peu diminué son bon sens, lorsqu'il n'en n'avait bu qu'un verre, elle le lui avait complètement ôté au quatrième. Aussi voyez comme il s'agite, comme il force outre raison, comme il travaille sans prudence lorsqu'il a la tête tant soit peu échauffée. Mais

aussi souvent, et le lendemain il est au lit malade d'une pleurésie, d'un effort, dont il ne sera guéri qu'après des mois entiers de souffrances, Il faudra alors payer cher un médecin ; perdre un temps considérable dans le moment le plus précieux pour gagner sa vie ; le peu d'avance qu'on avait est bientôt dissipé ; en peu de jours on est réduit à la mendicité ; il faut que les voisins viennent au secours . . . Et nous doutons fort que le bourgeois qui vous aura ainsi fait boire pour vous porter à travailler plus que vos forces, et qui sera la première cause de votre malheur, soit bien pressé à apporter du pain, des habits à votre femme infortunée, à vos pauvres enfants qui languissent autour de votre lit de douleur.

Nous avons interrogé sur ce sujet une foule d'ouvriers respectables à Québec et ailleurs, qui tous nous ont déclaré, que lorsqu'ils prenaient de la boisson même en petite quantité, s'ils oubliaient pour un moment la fatigue, ils payaient à l'instant bien cher ce léger soulagement . . . car quelques moments plus tard ils se sentaient tellement épuisés, fatigués, que pour oublier ce nouvel épuisement et continuer la besogne, il fallait boire de nouveau des liqueurs fortes presque pour la valeur de leur journée, à la fin de laquelle pourtant ils n'avaient jamais tant fait d'ouvrage qu'ils en font de-

puis qu'ils se sont mis de la société de Tempérance. Il est si faux que la boisson augmente les forces de l'homme et le rende plus propre à supporter la fatigue de ses durs travaux, que tous les maîtres de chantiers, tous les grands entrepreneurs de Québec et d'ailleurs préfèrent la journée des hommes qui sont de la Tempérance parfaite à celle des autres. Plusieurs même ne veulent pas avoir d'autres ouvriers que ceux qui sont de la Tempérance.

Cette vérité a été mille fois prouvée : Mais le père Mathieu vient de la démontrer d'une manière aussi frappante que nouvelle et ingénieuse :—Plusieurs personnes respectables lui avaient dit qu'elles trouvaient dur de conseiller aux pauvres ouvriers de s'abstenir des boissons fortes et des grosses bières qui étaient, suivant elles, si propres à les soutenir dans leurs pénibles travaux. Le vénérable Apôtre de la Tempérance, voulant convaincre ces Messieurs que les liqueurs fortes loin de donner des forces à l'homme, ne servaient qu'à l'affaiblir, imagina le moyen suivant :

Il fait faire trois fortes chaloupes parfaitement semblables ; mêmes dimensions, même bois, mêmes ferrures, même pesanteur, même vitesse : chacune d'elles pouvait recevoir douze rameurs ; . . . On choisit pour

les monter 36 hommes des plus robustes, et autant que possible d'égale force. Les Messieurs qui sont d'avis que les boissons spiritueuses donnent des forces à l'homme, choisissent eux-mêmes 24 hommes, dont 12 sont accoutumés à boire du Rum, du Wiskey et d'autres boissons fortes, et 12 qui sont dans l'usage de ne prendre que de la grosse-bière. Ils montent chacun dans la chaloupe qu'ils préfèrent, on leur donne un coup de la boisson qu'ils aiment pour les fortifier, et on leur promet une forte récompense s'ils peuvent passer la troisième chaloupe qui est montée par douze membres de la société de Tempérance, qui n'ont pas pris de boisson spiritueuse depuis longtemps. On montre à tous l'espace qu'il faut parcourir. . . . Il faut au moins une heure de marche et de travail de leur part. Des milliers de témoins sont accourus de tous côtés. Les trois chaloupes sont rangées de front ; elles sont également belles, également légères ; la mer est parfaitement calme ! Les rameurs sont chacun à leurs postes, les bras tendus sur leurs rames, ils attendent le signal. . . . Tous les cœurs sont palpitants d'espérance et de crainte. Enfin le signal est donné. Les trois chaloupes s'élancent ensemble avec une égale rapidité. . . . Aucune d'elles ne semble d'abord dévancer les autres ; mais bientôt un cri de joie part de celle que montent les

buveurs de boissons fortes. Et on s'aperçoit, en effet qu'il dévance leurs adversaires de quelques pieds. Ceux qui les suivent de plus près sont les buveurs de bière. Les disciples du PÈRE MATTHIEU sont dans la dernière confusion ; la chaloupe montée par les membres de la Société de Tempérance reste la dernière, chacun du rivage excite du geste, et de la voix le courage de ceux pour qui sont ses sympathies. Les buveurs de boissons fortes triomphent, et expriment le plaisir qu'ils éprouvent par des cris répétés que le vent porte jusqu'à leurs amis, et semble redoubler leur force. . . .

Mais déjà près de la moitié de l'espace est franchie . . . On a peine à distinguer les frêles embarcations ; On voit cependant que sans être à une grande distance les unes des autres, elles ne vont pas de front . . On croit appercevoir que celle qui dévance les autres n'est pas la même qu'au commencement de la course. Le silence le plus absolu règne parmi cette multitude de personnes si bruyantes il n'y avait qu'un instant . . . Chacun regarde avec une inquiétude impossible à décrire dans l'espérance qu'il va reconnaître en avant des autres la chaloupe pour qui sont ses vœux. Mais les esprits ne sont pas long-temps en suspens. La chaloupe qui est la première semble voler sur les eaux . . . Le PÈRE MATTHIEU reconnaît bientôt qu'elle

est montée comme il l'avait prévu par ses chers et bien aimés disciples. Les buveurs de bière arrivent ensuite à une certaine distance et paraissent beaucoup plus épuisés. Les buveurs de boissons fortes étaient les derniers. Ils semblaient plus forts et plus vigoureux que les autres au moment du départ. Mais ils n'étaient pas au milieu de leur course que déjà ils commençaient à mollir et à perdre leur premier avantage. Ils paraissaient tellement épuisés, ils étaient tellement inondés de sueurs à côté de leurs vainqueurs qui semblaient frais et capables de recommencer, que chacun resta convaincu que les liqueurs fortes loin de donner des forces à l'homme ne sont propres qu'à l'épuiser et à l'affaiblir.

Le Grand O'Connell est encore un bel exemple que l'homme actif et laborieux ne doit pas attribuer aux boissons qu'il prend, sa force et son énergie, et qu'on y gagne toujours lorsqu'on en abandonne l'usage.

Ce glorieux défenseur de sa religion et de sa patrie désirait se faire disciple du PERE MATTHIEU, et devenir avec le reste de ses frères membres de la Société de Tempérance, mais il n'osa pas le faire sans consulter ses médecins. Ceux-ci lui répondirent qu'il était dangereux à son âge de changer de régime de vie ; qu'étant obligé presque

tous les jours de parler en plein air des heures entières, ce violent exercice nécessitait quelque chose de plus soutenant que de l'eau. Que sa santé était trop précieuse à son pays pour l'exposer par une démarche qui n'était nullement nécessaire, et qu'il ferait mieux de continuer de prendre, comme il avait coutume, son verre de vin et ses deux verres de bière tous les jours. Quelques jours plus tard, O'Connell rencontre le Père Matthieu, il oublie le conseil de ses médecins, se jette aux pieds de l'apôtre de la Tempérance, et le prie de le recevoir parmi ses disciples, Il y a dix-huit mois de cela ; et depuis ce temps, le libérateur de l'Irlande a plus parlé en public, a eu plus de fatigues à essuyer, de sueurs à verser qu'en aucun autre temps, et jamais il ne s'est si bien porté C'est lui même qui racontait ces détails au milieu de plus de deux cent mille hommes qui l'écoutaient. Il finissait son discours par leur dire que jamais ses poumons n'avaient eu tant de force, que jamais sa poitrine et sa voix n'avaient été aussi puissantes, ni sa santé meilleure que depuis qu'il ne buvait que de l'eau.

CHAPITRE SIXIEME.

JE M'ENGAGE DE PLUS, PAR MES PAROLES
ET MES EXEMPLES A PORTER MES
PARENTS ET MES AMIS, A
FAIRE LE MEME SACRIFICE.

*Espèces d'apostolas que les membres de
la Société de Tempérance s'engage
à exercer à l'égard de leurs amis
et de leurs parents.*



S'IL faut du courage et une ardente charité pour s'imposer, pour la vie, le sacrifice des boissons fortes, dans le but d'aider nos frères foibles à y renoncer, il n'en faut pas moins pour s'acquitter de cette dernière obligation, que la Société de Tempérance impose à ses membres. Mais les difficultés et les peines ne sont rien quand on travaille pour le salut de ses frères, le bien de sa patrie, la gloire de son Dieu.

Que les membres de la Société de Tempérance n'oublient pas que l'existence de cette admirable société dépend du zèle qu'ils mettront à la propager et à l'étendre.

D'après les meilleurs renseignements que nous avons pu nous procurer, il y a aujourd'hui 75,000 membres de la Société de Tempérance en Canada : Et bien que chacun d'eux gagne, seulement dans le cours de cette année, deux de leurs parents et de leurs amis ; et dans un an, la Société de Tempérance comptera trois cent mille membres en ce pays ; et si ceux-ci animés du même zèle que les premiers, gagnent en un an, deux de leurs amis ; avant deux ans il ne se dépensera pas une seule goutte de boissons fortes parmi nous, excepté dans les cas rares où elles peuvent être utiles, et où des personnes sages et prudentes en conseilleraient l'usage. Que de péchés alors seront arrêtés ; que de batailles, de juréments, de paroles libres, de désirs et d'actions criminelles que la boisson enfante tous les jours cesseront : que de larmes seront séchées ; que de familles sur le penchant de leur ruine, ou déjà ruinées, se relèveront ; que de pauvres mères, qui n'ont jamais su ce que c'était que la paix et le bonheur domestiques, béniront Dieu du changement opéré dans leur maison ; que d'enfants destinés à devenir l'approbre de la Société, le fléau de leurs familles, la désolation de la religion, par la mauvaise éducation qu'ils reçoivent de parents adonnés à la boisson, deviendront de bons citoyens, de bons chrétiens.

Animé par la vue du bien qui doit en résulter, que chaque membre de la Société de Tempérance profite donc de toutes les circonstances qui se présenteront pour faire cesser la trop bonne opinion qu'en a entretenue jusqu'à ce jour, des boissons en usage parmi nous ; et qu'il ne laisse jamais perdre l'occasion d'augmenter le nombre des soldats généreux qui s'engagent à combattre toute leur vie le démon de l'ivrognerie. Mais pour réussir, il faut que les membres de la Société de Tempérance s'efforcent de rendre cette société respectable ; et pour cela, il ne faut pas qu'il se bornent à donner l'exemple de la tempérance dans le boire et le manger. Ce serait certainement manquer leur but et attirer sur eux et sur la société, le ridicule, et en éloigner les honnêtes gens, que de prêcher la tempérance, et d'oublier les autres devoirs que la religion nous impose. Ce fut le malheur des Pharisiens : ils affichaient une extrême régularité dans la pratique de certaines vertus apparentes, et négligeaient les commandements les plus absolus de Dieu ; Aussi J. C. les traite-t-il d'*hypocrite* Les membres de la Société de Tempérance ne se feront donc pas seulement remarquer par cette vertu si belle ; mais ils seront de plus modestes dans leurs paroles, simples dans leurs habits, charitables envers leurs frères, servents à l'Eglise, zélés pour l'œuvre admirable de la propagation de la foi, exacts

à approcher des sacrements, prompts à faire taire les médisants et les jurcurs : et cela, non pas par ostentation, mais pour leur propre salut et pour la plus grande gloire de Dieu ; n'ayant pas d'autres pensées que d'accomplir le conseil que notre Divin Souverain nous donne à tous, dans son saint évangile : “ Que votre lumière brille devant les
“ hommes, afin qu'ils voient vos bonnes
“ œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui
“ est dans le ciel.” (Math. ch. 5, v. 15.)

La religion ne nous défend pas d'aimer notre patrie ; au contraire, elle consacre et bénit cet amour. Et si nous avons quelque chose de cet amour de la patrie, ne devons nous pas être tout de feu et de zèle pour détruire ce qui la ruine, la désole et la deshonore ?

Depuis plusieurs années tous les fléaux tombent sur nous les uns après les autres. La peste, la guerre civile, les gelées, les vers qui dévorent les moissons d'un bout à l'autre du Canada : partout la pauvreté, la misère, la gêne dans le commerce. Au milieu de tout cela, ne serait-ce pas un crime impardonnable que nous ajouterions à nos autres iniquités, si nous continuions les folles dépenses que nous faisons autre fois, et qui nous épuisaient même dans ses jours d'abondance ?

Jetons un moment les yeux sur le tableau que nous devons à la complaisance de Monsieur le Collecteur des Douanes de Québec, de ce qui s'est importé, distillé et consommé de boissons fortes en Canada dans le court espace de trois ans, et il n'en faudra pas plus pour nous ouvrir les yeux et nous remplir d'*horreur* à la vue de nos folies passées.

ETAT des boissons fortes importées à Montréal et à Québec, et la quantité fabriquée en Canada dans les années 1839, 1840 et 1841.

Années.	Importées. à Montréal.	Destillées. en Canada.	Importées. à Québec.	TOTAL,
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
1839	350523	440000	272661	1,063,184
1840	291338	330000	248766	870,104
1841	243479	110000	136889	490,368
				2,423,656

Custom's,

Quebec, 21 October, 1841.

Signed, H. JESSOPP, Cah.

Voilà deux millions quatre cent vingt-trois mille six cent cinquante-six gallons de boissons en esprit dépensés en Canada dans le court espace de trois ans !

Chacun sera frappé de l'étonnante diminution de boisson qui se fait remarquer entre la première et la dernière de ces années, que nous avons prises pour base de nos calculs.

Nul doute que cela ne soit du à l'influence des Sociétés de Tempérance, qui se faisait déjà sentir en 1841. Si ce fait est de nature à nous réjouir, et à nous encourager, par la vue d'un si prompt succès, à redoubler d'efforts pour faire diminuer d'année en année l'usage de ces dévorantes liqueurs, il n'est toujours pas capable de nous consoler des sommes énormes que nous avons sacrifiées pour la boisson jusqu'à ce jour.

En supposant que chaque gallon de ces boissons en esprit ne coûte qu'une piastre, (et il est certain que la plus grande partie coûte plus) voilà deux millions quatre cent vingt-trois mille six cent cinquante six piastres dépensées par les canadiens dans l'espace de trois ans pour cet unique objet. Par conséquent depuis vingt ans, *voilà plus de seize millions de piastres dépensées en Canada pour la boisson !!!*

Seize millions de piastres dépensées pour se procurer une chose qui n'a pas contribué au bonheur d'une seule famille, qui n'a pas inspiré à un seul individu, une pensée, une action honorable à son auteur, utile à la patrie, glorieuse à Dieu ! Seize millions de piastres inutilement dépensées dans le court espace de vingt ans par les Canadiens ; sans compter les blasphèmes, les discordes, les désordres de toute espèce, les vols, les meurtres, dont la boisson a été la source féconde parmi nous, depuis vingt ans ; l'épouvantable dépense qu'il a fallu faire, pour nous procurer les dangereuses jouissances que les boissons donnent, n'est-elle pas un crime affreux qui pèse sur notre malheureux pays ? S'il y a des crimes pour les nations comme pour les individus, assurément celui là en est un. Si on eut jeté cette somme à la mer, on aurait certainement commis un grand crime ; mais notre péché n'est-il pas mille fois moins pardonnable d'avoir employé une si prodigieuse quantité d'argent à se procurer une chose qui a fait commettre des millions de crimes, sans faire produire un seul acte de vertu ; qui a causé la perte éternelle d'une foule de malheureux, sans avoir jamais contribué au salut de personne ; qui a ruiné de fond en comble des milliers de familles, sans avoir jamais ajouté au bonheur d'aucune ; qui a abrégé la vie à une foule innombrable de nos frères, sans avoir jamais ajouté un jour à l'existence de personne !

Ne mériterait-il pas l'exécration de Dieu et des hommes, le peuple dont tous les chefs de famille d'un commun accord arracheraient tous les vingt ans seize millions de piastres à leurs pauvres enfants, pour les jeter au fond de la mer ? Une pareille action ne serait-elle pas aussi criminelle qu'insensée ? Et sommes-nous moins coupables, moins insensés, nous qui depuis vingt ans, avons arraché des mains de nos enfants, de nos neveux, cette énorme somme, non pas pour la jeter à la mer, où elle n'aurait fait de mal à personne, mais pour en acheter un breuvage destructeur de tout ce qui est beau et bon dans l'homme ?

Quel bien n'aurait-on pas pu faire si on eut voulu utiliser une pareille somme ! Que de jeunes gens auraient pu être établis : que de forêts encore incultes et sauvages, auraient pu être converties depuis vingt-ans, en champs fertiles et couverts de moissons, avec seize millions de piastres ! Que de terres où on ne voit encore aujourd'hui que des ours et des loups, se verraient couvertes de jeunes familles qui seraient aujourd'hui autour de mille nouvelles églises, le soutien, la force de la patrie, l'honneur et l'espoir de la religion, et que la patrie et la religion auraient également à bénir.

Voyez-vous ces terres immenses et ferti-

les, vers lesquelles se dirige tous les ans de toutes les parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, une population frugale et laborieuse ? Pourquoi les Canadiens n'ont-ils pas été les premiers à acquérir ces terres, pour y établir leurs enfants : pourquoi se laissent-ils ainsi tous les jours cerner et déborder par une population étrangère qui finira tôt ou tard par tomber sur eux comme le vautour tombe sur sa faible proie ? Ne croyez pas que ce soit le moyen, ni la force qui nous a manqué. Dieu nous a donné seize millions de piastres depuis vingt ans, c'était plus qu'il ne fallait pour acquérir et cultiver toutes ces terres Mais nous avons trouvé un moyen plus doux de dépenser notre argent : nous avons fêté, traité nos amis ; nous avons fait des noces somptueuses, donné de grands repas ; nous avons fait la fortune de plusieurs personnes, qui à leur entrée dans ce pays, n'avaient pour toute fortune que la mendicité, et qui roulent au jourd'hui carosse ; ces personnes ont eu la bonté de nous fournir des boissons de toute espèce, et par reconnaissance nous leur avons porté le prix de nos sueurs, et la plus riche portion des biens que nous avons reçus de nos pères. Il est vrai qu'aujourd'hui nous n'avons pas le moyen d'établir nos enfants : ils ne peuvent rester toujours avec nous, et nos biens sont trop petits pour les partager plus qu'ils ne le sont déjà Que vont donc devenir ces

milliers de jeunes gens, qui étaient l'espoir de la patrie et de la religion ? ce qu'ils vont devenir ? Ah si vous en avez la force, regardez les se séparer de leur famille par milliers tous les ans, pour aller se mettre en service ; devenir valets d'écuries, aller en pêches dans le Golfe ; et s'y démoraliser ; ou, ce qui est encore pis, s'enfoncer dans les forêts du haut et du bas Canada, à la suite de quelques spéculateurs de chantiers, pour en revenir les mains vides, le corps épuisé, mais surtout l'esprit et le cœur gâtés par tous les vices.

Si, au lieu de dépenser ces seize millions de piastres pour la boisson, on les eut consacrés à l'établissement de notre jeunesse, quels biens incalculables n'en seraient-ils pas résultés

L'éducation languit partout : nos institutions publiques ne s'élèvent que lentement, ne se soutiennent qu'avec peine. Quant on parle à notre peuple d'envoyer les enfants à l'école, on reçoit presque partout, pour toute réponse : " Nous n'avons pas le moyen." C'est bien vrai ; quand un pauvre peuple a dépensé seize millions de piastres pour payer les marchands de boissons, il ne peut pas lui rester grand chose pour ses écoles. . . Mais un pareil état de chose peut-il subsister encore long-temps ? En honneur et en con-

science pouvons-nous ainsi prodiguer “ pour se procurer une chose presque toujours inutile, souvent nuisible, et toujours dangereuse, les biens que Dieu nous donne dans sa bonté ?” Non, non, c’est impossible ; à moins de vouloir notre ruine, notre dégradation comme peuple et comme chrétien, il est temps de s’arrêter.

Ne sommes-nous pas comme l’enfant prodigue, qui après avoir follement dépensé les biens qu’il tenait du meilleur des Pères, se trouva bientôt réduit à la dernière misère, et finit par rechercher la nourriture des plus vils animaux. Le peuple Canadien en est presque rendu là : après avoir follement dépensé seize millions de piastres, le voilà réduit en mille endroits à une telle pauvreté, qu’il n’a plus pour se nourrir que l’avoine qu’il ne donnait autrefois qu’à ses animaux. C’est un fait qu’on ne peut nier, et dans lequel il est impossible de ne pas voir le bras d’un Dieu qui nous punit. Mais il ne nous châtie que pour nous faire rentrer dans de meilleures voies ; et voilà pourquoi la divine providence nous offre, dans la Société de Tempérance, un moyen prompt et infaillible de faire cesser les maux que la boisson a fait tomber sur nous.

Quelques calculs faciles nous aideront à comprendre ce que le pays a à gagner, seu-

lement sous le point de vue économique par l'établissement de la Société de Tempérance. Supposons que les 75,000 membres de cette société fussent dans l'usage de dépenser tous les jours pour la valeur d'un sol de boisson, avant d'être de cette société régénératrice ; ils dépenseraient donc tous les ans la somme de cents vingt-quatre mille cent vingt-cinq piastres qu'ils épargnent aujourd'hui ! Quand on ne considérerait la Société de Tempérance que sous ce point de vue d'économie, tout Canadien ami de son pays, ne devrait-il pas se faire un devoir et un honneur d'en devenir un apôtre zélé.

On demande souvent, d'une manière pharisaïque, si c'est un grand péché que de prendre un petit coup de temps en temps, seul ou avec ses amis ? A cela nous répondrons : Dans l'usage des boissons fortes, il y a deux péchés à craindre ; le premier, est le péché de gourmandise, qui se trouve presque toujours ou du moins très souvent plus ou moins dans celui qui fait usage de boisson forte, sachant quelles ne sont propres ni à conserver sa santé, ni à soutenir son corps, et qui n'en boit que parce qu'il l'aime : Le second péché qui se rencontre, sinon toujours, au moins très-souvent dans l'usage (même le prétendu usage modéré) des boissons fortes, est la *dépense inutile*.

Par exemple, un homme qui ne prendrait que pour trois sols de boisson, (cela ne lui ferait pas deux verres) tous les jours, ne serait certainement pas coupable du péché d'ivrognerie, une si petite quantité n'étant pas capable de l'enivrer ; cependant il aurait dépensé au bout de l'année neuf piastres et quinze sols pour cette boisson. Or nous ne craignons pas de dire qu'une pareille dépense est excessive et criminelle chez la très grande partie de nos habitants, pour les raisons que nous donnerons plus bas ; et voilà pourquoi un homme ne péchera pas gravement sous le rapport de la gourmandise, mais pourra se rendre coupable sous un autre rapport en buvant ses deux ou trois petits verres par jours. Il n'en serait pas ainsi, si Dieu avait laissé chacun maître de faire ce qu'il veut de son bien ; mais ce n'est pas le cas : et nous rendrons compte, lorsque nous serons jugés, d'un sol mal employé, comme d'une parole dite mal à propos.

La très grande partie de nos habitants sont endettés, ils sont, ou au moins ils se disent incapables d'envoyer leurs enfants à l'école : ils ne peuvent prêter la main à une foule de bonnes œuvres qui se feraient tous les jours avec quelque secours ; ils n'ont pas le moyen d'établir leurs enfants, ou s'ils les établissent, ce n'est qu'après avoir donné une partie de leur patrimoine aux marchands de boissons.

Ce n'est pas exagérer que de dire que chacun de nos habitants, nous parlons des plus sobres, a dépensé, année commune entre quinze et vingt piastres de boisson tous les ans, ce qui fait environ trois cent soixante piastres sorties de chaque maison depuis vingt ans ; c'est-à-dire, plus qu'il ne faut pour commencer un bel établissement à un jeune homme tant soit peu industriel. Et si à cela on ajoute les autres dépenses que cette boisson a entraînées comme visites, promenades inutiles, temps perdu, maladies, repas, festins, &c. rien de plus certain que l'usage des boissons fortes ne sera pas pour peu de choses dans le poids des iniquités d'une foule de Pères de familles, même parmi ceux qui ne se seroient jamais enivrés.

Nous connaissons deux paroisses, où la Société de Tempérance du second ordre est établie, et nous tenons de la bouche de MM. leurs curés, qu'il n'y a pas, ou presque pas d'ivrognes parmi leurs paroissiens ; c'est-à-dire qu'ils observent très bien ce que nos bons habitants appellent la *petite tempérance*, chose d'ailleurs très-facile ; Eh bien, dans l'une de ces paroisses qui ne compte guères plus de 1000 communicants, il s'est dépensé l'année dernière 840 gallons de Rum, à 2s, 6d. le gallon ; 988 gallons de Whisky, à 2s. 7d. ; et 60 gallons à 7s. 6d. : Ce qui fait que ces habitants, qui se disent et qui

se croient tempérants, ont dépensé 1,888 gallons de boissons fortes, et qu'il leur a fallu donner plus de mille piastres pour les payer, dans une année où une partie des grains était gelée, et une autre partie restée sous la neige, sans compter qu'une grande quantité de patates étaient péries par les froids prématurés. Cette même année, cette paroisse avait peine à soutenir deux misérables écoles !

L'autre paroisse compte environ dix-huit cent communians : presque tous ses habitants se sont mis aussi de la *petite tempérance* : Eh bien, ils ont dépensé pour " dix-huit cent quatre-vingt piastres de boissons fortes l'année dernière !"

Les respectables marchands qui nous ont fourni ces détails, et qui ont eux-mêmes vendu ces boissons, sont désolés de voir le peu de sagesse de leur co-paroissiens de donner tant d'argent, au milieu de la misère publique, pour se procurer une chose si parfaitement inutile, ou plutôt si féconde en maux de tous genres.

Ces deux paroisses réunies (elles sont voisines) ont donc dépensé dans une seule année la somme énorme de deux mille huit cent piastres, pour la boisson ; de sorte que si elles continuent à s'en tenir à leur Société

de Tempérance prétendue modérée, ces deux paroisses auront dépensé, dans vingt ans, l'effrayante somme de cinquante sept mille six cent piastres.

Ces calculs sont bien propres à nous démontrer que si la Société de Tempérance du second ordre n'est pas de nature, comme le disait Mr. le Curé de Québec, dans une assemblée publique, à réformer les mœurs et à faire disparaître l'ivrognerie, elle n'est pas de nature non plus à arrêter un autre crime, peut être plus funeste encore ; nous voulons dire, le "mauvais usage des biens que Dieu nous donne." Car qui osera dire que chacune de nos paroisses a le droit de dépenser pour une chose inutile, et dangereuse sous tous les rapports, (dans la plus grande partie des circonstances où l'on s'en sert,) les sommes énormes citées plus haut ? Or, on peut dire que presque toutes les paroisses du Canada excepté celles où la Société de Tempérance parfaite a été généralement établie, font autant et plus de dépenses pour la boisson, que celles que nous avons citées. Après cela nous taxera-t-on d'être outré dans nos principes, si nous émettons l'opinion que les chefs de familles qui dépensent de pareilles sommes n'en n'ont pas le droit ; qu'ils les ravissent d'une manière aussi cruelle qu'insensée à leurs pauvres enfants dont ils diminuent et ruinent l'héritage ; et à qui ils

n'auront qu'à léguer des exemples d'une folle prodigalité, et qu'ils en rendront un compte sévère à Dieu Nous blâmerat-on d'élever notre foible voix, pour dire à nos compatriotes que Dieu leur a donné du bien pour en faire un plus noble usage : que la religion et la raison n'ont qu'une voix pour nous avertir qu'il est temps de cesser ces folles dépenses ? Serons-nous condamné de conjurer tous nos compatriotes d'employer le peu que la providence leur laisse à instruire leurs enfants, à établir leurs familles, à nourrir et à vêtir leurs pauvres, à soutenir leurs institutions ; à se servir enfin de ce qu'ils ont pour le plus grand bien de leur patrie, pour la plus grande gloire de Dieu.

Pour l'amour de leur pays, que les membres de la Société de Tempérance se montrent donc partout zélés, courageux à détruire autour d'eux, et à bannir de leurs paroisses toutes espèce de boissons fortes, et que pour cela ils s'efforcent d'attirer sous le glorieux étendard de la Société de Tempérance, tout ce qu'il y a dans leurs localités d'hommes généreux, à qui un petit sacrifice ne coûtera pas quand il s'agira d'éloigner de leur pays le plus grand des fléaux dont le ciel l'ait jamais visité dans sa colère.

Oui, le plus grand des fléaux que Dieu, dans son trop juste courroux, ait fait tomber

sur nous, a été de laisser introduire parmi nous l'usage des boissons fortes.

On parle encore avec effroi des années de deuil, où le choléra semait partout la désolation et la mort Mais, depuis vingt ans, les boissons fortes nous ont fait mille fois plus de mal que le choléra Elles ont abrégé la vie, et par conséquent, causé une mort funeste, prématurée, et souvent plus cruelle, plus prompte que le choléra, à dix fois plus de malheureux : Et tout ce qu'il y a de médecins respectables en ce pays, sont là pour nous le dire.

Quel est le Canadien qui ne sent son âme comme flétrie, écrasée de peine, en pensant à ceux de nos frères qui sont pèris sur l'échafaud ; ou qui gémissent en ce moment, chargés de chaînes, dans la terre d'exil ; si loin de leurs familles, si loin de la patrie ? Qui ne déplore en ce moment les folies, les fureurs et les crimes de la guerre civile ? Mais les maux que la guerre civile nous a faits, ne sont rien, si on les compare à ceux que nous ont causés les boissons fortes. La guerre civile, il est vrai, a fait périr sur l'échafaud plusieurs de nos infortunés compatriotes : Mais combien plus grand est le nombre de ceux que la boisson a fait périr de la main du bourreau !

Le nombre des malheureux exilés à la suite de nos troubles politiques est il comparable à celui de tant d'infortunés que la boisson a conduits de crime en crime, de prison en prison, jusqu'à ce qu'enfin la patrie les ait chassés loin d'elle, et les ait condamnés, eux aussi, à vivre chargés de chaînes pesantes et ignominieuses, et mourir dans la terre d'exil ?

Entrez dans la prison, et interrogez les nombreuses victimes qu'elle renferme : presque toutes vous diront que le premier pas vers l'abîme où elles sont tombées, a été l'usage des boissons fortes.

La plus grande partie des voleurs vous avoueront, que la boisson seule est la cause des vols qu'ils ont commis ; et que sans la hardiesse que la boisson donne, ils auraient été incapables de commettre les crimes dont ils sont coupables. Pénétrez au fond des noirs et humides cachots ; et si vous y rencontrez un de ces monstres qui a trempé ses mains dans le sang de son frère, et qui va, dans peu de jours, expier son crime par la plus ignominieuse et la plus tragique de toutes les morts. Demandez lui comment il a pu se décider à commettre un pareil forfait ; et il vous répondra presque toujours, que jamais un pareil malheur ne lui serait arrivé s'il n'avait pas eu l'habitude de boire ;

qu'il était échauffé par la boisson lorsqu'il est devenu meurtrier. Dans le cours de l'année dernière, trois personnes ont perdu la vie en ce pays des suites de blessures reçues de personnes ivres.

Chacun se rappelle la tragique histoire de ces deux jeunes gens qui, il n'y a pas encore bien long-temps se rencontrèrent après une longue absence : c'étaient des amis d'enfance ; ils avaient voyagé chacun de leur côté, et ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années ; aussi, grande fut la joie de se revoir. Ils se pressent cordialement la main . . . Mais ils étaient à la porte d'une auberge : on y entre pour se traiter en véritables amis, et célébrer dignement la fête : chacun fait sa *politesse*, et la reçoit de son amis : la joie va toujours augmentant : les verres se vident rapidement, et bientôt les voilà à peu près ivres tous les deux. Alors la conversation s'anime : ils se contredisent, ils se fâchent, ils s'insultent et se frappent sans pitié : celui qui est le plus ivre des deux tombe ; l'autre lui donne un coup de pied, et le tue !

Voici ce qu'on lisait encore dernièrement sur tous les journaux du pays : “ Jean Baptiste Rousseau, garçon tailleur, entre chez Mr. Dubois, aubergiste, près du marché, pour s'y faire faire la barbe. Quelques instants après, un nommé Louis Baucaire, boucher,

et père de famille, quoique jeune encore, entre dans la même auberge, échauffé par la boisson ; il se mit aussitôt à engendrer querelle au premier, contre qui il avait conservé du ressentiment par suite de quelqu'altercations qu'ils avaient eu ensemble autrefois. Rousseau, pour l'apaiser, lui offrit de prendre un verre de boisson avec lui ; ce qui fut accepté, et l'accord parut rétabli. Mais comme le remède était plus propre à exciter les passions que les apaiser, quelques moments après, Beaucaire saisit un fer à bière qui rougissait à la porte du poêle, et en asséna un si rude coup sur la tête de Rousseau, qu'il l'abattit à ses pieds. . . . Le coup était mortel, et l'infortuné Rousseau expira le lendemain !

Mais la lettre suivante que nous a adressée Mr. le Gardien de la Prison de Québec, en réponse à quelques questions que nous lui avons faite, prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire, le mal que la boisson fait à notre pays, et est bien de nature à augmenter le nombre de ceux qui y ont déjà renoncé pour l'amour de J. C. et qui travaillent à porter le reste de leurs frères à faire le même sacrifice :

Révérénd Monsieur,

Je vous répond avec plaisir aux questions que vous me proposez, touchant le

nombre de personnes emprisonnés annuellement, surtout par suite de l'intempérance :

Je suis convaincu que si les personnes bien pensantes voulaient réfléchir sérieusement, elles nous aideraient de tout leur pouvoir à détruire l'usage des boissons fortes, et à éloigner loin de notre pays le monstre de l'intempérance ; car on ne peut être témoin des scènes qui se passent à la prison durant les mois d'Été, par ces malheureuses femmes qu'on y amène pendant la nuit, réduites aux rangs des animaux, par l'effet de l'ivrognerie, et entendre les jurmens et imprécautions qu'elles prononcent contre tout le monde et contre elles-mêmes, sans que le sang se glace dans les veines.

En réponse à la première question, je vois que pendant l'année dix-huit cent quarante, il y eut dix-neuf cent quarante-deux personnes d'emprisonnées.

Je vous envoie ci-inclus un état que je tiens depuis neuf mois des personnes qui entrent ici chaque mois et la cause de leur emprisonnement, et d'après les informations que j'ai, je dois conclure que l'intempérance est la cause des *neuf-dixièmes* des crimes qui se commettent. Réponse à la seconde question ; en référant au registre tenu à la prison depuis quatre ans, j'apperçois que le nombre

des emprisonnements aujourd'hui est bien moins grands qu'il ne l'a été pendant ces quatres années, (88 est le nombres de prisonniers.) Il n'y a pas eu la moitié autant de Canadiens cette année qu'il y en a eu l'année précédente.

Nous donnons plus bas le tableau ou résultat de nos recherches.

Les emprisonnements causés par l'intempérance ne sont enrégistrés comme tels, qu'après que nous en avons eu les preuves les plus convaincantes.

La colonne des emprisonnements pour causes inconnues renferment certainement plusieurs cas dont l'intempérance est la source ; mais n'ayant pu l'authentifier d'une manière bien certaine, nous n'avons pas cru devoir les mettre dans la première catégorie.

Mois.	Nombre d'emprisonnements.	Provenants de l'Intempérance.	Inconnus.
1840.			
Janvier,	57	33	24
Février,	75	47	28
Mars,	54	30	24
Avril,	57	47	10
Mai,	179	159	20
Juin,	221	165	56
Août,	212	194	18
au 25 Sept.	265	236	29
Total pour 9 mois.	1400	1140	252

Quand à la troisième question, vous pouvez en tirer vous même conclusion des faits ci-dessus mentionnés ; je prendrai seulement la liberté de vous faire observer que je suis convaincu que si la Société de Tempérance était généralement établie, on aurait peu besoin de prisons.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans la cause de la Tempérance pour laquelle vous travaillez.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

JAMES McLAREN,

Si nous devons tous haïr les boissons en proportion du mal qu'elles nous ont fait, qu'elles bornes mettrons-nous à notre haine contre elles. A la vue des malheurs particuliers et publics, des morts funestes, des crimes de tout genre qu'elles enfantent partout où elles règnent, quelles pensées doivent naître dans nos âmes, sinon des pensées de mort, de destruction, d'anéantissement complet. Si elles produisaient quelque bien à notre pays, il faudrait les détruire, à

cause de l'immence disproportion qui se trouveraient entre le bien et le mal qu'elles causent. Mais c'est qu'à côté des maux sans nombre qu'elles enfantent, elles sont entièrement stériles pour le bien. C'est donc *l'abstinence totale* du PERE MATTHIEU qu'il faut embrasser et prêcher de paroles et d'exemples. Les plus chauds partisans de l'usage modéré, ne peuvent s'empêcher de dire que l'homme qui ne prend aucune boissons spiritueuses, ne court aucun danger de les aimer, tandis qu'ils sont forcés d'avouer que celui qui y goûte peut finir par les aimer, et court visiblement le risque de devenir ivrogne. Or l'Esprit Saint nous dit : " celui qui aime le danger périra." Aussi si je vois 10 personnes qui font aujourd'hui ce qu'on appelle un usage modéré de ces liqueurs violentes, je puis dire sans crainte de me tromper, qu'aimant le danger, plusieurs d'entr'elles périront ; mais il n'est pas possible aujourd'hui de prêcher d'autre Société de Tempérance que la *parfaite*. Le PERE MATTHIEU, dans une lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser, a flétri pour toujours les sociétés du second ordre, " disant qu'ils les regardait avec horreur ; " qu'elles n'étaient bonnes qu'à faire des " ivrognes." " Et Mr. le curé de Québec, ne leur a-t-il pas aussi porté le dernier coup, en s'unissant à ses quatre mille braves associés, pour déclarer qu'il les considérait comme *inéficaces* à la réformation des mœurs,"

Mais qu'avons nous à craindre en renonçant entièrement aux boissons fortes et en portant d'autres à y renoncer pour l'amour de J. C. ! Qu'on ne dise pas, " que c'est " demander un sacrifice trop grand, trop " pénible. Que les peuples ne sont pas " ainsi appelés à pratiquer la vertu la plus " héroïque ; que cette abstinence parfaite " ne peut être proposée qu'au petit nombre, " comme la chasteté." Il n'y a assurément aucune parité entre prêcher l'abstinence totale d'un breuvage mal faisant, et prêcher la chasteté parfaite. Celui qui prêcherait aux peuples la chasteté parfaite ; et qui s'efforcerait d'amener le monde à cette vertu héroïque, serait un véritable fou, et s'il avait assez de talents oratoires pour enchaîner les peuples dans cette voie, il serait prudent de le renfermer. Il s'opposerait à une des premières loix de la nature. Il chercherait à mettre sur les épaules de tous un joug insupportable au plus grand nombre. D'épouvantables malheurs, des crimes horribles surgiraient bientôt au milieu d'un peuple assez stupide pour essayer en masse à pratiquer une telle vertu. . . . Pour être parfaitement chaste dans un corps humain, il faut une grâce *surnaturelle* ; pour que cette vertu, qui égale l'homme à l'Ange, puisse être pratiquée, il faut comme un miracle continuel du Tout-Puissant, au milieu de la mer orageuse du monde, le vase si beau

mais si fragile du cœur d'un homme parfaitement chaste, serait en un moment brisé si Dieu ne le tenait constamment dans sa main toute puissante. Mais faut-il une grâce extraordinaire et surnaturelle pour qu'un homme se prive, toute sa vie d'une boisson qui ne lui fait aucun bien ; et qui peut tôt ou tard amener la désolation et la ruine dans sa famille ? Non, il ne faut qu'une grâce *ordinaire* : Il ne faut point de miracle pour soutenir dans sa bonne résolution un homme qui ne veut plus boire que de l'eau, surtout en Canada, il ne faut qu'un crucifix, une image de Jésus-Christ abreuvé de fiel, avec un esprit droit et un cœur de bonne volonté. Il n'y a donc encore une fois aucune parité entre prêcher aux peuples la chasteté parfaite, ou quelque'autre vertu évangilique, et l'inviter à s'abstenir des boissons que les nègres de la Jamaïque lui envoient, ou que les Américains lui composent dans leurs caves infectes, et si le PERE MATTHIEU eut prêché la chasteté parfaite au peuple Irlandais, aussi bien qu'aux habitants de Londres, on l'aurait couvert de boue et d'ignominie, et on aurait eu raison. Et s'il y eut eu quelque danger qu'il réussît à ranger sous le régime six millions d'hommes, on lui aurait fait son procès, et il aurait été renfermé pour le reste de sa vie. Mais parce qu'il a invité ses frères à renoncer à l'usage de boissons qui ne leur faisaient que du mal, il a été écouté

avec respect. Il a planté un arbre que Dieu a béni, et six millions d'hommes ont goûté de ses fruits et ils les ont trouvés délicieux. Et des peuples entiers se sont mis à l'ombre de cet arbre, dont les racines sont sur la terre, mais dont la tête est au ciel ; et ils y ont trouvé le rafraichissement, la paix, le bonheur, la prospérité, la vie qui leur manquaient auparavant. Ceux qui s'effraieraient des progrès de la Tempérance parfaite, qui en craindraient les suites, en rêvant une réaction comme si c'était la vertu angélique qui fut prêchée et suivie, démontreraient deux choses ; la première qu'ils n'ont pas de jugement, la seconde qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils ne veulent pas comprendre ce que c'est que la Société de Tempérance, ne craignons rien ; en travaillant pour l'amour de nos frères et de nos enfants, pour l'amour de notre pays, pour l'amour de Jésus-Christ à détruire l'usage journalier des boissons enivrante, nous travaillons à une œuvre sainte et bonne ; Dieu nous sera en aide . . . La chose est plus facile qu'on ne pense. Les boissons ont de grands et puissants ennemis qui les combattent. De tous côtés nous voyons des bras et des cœurs généreux armés contre elles. Prêtons l'oreille, et nous entendrons des voix au ciel, sur la terre, et dans les enfers qui les accusent et qui les maudissent, et qui nous encouragent à les détruire. Elles sont maudites par une ef-

froyable multitude de réprouvés qu'elles ont précipités dans l'abîme éternel. Elles sont maudites par des milliers de femmes qui leur doivent une vie de larmes et de désolation ; elles sont maudites par d'innombrables enfants qu'elles ont dépouillés des biens de leurs ancêtres, et qu'elles ont réduits à la dernière misère.

Et si Jésus-Christ a maudit le figuier stérile parce qu'il ne portait pas de bons fruits, ne doit il pas bien détester et maudire la boisson qui lui a arraché des milliers d'âmes qu'il avait rachetées au prix de son sang ?

Prosterné aux pieds de chaque ministre de J. C. dont nous savons que nous sommes le dernier et le plus indigne ; aux pieds de chaque chef de famille, de chaque canadien, quelque humble que soit la position sociale que la providence lui ait assignée ; nous les conjurerons de frapper, mais de frapper à mort cet ennemi si redoutable de nos âmes et de nos corps. Qu'on ne parle point entre nous de modération dans l'usage de ces détestables et brûlantes liqueurs. Parlons à nos peuples, à nos amis, à nos frères, le langage de la vérité. Disons leur franchement que ces boissons ne sont pas un breuvage que Dieu a donné à l'homme pour en faire un usage journalier ; mais qu'elles sont un poison destructeur. Et si quelqu'un nous

dit : “ Si les boissons sont si mal-faisantes,
“ comment donc un si grand nombre
“ d’hommes qui en ont toujours fait usage,
“ ont-ils atteint un âge avancé.”

Répondons leur :—“ Le feu qui passe
“ dans la forêt, détruit, brûle et ravage tout
“ devant lui. Cependant il reste toujours
“ quelques arbres qui échappent à sa fureur,
“ soit à cause de la dureté naturelle de leurs
“ écorces, soit à cause de quelques autres
“ circonstances. Tandis que la terre gémit
“ sous la chute de tant de Pins, de Cèdres,
“ qui ont si long-temps bravé la tempête et
“ la foudre, et qui tombent dévorés par la
“ flamme ; le chêne, l’érable, n’ont perdu
“ que quelques feuilles, que quelques bran-
“ ches. Il en est ainsi des boissons en
“ usage parmi nous ; elles abrègent la vie
“ à des milliers d’hommes ; mais il y en
“ quelques-uns dont les forces physiques
“ plus grandes, dont la constitution plus ro-
“ buste, font qu’ils résistent plus long-temps.”

Il est impossible qu’on puisse appliquer le mot de *modération* dans l’usage journalier d’une chose qui est déclarée par les plus savants hommes presque toujours nuisibles et *jamais* utile à l’homme. Le moindre usage est mauvais, le grand usage est un crime affreux. Notre malheur jusqu’ici, c’est d’avoir eu de la *modération* quand il ne fallait que *détruire*.

“ Si votre œil, votre bras, votre pied droit
“ vous scandalise, vous fait pécher, coupez
“ le jetez-le au feu.” Jésus-Christ ne
parle pas d'en régler mieux l'usage, mais il
ne parle que de détruire. Arrachez, jetez
au feu dit-il. Ces paroles ne sont pas seu-
lement adressées à l'individu, elles sont
adressées à la société toute entière. Ainsi
ce n'est pas seulement l'individu qui doit
cesser entièrement de faire usage de ce qui
est communément pour lui un sujet de pé-
ché, mais la société toute entière est tenue et
doit détruire ce qui est pour elle un sujet de
péché.

Si nous n'osons pas marcher sur les pas
de l'Apôtre que Dieu a choisi pour opérer
l'admirable réforme de la Tempérance, si
nous n'avons pas le courage d'embrasser la
Tempérance parfaite, si nous nous conten-
tons de nous réduire à ce qu'on appelle l'u-
sage modéré des boissons, que résultera-t-il ?
Sans doute que les efforts prodigieux qui se
font par tout pour abattre l'ivrognerie, auront
quelques succès. Mais la racine du mal res-
tera. L'Arbre aux mauvais fruits n'aura été
qu'effeuillé, que coupé dans ses branches,
bientôt il repoussera pour couvrir la terre et
l'empoisonner de nouveau. L'usage pré-
tendu modéré de ces abominables boissons,
qui n'est dans le fond qu'une apprentissage
à l'ivrognerie, ramènera une réaction terrible,

à laquelle rien ne pourra résister. Ce sera comme l'étincelle qu'on a eu le malheur de négliger après l'incendie, et qui rallume bientôt un incendie plus funeste que le premier. Ce sera non pas comme un fleuve dont on a tari la source, puisqu'on aura manqué de courage pour cela. Mais ce sera le torrent qu'on aura arrêté quelque temps dans sa course, qui brise ses digues, et entraîne tout dans ses flots dévastateurs.

Qu'elles sont belles et sublimes, qu'elles sortent bien d'un cœur embrasé de charité pour ses frères les paroles de Mr. le curé de Québec, à son peuple :—“ Mes chers frères, “ dit-il ; un jour dans une instruction, je suis “ tellement pénétré d'horreur à la vue des “ maux épouvantables et sans remèdes que “ la boisson fait parmi nous, au milieu de “ mille famille infortunées ; je suis si bien “ convaincu qu'elles ne sont utiles à per- “ sonne ; que si mon Dieu me demandait le “ sacrifice de ma vie, je le ferais avec joie, “ pour détruire les boissons.”

Ces paroles sublimes devraient être gravées dans tous les cœurs des membres de la Société de Tempérance.

Elles font connaître mieux que tous les autres discours avec quel zèle nous devrions

chercher à détruire l'usage des boissons fortes, et avec quelle inébranlable fidélité nous devons tenir la promesse que nous avons faite d'y renoncer pour l'amour de nos frères, de notre patrie, de notre Dieu.

FIN.

SUPPLEMENT

DU

REGLEMENT DE TEMPERANCE.

10.—Chaque membre de la Société devra dire matin et soir, “ O Jésus abreuvé de fiel
“ et de vinaigre ; ayez pitié de nous.”

20.—Faire tous les ans une communion pour obtenir de Dieu la persévérance dans le sacrifice qu'on a fait des boissons fortes.

30.—Dire tous les jours un *Pater* et un *Ave Maria*, pour la conversion des ivrognes.

40.—Lorsqu'on passe devant une croix, dire à l'intention de tous ces associés ; “ O
“ Jésus abreuvé de fiel, ayez pitié de nous.”

50.—Ne jamais rien acheter dans les auberges, et n'y jamais rentrer, sans la plus grande nécessité, et, si on y rentre, en sortir le plutôt possible.

60.—Ne point donner de boissons à ceux

de nos amis qui nous visitent, et qui ne sont point de la Société, à moins qu'ils en aient un absolu besoin, ce qui sera bien rare.

70.—A la mort d'un membre de la Société de Tempérance, dans sa paroisse, faire une prière : comme de dire un Chapelet ; faire le chemin de la croix ; ou dire cinq *Pater* ; ou cinq *Ave Maria*.

80.—Si on connaît qu'un membre de la Société de Tempérance manque à son engagement, le cacher charitablement, et prier pour lui ; et s'il devient à donner du scandale par son intempérance, en prévenir secrètement le Président, qui devra être Mr. le Curé, qui avertira le coupable : et s'il n'y a pas d'espoir qu'il revienne à des sentiments d'honneur et de religion, il devra être exclu de la Société, et son nom devra être rayé du livre de la Société de Tempérance.